Création de Jardins Familiaux de Développement Social

Guide à destination des animateurs

Avec le soutien de :

Dans le cadre du :

Juin 2013

Sommaire

Les Jardins Familiaux de Développement Social **page 3**

Le projet de jardin : participation, mobilisation & concertation **page 9**
1 – Autour de la démarche participative avec les habitants, le projet **page 10**
2 – La démarche participative **page 14**
3 – La mobilisation : le porte-à-porte **page 19**
4 – Concertation collective : questionnements à susciter, décisions à prendre **page 24**

Les objectifs et les interventions de l'animateur **page 33**
5 – Accompagner les jardiniers dans leur stratégie de production **page 34**
6 – Stimuler une dynamique collective, ouverte à la diversité **page 37**
7 – Promouvoir les habiletés démocratiques dans le cadre d'un fonctionnement concerté **page 39**
8 – Soutenir l'implantation du collectif et du jardin au sein de la cité **page 41**
9 – Soutenir les jardiniers dans leur stratégie domestique **page 43**
10 – Essaimer les valeurs du jardin comme dynamique de développement **page 46**

La vie du jardin : production écologique et autoproduction alimentaire **page 48**
11 – Les jardiniers **page 49**
12 – L'animation, le quoi et le comment **page 52**
13 – Production et concertation **page 59**
14 – Techniques de production et animation **page 62**
15 – Production au jardin et alimentation **page 69**

Rédaction : Isabelle Denes et Guy Roustang, PADES

Les Jardins Familiaux de Développement Social

L'éducation populaire est l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir.

AUTONOMISATION ET SÉCURISATION ALIMENTAIRE.

Pour son animateur, son animatrice, la finalité du Jardin Familial de Développement Social (JFDS) est de permettre aux personnes de s'engager dans un processus d'autonomisation et de sécurité alimentaire par l'autoproduction des ressources et/ou de leur transformation.
Selon l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), *« la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ».* À l'inverse, l'insécurité alimentaire est définie comme un accès restreint, inadéquat ou incertain à des aliments sains et nutritifs.
Le jardin potager est un des rares moyens d'accès à des légumes de qualité pour des personnes en situation de pauvreté, dont les dépenses incompressibles sont en augmentation au détriment du budget alimentation. Les ateliers cuisine en sont la continuité. Poser la question de la sécurité alimentaire, c'est poser la question de l'accès aux ressources alimentaires, de leur diversité, de leur qualité et de la possibilité de choisir en connaissance des implications de ses choix tant sur l'organisation et l'économie domestique, sur sa santé et son bien-être que sur des considérations d'ordre social et environnemental.
Les jardins urbains ne prétendent pas à l'autosuffisance, c'est-à-dire à un choix de légumes en quantité suffisante pour nourrir la famille à tout moment. La sécurisation alimentaire, ce n'est pas l'autosuffisance ni la sécurité alimentaire, mais un processus qui tend vers cette dernière. Mettre la **sécurisation alimentaire** au cœur du projet d'animation, c'est mettre en œuvre un processus qui tend à soutenir les participants dans la consolidation de leur sphère domestique : produire et s'organiser pour accéder à des ressources alimentaires diversifiées de qualité, décider de sa stratégie domestique, avoir la possibilité de choisir son alimentation. (*Dans ce guide, le terme de sécurisation alimentaire est employé dans ce sens.*)

ATTENTES ET MOTIVATION.

Des besoins et difficultés du territoire qui conditionnent les attentes des partenaires
La consolidation de la sphère domestique n'est souvent pas le but premier poursuivi par les partenaires financiers ou de proximité, c'est rarement le but affiché par les usagers, ce doit cependant être celui de l'animateur/l'animatrice. Ses actions d'animation concourent au lien social, la convivialité est le

ciment nécessaire à l'implication des personnes, le jardin déjoue les usages clandestins de certains espaces, la réunion de personnes diverses façonnant un espace commun prévient le repli communautaire, l'ouverture du jardin et de ses activités au plus grand nombre au-delà des seuls attributaires de parcelles de jardin conditionne son implantation et l'accueil qui lui est fait... En cela, le jardin répond aux attentes les plus fréquentes des partenaires. Animer un Jardin Familial de Développement Social, c'est donc prendre en compte les attentes et difficultés d'un territoire dans sa stratégie d'action comme par les activités proposées. C'est s'appuyer sur tous les ressorts de motivation des personnes et des structures à l'œuvre sur un quartier comme des partenaires financiers, c'est déjouer les oppositions pour s'orienter vers sa propre finalité : la consolidation de la sphère domestique des personnes et leur conquête d'une part d'autonomie par l'autoproduction alimentaire. C'est cela qui donne son sens et oriente les actions menées par l'animateur/animatrice.

La motivation des usagers

Quels sont les ressorts de la motivation à venir au jardin ou à participer à un atelier cuisine ? Avoir des occasions de sortir de chez soi, un désir d'activité physique et le goût pour une activité de plein air, la curiosité, le désir d'apprendre, de partager ses expériences et ses connaissances, le besoin de légumes, l'accès à de la nourriture fraîche et « bio », le désir de légumes du pays, le besoin d'autonomie, la gourmandise, le goût pour la cuisine, l'action collective, la convivialité, la créativité, le goût du jardinage, des fleurs ou des plantations de balcon, le partage d'une activité avec ses enfants, l'envie d'une parcelle à soi... : quelle que soit la motivation initiale, chacun y trouvera à terme un peu ou beaucoup de tout cela.

LE RÔLE DE L'ANIMATION.

Le rôle de l'animation est de créer les conditions qui répondent aux attentes et aux aspirations de tout un chacun pour privilégier l'autoproduction de ressources alimentaires comme moyen de construire sa sécurité alimentaire et son autonomie domestique. Elle s'appuiera sur une démarche participative et de concertation, sur la coopération avec les différents acteurs du quartier et la reconnaissance mutuelle.

Alimentation et précarité : déjouer les pièges de la précarité sociale

Les minima sociaux permettent difficilement d'accéder à un équilibre nutritionnel satisfaisant. Se procurer de la nourriture à moindre coût et la faire durer le plus longtemps possible est une activité qui requiert beaucoup de temps et autour de laquelle s'organise le quotidien. Autrement dit, s'alimenter peut devenir une préoccupation de tous les instants, parfois un tourment. Comment le rapport à la nourriture de certains n'en serait-il pas affecté ? La stratégie quasi obsessionnelle de faire durer ses disponibilités jusqu'à la prochaine rentrée d'argent (et de la réactualiser chaque jour, voire après chaque repas) peut contribuer aux dysfonctionnements alimentaires et consuméristes : à la prochaine rentrée d'argent, on se « lâche » tant dans ses achats que ses pratiques alimentaires et dans les limites d'un budget nourriture qui devient peu ou prou l'exutoire voire le défouloir de frustrations...

Cependant, au manque de choix pour raisons pécuniaires, s'ajoute le manque de diversité de l'offre de proximité des quartiers d'habitat social. Ainsi, l'**alimentation subie** l'est d'autant plus que l'on est confronté aux conséquences en spirale de la **précarité** sociale : repli sur soi, perte d'estime de soi,

sentiment d'incapacité de maîtrise de son quotidien et culpabilisation de sa situation..., où une condition sociale est perçue comme une défaillance individuelle.
Si les dysfonctionnements alimentaires prévalent chez les personnes en situation de précarité, ils sont aujourd'hui constatés dans toutes les couches sociales. L'accessibilité des ressources alimentaires n'est pas en soi une condition suffisante à une alimentation de qualité : celle-ci présuppose la maîtrise de son quotidien, des savoir-faire, le soin de soi et de sa santé, mais aussi la prise en considération des conditions sociales et environnementales de production des denrées consommées.

Bâtir sa sécurité alimentaire pour (re)conquérir l'autonomie dans sa sphère privée
L'autoproduction alimentaire favorise la maîtrise de son quotidien par la production de ressources et le choix de celles-ci, par le fait d'être producteur de ressources de qualité et de récolter les fruits de son travail, par l'organisation et l'anticipation de la production et de sa transformation culinaire, par la mise en œuvre de savoir-faire.
Le jardin, ce devrait être l'assurance que lorsqu'il n'y a plus rien à manger, il y en a encore : les légumes du jardin ! Les légumes constituent alors un apport qualitatif : ils ont du goût, sont plus riches en nutriments (circuit court, légumes récoltés mûrs, culture « bio »). La question première, au moment de concevoir ses repas, devient « quels sont les légumes du jardin aujourd'hui ? » plutôt que « qu'est-ce que je peux acheter ? » (ou ne peux justement pas acheter). La question de son propre désir est possible : « quels légumes du jardin ai-je envie de manger aujourd'hui ? », celle du budget exerce dès lors moins de pression. Il ne faut pas non plus sous-estimer la satisfaction de consommer des produits socialement connotés : des légumes « bio », qui deviennent emblématiques d'un mieux vivre. Ils ne sont plus un objet de consommation ordinaire « décontextualisé » mais valorisé. Cela peut induire des questionnements sur la consommation (approvisionnement, qualité, provenance...).

S'organiser collectivement pour en créer les conditions économiques et sociales
Le JFDS articule parcelles privatives et valorisation d'un espace collectif, production personnelle et organisation collective. Démarche participative et concertation, coopération et reconnaissance mutuelle questionnent la motivation de chacun, structure ou personne, en suscitant un positionnement. Elles permettent d'ouvrir et d'adapter le jardin au territoire en s'appuyant sur ses attentes et de proposer des actions au-delà des seuls habitants-jardiniers. Elles entretiennent la mobilisation de tous autour du fonctionnement du jardin. L'animation contribue donc à une dynamisation du quartier comme à celle des individus : elle facilite la mise en œuvre des stratégies domestiques de chacun selon ses goûts et ses besoins en s'appuyant sur l'action collective, l'échange d'expériences et de connaissances, l'émergence et l'affermissement de savoirs. D'autant que le sentiment de réussite de sa production alimentaire en qualité et en quantité est aussi un encouragement pour chacun à persévérer. C'est un facteur de cohésion du collectif, de valorisation individuelle, de reconnaissance mutuelle.
Accompagnée par une animation qualifiée (de jardins, d'ateliers de conservation de la production, d'ateliers cuisine...), c'est une activité qui s'organise collectivement. Elle permet d'agir sur son environnement et d'en questionner les problématiques, d'être acteur de la construction de son quotidien et de son cadre de vie, d'être reconnu pour cela. Pour que le JFDS rayonne sur son territoire, pour qu'il s'implante durablement dans un quartier d'habitat social, son animation vise à étendre ce processus au-delà du collectif des habitants-jardiniers et met en œuvre la coproduction d'actions avec les partenaires de terrain.

CULTIVER DE FAÇON BIOLOGIQUE ?

Des légumes « bio » ? Les « produits issus de l'Agriculture Biologique » répondent à un cahier des charges rigoureux pour obtenir un label. Les légumes « bio » des jardins d'habitants ne prétendent pas à un label : il s'agit de mettre en œuvre les principes de base de l'agrobiologie pour une culture la plus naturelle possible, de s'interroger sur les traitements autorisés dans le cahier des charges de l'agriculture biologique. Dans ce guide, sont dits « bio » les légumes produits de manière naturelle dans les jardins, et sont précisées « labellisés AB » les denrées certifiées issues de l'agriculture biologique.

Pourquoi un jardin « bio » ?

Le potager permet de réduire les inégalités sociales face au marché alimentaire et rend accessibles les aliments de grande qualité. La culture « bio » s'appuie sur l'enrichissement et le soin du sol, sur la propriété des plantes à se protéger mutuellement. La combinaison de ces possibilités, comme les diverses techniques culturales, favorise l'expérimentation et la créativité. C'est par le soin et l'attention portée au vivant et aux moyens de sa préservation qu'elle gagne en efficacité. Elle nécessite une rotation des cultures pour prévenir le développement de maladies, ne pas épuiser les sols. Elle est économe en eau par sa technique (paillis, meilleure rétention d'eau des sols) et parce que trop d'eau nuit à son efficacité. Elle nécessite l'apport de compost à partir des déchets verts et de cuisine, contribuant à la réduction des déchets à la source. S'inscrire dans cette démarche, c'est s'inscrire dans une démarche de respect et de soin du vivant, de respect de soi-même, de soin de soi et des siens, c'est s'inscrire soi-même dans le cycle du vivant. C'est s'inscrire dans le soin de son environnement mais aussi en être un acteur par la qualification d'un espace collectif, par la valorisation des déchets domestiques dans le compostage. On peut donc considérer que cette démarche participe de la consolidation de la sphère domestique des personnes comme de leur sphère publique en même temps qu'elle est une ouverture à l'écocitoyenneté/responsabilité.

Cuisiner en prenant en compte le développement durable, des produits labellisés AB ?

Produire des légumes « bio », en déguster la saveur, suscitent des questionnements sur l'alimentation. Ils porteront sur la qualité de l'alimentation, sur les produits labellisés AB, sur la valeur d'une telle alimentation en regard du goût des produits et de leur prix, de leur teneur nutritive, de leur provenance, du circuit de distribution, des conditions sociales et environnementales de leur production et de leur acheminement. L'accès à des ressources « bio », naturelles ou labellisées AB, de producteurs et de proximité sera également en débat comme l'organisation collective qu'il est possible de mettre en œuvre pour cela. Une telle alimentation doit être mise en regard du budget et de ce que chacun peut changer dans son mode de consommation alimentaire, de sa stratégie pour les introduire chez soi, dans sa cuisine comme à la table familiale. Bâtir sa sécurité alimentaire, c'est faire ses choix en connaissance de leurs implications et de ses propres contraintes, c'est produire ses ressources et agir sur l'organisation sociale des conditions d'accès à celles-ci et de leur transformation domestique. C'est prendre le risque du changement pour être acteur de son environnement. Le jardin agrobiologique, en tant que lieu d'autoproduction, de support de questionnement et d'organisation collective, contribue à réduire les inégalités sociales face aux considérations environnementales, de développement durable et de santé : c'est une démarche qui nécessite d'être suscitée et accompagnée.

SPHÈRE PUBLIQUE / SPHÈRE PRIVÉE : JARDIN, CITÉ, TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL.

À partir du travail sur des espaces d'autoproduction privatifs contribuant à la valorisation d'un espace collectif, le JFDS s'inscrit dans l'articulation du [bien] privé et du [bien] public. L'animation d'un JFDS vise à l'autonomisation des individus par la consolidation de leur sphère privée – individuelle, familiale, domestique – en corrélation à leur sphère publique – le collectif, l'environnement, le quartier, la société dans laquelle ils vivent... Le lien social, la mixité, la convivialité, la qualification du cadre de vie en seront quelques-unes des résultantes pour le quartier. Pour étendre son action au-delà des attributaires de parcelles et pour que ceux-ci ne soient pas perçus comme des « privilégiés », l'animation doit contribuer à inscrire le jardin dans son territoire de proximité, dans son quartier :

- Veiller à la perception bienveillante de son implantation par TOUS. Faire systématiquement la pédagogie du projet – son intérêt pour la collectivité et les individus, son mode de fonctionnement, l'engagement des partenaires et des participants, ses pistes de développement – auprès de tous les interlocuteurs (habitants, passants, curieux, intervenants, jeunes et moins jeunes, groupes, partenaires) ...et recommencer en variant les approches !
- Être en veille par une écoute des questions, sollicitations et remarques de chaque interlocuteur et par la proposition de participation.
- S'appuyer sur une démarche participative de concertation et de coproduction en phase projet et de fonctionnement.
- Rechercher la coopération avec les structures du quartier, varier les activités dont le jardin est le support pour varier les approches et les publics.
- Identifier l'animateur/animatrice comme référent du jardin, comme personne-ressource (et non comme porteur et animateur de toutes les activités en lien avec le jardin).

Le risque est grand de se disperser dans des sollicitations et des activités chronophages qui pourraient éloigner le jardin de son objet et brouiller son identification. L'aspect vivrier du jardin, la sécurisation alimentaire, l'autonomisation des personnes par l'autoproduction et une démarche participative et collective constituent la ligne directrice de l'animation. S'y tenir instaure un garde-fou pour son animatrice/animateur. Quelles activités peuvent s'inscrire au jardin, en quoi le jardin peut-il en être le support, comment les mener pour que **ces activités aient du sens en regard de cette ligne directrice ?**

Un essai de définition

Les Jardins Familiaux de Développement Social sont constitués d'un ensemble de parcelles distinctes, chacune étant attribuée à un ménage qui en assure la culture. Sur ce plan, ils ne sont guère différents des jardins familiaux classiques. Leur spécificité tient aux points suivants :

Conception participative de l'équipement : Au moment de la création du groupe de parcelles, les habitants participent activement à la définition des objectifs, à la conception de l'aménagement du terrain et à l'élaboration des règles de fonctionnement.

Mixité sociale : Un des objectifs principaux de ces jardins est de lutter contre les inégalités d'accès et donc de favoriser l'accueil et l'initiation au jardinage des publics en difficulté sociale, au même titre que les autres. Toutefois, pour éviter l'effet stigmatisant d'un « jardin des pauvres » et pour en faire un outil d'intégration sociale, il est indispensable de diversifier le recrutement des jardiniers.

Une animation qualifiée : Compte tenu des différences de statut et de culture entre les jardiniers, une animation professionnelle extérieure et qualifiée est indispensable pour gérer avec transparence l'attribution des parcelles, dynamiser la vie collective, et s'assurer que tous puissent participer à son organisation.

L'autoproduction alimentaire : Si le jardin peut être un lieu de loisir, sa fonction productrice reste centrale. Il doit être un lieu d'initiation aux pratiques qui favorisent l'autonomie alimentaire et l'accès à une nourriture saine et diversifiée.

L'ouverture au territoire : Dans la mesure du possible, ces jardins sont conçus comme des espaces ouverts adaptés aux spécificités du territoire, outils polyvalents d'une politique publique de développement social. On cherche à y établir un équilibre entre espace privé et espace public.

Le projet de jardin : participation, mobilisation et concertation

L'animation sociale est le fil conducteur qui rapproche à la fois l'individu de sa propre culture et de la société.

La participation et la concertation soutiennent l'expression des personnes, la prise en compte, par tous, des points de vue, besoins, projets et contraintes de chacun. Elles en favorisent la reconnaissance. Elles suscitent la mobilisation des personnes et encourageront leur engagement. C'est alors que pourront converger activement les intérêts collectifs et particuliers. Le rôle de l'animateur de la concertation sera de rechercher les paroles les plus tues, de créer les conditions de leur expression. C'est aussi un rôle de médiation : relayer les points de vue et les exigences exprimées, individus et institutions. Le but est de créer une dynamique autour du jardin, dynamique qu'il faudra entretenir et renouveler et qui conditionne l'implantation du jardin : le jardin ouvre un champ de possibles qui ne concerne pas seulement les futurs habitants-jardiniers, les futurs attributaires de parcelles.
La démarche participative permet au plus grand nombre de découvrir un projet ou une action, d'exprimer ses questionnements, son intérêt, ses objections voire son opposition. Elle vise à **questionner la motivation des personnes et à susciter leur positionnement**. La **concertation** relève davantage de l'engagement et consiste à définir et préciser ensemble la mise en œuvre du projet : il s'agit de **coproduction**.
Animation du jardin en phase fonctionnement et animation de la concertation en phase projet peuvent ne pas être menées par les mêmes personnes : l'animateur de jardin sera le relais de l'animateur de la concertation. Il a besoin d'en connaître les débats, les modalités, les personnes engagées et celles qui pourraient l'être, les structures impliquées, les attentes des institutions qui financent le projet. Il confrontera sa propre perception à l'historique du projet et aux perspectives de son développement pour préciser ses objectifs, sa stratégie et les modalités de son action.

Partenaires institutionnels et financiers : politique de la Ville, conseil général, Région, municipalité, communauté de communes, directions régionales de l'État, préfectures, CAF, fondations... sont des partenaires institutionnels potentiels qui peuvent être également des partenaires financiers. Tous ne le seront pas directement mais pourront l'être indirectement au travers de leur participation à des Groupements d'Intérêts Publics, par la facilitation de subventions d'actions ou de contrats aidés ou encore leur implication facilitera plus tard le partenariat de terrain avec des agents relevant de leur direction.
Structures et acteurs locaux / de proximité / de quartier / de terrain : les associations (centres sociaux, d'animation, d'aide sociale, associations sportives, culturelles, environnementales, de locataires...), agents de l'État, collectifs d'habitants intervenant sur le territoire et/ou dans la cité.

1 – AUTOUR DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE AVEC LES HABITANTS, LE PROJET

Pour mobiliser les habitants, il faut tout à la fois pouvoir les assurer de la faisabilité du projet et leur faire entendre que le projet n'est pas « ficelé clés en main ». La concertation avec les habitants participe de la définition du projet de jardin : elle s'inscrit dans les orientations directrices du projet et ses contraintes budgétaires dont elle contribue à préciser les priorités. Elle a également pour but de spécifier le fonctionnement futur du jardin et doit donc permettre aux habitants intéressés de se projeter au-delà de la phase de réalisation.

L'avant-projet

Partager l'idée de jardin

L'initiateur de l'idée de jardin peut être le bailleur, une structure du quartier, une structure porteuse de jardins sur le territoire, une collectivité, un groupe d'habitants... Chacun a des attentes spécifiques liées à sa vision du quartier, aux objectifs dont est porteuse sa structure, à son mode d'intervention et aux prérogatives qui sont les siennes. Le Jardin Familial de Développement Social a ses valeurs propres : l'autoproduction (notamment) alimentaire pour conforter l'autonomisation des personnes dans leur quotidien, l'accompagnement à faire par soi-même plutôt que le « faire pour », la démarche participative et la concertation collective comme modalités de l'action. Comment s'articulent-elles avec les enjeux et besoins du territoire, ses difficultés, les objectifs et motivations des acteurs du quartier, ceux des partenaires financiers potentiels ? Les structures et acteurs du quartier doivent tous être tenus informés du projet et de ses évolutions.

Un diagnostic partagé permet de dégager l'opportunité d'un projet de jardin(s)

L'animateur de jardin doit pouvoir s'appuyer, s'il ne l'a lui-même conduit, sur un « diagnostic » de territoire : quels sont les terrains disponibles, les espaces susceptibles de devenir des jardins ? Quelle est la nature et quels sont les usages des espaces collectifs dans le quartier ? Quels sont les acteurs et intervenants, leur regard sur le quartier, leurs projets et leurs objectifs, les actions qu'ils entreprennent, leurs contraintes et les difficultés qu'ils rencontrent ? Quels points de convergence et de divergence ? Quel accueil font-ils au projet de jardin ? Quelle en est leur perception ? Peuvent-ils en être un relais de communication ? Sont-ils des partenaires potentiels pour des interventions, des temps collectifs communs, la mise à disposition d'équipements... Il est important de disposer de cet instantané initial du territoire d'implantation d'un jardin, de l'affiner au fur et à mesure que se met en œuvre le projet. Il est tout aussi important de le faire évoluer : après un an de fonctionnement par exemple, en quoi l'image recueillie initialement a-t-elle évolué ? Le quartier et ses structures évoluent, la perception de l'animateur s'affine, de nouveaux besoins émergent : le diagnostic est alors un outil d'évaluation et d'orientation.

Faisabilité

Un jardin nécessite un terrain et des aménagements, donc un investissement, et un dispositif d'animation, donc une structure et un budget de fonctionnement. Pour qu'il soit un outil de développement social, il nécessite également un ancrage territorial : partenaires institutionnels et structures locales qui concourent aux orientations du projet. Le projet de jardin commence véritablement quand l'opportunité de sa mise en œuvre est affirmée et les **hypothèses** de sa faisabilité et de son financement caractérisées :

- les partenaires financiers du projet (investissement) sont identifiés ;
- les terrains propres à accueillir le(s) jardin(s) sont repérés ;
- une structure porteuse de sa mise en œuvre et de son fonctionnement est pressentie ;
- les orientations directrices du projet sont partagées par les partenaires ;
- les principales phases du projet sont programmées ;
- un comité de pilotage du projet est instauré.

Petite méthodologie de projet sous forme de rétro-planning

Animer la concertation, c'est aussi partager avec les futurs habitants-jardiniers les différentes phases du projet, leur faire valoir qu'avant d'être des usagers du jardin, ils sont des partenaires du projet :

7) Fonctionnement. Démarrage du jardin : le jardin nécessite un dispositif et un budget de fonctionnement. La gestion du jardin, ses objectifs, ses besoins en animation et son budget ont été arrêtés. Des subventions doivent être notifiées pour permettre à la structure porteuse de faire face à cet engagement.

- On fête le démarrage ! Les temps de présence de l'animateur sont connus et réguliers, des temps de chantiers collectifs, d'ateliers thématiques et de réunions prévus...
- Le règlement intérieur du jardin a été élaboré par les habitants et une convention d'attribution d'une parcelle définit les droits et obligations des habitants-jardiniers et de la structure d'animation. Ces documents sont signés par les habitants attributaires.
- Des temps d'accueil au jardin sont prévus pour les habitants non-attributaires de parcelles, intéressés au projet et/ou sur liste d'attente.
- Les parcelles sont attribuées sous la vigilance d'un comité d'attribution, selon les règles définies durant la concertation et validées par les partenaires.

6) Réalisation des aménagements : Pour attribuer les parcelles, les aménagements principaux doivent être réalisés (terrassements et apport de terre végétale éventuels, délimitation des espaces, adduction d'eau, achats des outils, espace de rangements des outils sécurisé installé, composteurs installés et/ou intrants naturels livrés...).

- Pour soutenir l'appropriation du jardin par les futurs habitants-jardiniers, leur participation aux aménagements est nécessaire (délimitation des espaces, défrichage, montage des petits équipements...) : ce peut être l'occasion du passage de relais entre l'animateur de la concertation et celui du jardin si ce n'est pas la même personne.
- L'animateur du jardin doit être recruté/désigné.
- Un comité de suivi opérationnel est instauré.
- Les services techniques du bailleur/propriétaire du terrain sont informés/sollicités.
- Pour que ces installations soient réalisées, les accords de financement doivent être notifiés (investissement), les rendez-vous sont pris avec les prestataires (ils auront été anticipés).
- Le jardin est mis à disposition de la structure qui le gère dans un cadre conventionnel.

5) Validation du projet par les partenaires et montage des dossiers de subvention. Le projet est défini par les éléments suivants :
- La **programmation** de réalisation des aménagements.
- **Une conception paysagère et ses clauses techniques particulières,** un estimatif de coût validé. Ils sont élaborés **sur la base de la concertation avec les habitants**, de leurs choix et des arbitrages éventuels des partenaires : la dimension des parcelles, cabanon et/ou coffres individuels, serre et/ou châssis individuels, espaces collectifs, espace de convivialité et d'accueil, équipement de cuisine au jardin, espace de compostage, cuves et points d'eau, répartition des différents espaces et des cheminements, nature et dimension des délimitations d'espaces, des clôtures éventuelles, les plantations collectives et les éléments de cohérence paysagère...
- **Les règles de mise en œuvre et de fonctionnement. Elles sont spécifiées par les usagers pendant la concertation :** les règles d'attribution des parcelles, les règles de fonctionnement et de vie au jardin, d'usages des équipements collectifs et individuels, les règles de bonne pratique de jardinage, les droits et les obligations des habitants-jardiniers, les conditions de l'ouverture du jardin aux habitants non-jardiniers, les attentes concernant l'animation, les modes de communication internes au jardin, envers l'extérieur...
- Les diverses conventions qui lient les partenaires entre eux.
- Le dispositif de fonctionnement : qui gère le jardin, qui porte son animation. Un budget estimatif de fonctionnement en année zéro, les conditions de pérennisation du poste d'animation. La répartition des rôles et charges de travail entre gestion du projet et animation du jardin, la fiche de poste de l'animateur.
- Le portage de l'investissement et de suivi des aménagements.

4) Organisation de la concertation collective (cf. fiche 4) : elle spécifie l'organisation du jardin. Elle invite les habitants à découvrir les possibles du jardin, à s'interroger sur ses aménagements et son fonctionnement pour effectuer leur choix.

3) Lancement du projet et de la concertation collective : acté par la **première réunion d'information collective des habitants**, elle est l'aboutissement de l'étape de mobilisation.

2) Mobilisation des habitants et recueil de leur intérêt pour le projet (cf. fiche 3) : elle complète le diagnostic-évaluation du territoire par le recueil des perceptions des habitants. Elle valorise la connaissance qu'ils ont de leur quartier mais aussi de tout savoir-faire qu'ils pourraient investir dans le projet. Elle utilise divers relais de communication mais s'organise principalement autour d'un **porte-à-porte systématique** : c'est le moment de la rencontre avec TOUS les habitants pour connaître et repérer les personnes intéressées par le projet et/ou une parcelle de jardin.

1) Avant-projet et faisabilité (cf. ci-dessus). Le projet reçoit un accueil favorable des acteurs du territoire. Autour d'un diagnostic partagé, les partenaires institutionnels s'entendent sur le lancement, les orientations, le financement, le pilotage du projet. Qui est en charge de sa mise en œuvre, de sa définition, des étapes de mobilisation et de concertation collective, du suivi de sa réalisation jusqu'au démarrage du jardin ? Comment ce travail est-il financé ?

Programmation de plusieurs jardins dans la cité : incidences sur la démarche participative

Dans une même cité, plusieurs espaces peuvent être pressentis pour devenir chacun un ensemble de parcelles : comment est programmée la mise en œuvre de ces jardins ? Plusieurs options :

- Les différents jardins seront mis en œuvre en même temps : les personnes les plus lentes à se mobiliser risquent de « louper le coche » de l'attribution. Parmi elles, se trouvent celles pour qui le bénéfice du jardin serait le plus grand. Comment prévenir ce risque ? En utilisant tous les ressorts de la mobilisation et de la communication, en réalisant des relances systématiques des habitants intéressés. En s'en donnant les moyens et le temps. L'avantage peut être de créer une dynamique sur le quartier, à condition que toutes ses structures travaillent ensemble pour cela et pour préparer le projet.
- Un programme de mise en œuvre progressive est envisagé. Cette hypothèse présente les mêmes caractéristiques en permettant une montée en puissance et une appropriation progressive du projet par tout un chacun. Elle minore le risque de laisser de côté les personnes les plus difficiles à mobiliser, à condition que la mobilisation et la communication se poursuivent durant toute la programmation. La concertation collective sera-t-elle renouvelée et les règles et aménagements seront-ils les mêmes pour chaque jardin ? En tout ou partie ? La concertation facilite l'appropriation du projet ; s'en dispenser reviendrait à fournir un jardin clés en main. De plus, il serait dommage de ne pas tirer parti de l'évaluation des actions menées chaque année pour infléchir la programmation, d'autant que, pendant ce temps, des partenariats se renforcent, les besoins et le quartier évoluent.
- On opte pour un jardin-pilote sur un premier espace, la suite étant conditionné par l'évaluation de ce premier jardin : lance-t-on une concertation générale au risque de mobiliser les gens pour rien, de leur découragement dans le temps ? Ou recherchera-t-on des habitants « moteurs », les plus à même de se mobiliser, au risque d'un projet insuffisamment compris par les habitants parce que plus confidentiel ?

2 – LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La démarche participative comprend :

- **une étape de mobilisation auprès de l'ensemble des habitants ;**
- **une synthèse qualitative et quantitative des actions de mobilisation ;**
- **une réunion collective d'information des habitants : lancement officiel du projet ;**
- **une étape de concertation collective durant laquelle se poursuit la mobilisation individuelle.**

La participation en phase projet : mobilisation et concertation

Définition du projet de jardin et de son fonctionnement futur

La phase projet a pour but de préciser la définition du projet, son financement et les étapes de sa réalisation. Durant cette phase, toutes les dimensions du projet se précisent et se modifient en même temps : les modes de financement de l'investissement, ses étapes, l'implication possible de la structure porteuse pressentie (poste et temps d'animation, relation aux partenaires...), les enveloppes budgétaires. L'animateur de la concertation doit pouvoir rendre compte aux habitants de ces évolutions et des aléas du montage de projet. De même, il rendra compte aux partenaires des résultats de la concertation. Il est le médiateur des arbitrages éventuels de part et d'autre. Le dispositif de fonctionnement (pilotage, gestion, animation, financements) du futur jardin se dessine : les aménagements, les choix de fonctionnement, les contraintes budgétaires ou organisationnelles peuvent impacter les prévisions d'animation, le démarrage du jardin et/ou l'engagement des habitants-jardiniers.

La participation se poursuivra en phase fonctionnement. La démarche participative n'est pas seulement un préalable au projet, elle est une modalité de l'action : c'est le fil par lequel s'entretient la mobilisation des habitants-jardiniers, par lequel peuvent s'exprimer des motivations plus lentes à se révéler, qui relie le(s) jardin(s) aux habitants non-jardiniers et l'activité potagère à d'autres activités initiées à partir du jardin. C'est aussi le cas pour ce qui concerne les partenaires et intervenants locaux. C'est une démarche d'information, de communication, d'écoute, d'invitation et d'accueil, d'ouverture au territoire.

De la motivation

L'autonomisation des personnes est au cœur du projet d'animation. Les habitants ne participent pas au projet ni au jardin en (se) disant : « je viens pour être plus autonome », rarement « pour me nourrir mieux », encore moins pour les économies qu'ils feraient sur les légumes que parfois ils achètent peu. Leurs motivations sont diverses et immédiates : la satisfaction de ces attentes les encourage à persévérer. Les bénéfices qu'ils en retireront pour eux-mêmes, leur famille, leur quartier sont d'un autre ordre et relèvent d'un processus beaucoup plus lent, plus intime, plus profond et... jamais achevé. La mobilisation tout au long du projet comme dans la vie du jardin cherche à éveiller ces motivations en faisant goûter au plaisir de leur satisfaction. Elles sont différentes et multiples pour chacun : le plaisir de rencontrer d'autres personnes, de se parler, de discuter autour d'un thé, d'un barbecue ou d'un repas

partagé, de jardiner ; la satisfaction d'investir les espaces extérieurs, d'être écouté et pris en compte, celle de faire goûter sa production culinaire à d'autres, de produire par soi-même... à commencer par ce projet de jardin !

Les limites de la démarche participative et le rôle de l'animateur

Un jardin d'attributaires privilégiés ?
Les participants conçoivent un jardin pour tous : le règlement établi, les règles de fonctionnement et de vie au jardin qu'ils vont définir s'imposeront ensuite à tous. Eux ont mené cette réflexion et fait ce cheminement, eux savent pourquoi ils ont adopté telle ou telle règle entre choix personnel, intérêt du collectif et intérêt général. Pour les attributaires de parcelles qui n'ont pas participé à la concertation, ces règles pourraient sembler imposées de l'extérieur (le bailleur, la collectivité) : ils s'y conformeront de plus ou moins bonne grâce. Inclure ceux-là dans la dynamique de groupe, expliciter les règles, « refaire le projet » avec eux peut constituer un objectif d'animation du jardin.
Les autres habitants pourraient croire que les habitants-jardiniers ont fait « leur » règlement, celui « qui les arrange ». Si les réactions de ce type sont inévitables, il faut chercher à en limiter la portée : plus grand sera le nombre de personnes en connaissance du projet et des débats qui l'animent, plus les intervenants sur le territoire s'en feront le relais, plus le jardin offrira des « fenêtres » ouvertes sur le quartier, et plus ce risque sera circonscrit.

Pendant la phase projet, que faire ?
Mobilisation individuelle. Durant la concertation, tous les habitants déclarés « intéressés » ne seront pas présents, loin s'en faut ! Ne pas hésiter, un ou deux jours avant chaque réunion, à appeler les personnes intéressées dont on a les coordonnées. C'est un travail chronophage. On peut choisir de l'entreprendre pour inviter les personnes à des activités ou des ateliers de concertation ponctuels. **C'est un travail qu'il faudra réitérer avant chaque rendez-vous du jardin, pendant la concertation comme en fonctionnement**. Il prévient les oublis, lève les résistances. Il signifie aux gens que l'on a besoin d'eux, qu'ils sont importants pour le projet ou l'activité envisagée...
Communication. Durant l'avancée du projet, il peut être envisagé de poursuivre des actions de mobilisation pour entretenir le buzz, pour communiquer auprès des personnes intéressées qui voudraient intégrer la concertation pendant son déroulement, pour rappeler les divers rendez-vous à ceux qui s'y sont déjà engagés. **Des « nouvelles du [futur] jardin »** rendant compte du nombre de participants à la concertation et de l'avancée de leur travail collectif, des activités entreprises et des prochain rendez-vous, des prévisions d'aménagement, du nombre de parcelles envisagées... informeraient les habitants et pourraient en décider certains à participer à la concertation : les relais du bailleur pourraient être sollicités pour cela (gérant et/ou services techniques, service social, de médiation, qualité de vie).
Un comité de suivi intégrant les partenaires de terrain.
Pendant l'aménagement du jardin, des chantiers collectifs et festifs ouverts à tous les habitants ou ciblés sur certains publics (chantier jeunes par exemple), en partenariat avec les structures locales, faciliteront l'implantation du jardin. Solliciter les habitants à ce moment-là suppose que l'on reviendra vers eux par la suite...

Des actions d'animation : diversifier les approches

La mise en œuvre d'actions diverses cherche à toucher la motivation de chacun. Elles seront réitérées pour concerner un plus grand nombre de personnes. **Une présence régulière et fixe** de l'animateur de la concertation est-elle nécessaire pendant les étapes de mobilisation et de concertation collective ? Sous forme d'un stand d'information, d'une déambulation dans la cité, d'ateliers de jardinage ? Ce type d'action permettra à ceux qui le souhaitent de se renseigner sur le projet, de venir « voir » et... de revenir. On a maintenant leurs coordonnées. Là encore, on utilise les divers relais d'information pour porter ces temps de présence à la connaissance des habitants.

La concertation reposera sur les mêmes ressorts de motivation avec pour objectif de définir le cadre de fonctionnement et d'aménagement du jardin : des photos peuvent susciter les premiers questionnements. **La visite de jardins** permet de voir les conséquences des divers choix possibles et de discuter avec les habitants-jardiniers qui y participent de leur expérience, des raisons de leurs choix dans la situation spécifique de leur jardin.

Impliquer des habitants non-demandeurs de parcelle. Diverses questions abordées lors de la concertation concernent la place du jardin dans le quartier et préfigurent les relations entre le jardin et les habitants non-attributaires : idéalement, il serait souhaitable de mobiliser les personnes non désireuses de parcelle à participer à ces débats-là. Quelles actions pourraient les y inciter ?

Initier la démarche participative

Deux maîtres-mots : éveiller la motivation personnelle des interlocuteurs et l'intérêt pour le projet. Parler au plus grand nombre, notamment aux moins connus, aux plus reclus et aux moins motivés ! Pour cela, on ira au porte-à-porte, on fera le siège des cages d'escalier et des pieds d'immeuble, on utilisera tous les supports et les relais de communication du quartier !

Utiliser divers relais d'information

Informer les acteurs locaux du lancement du projet. Ceux qui ont été contactés durant l'avant-projet et la phase de diagnostic, leur proposer de se faire le relais de l'information.

Insister dans la mesure du possible auprès des référents sociaux (assistantes sociales, référents RSA...) du lancement du projet et de l'intérêt particulier pour leur public. Faire entendre que le processus de participation qui s'appuie sur des activités diverses est un processus de socialisation. Il est tout aussi important que le fait « d'avoir » une parcelle : la participation à la construction du projet facilite son appropriation et, plus tard, celle de sa parcelle et l'intégration au jardin.

Se faire inviter auprès de divers collectifs d'habitants (groupe de paroles, de soutien à la parentalité, ateliers divers...) pour présenter le projet. Attention à ne pas anticiper sur la réunion d'information à laquelle sont justement invitées les personnes présentes : ce n'est pas une information « spécial VIP en avant-première » ! Le but est de recueillir les premières réactions et d'inviter à venir discuter, tous ensemble, des diverses questions que suscite le projet.

Une campagne d'affichage et de présence sur les espaces publics

Un affichage dans les cages d'escalier, chez les commerçants et dans les lieux d'accueil du public informe du projet, de la date de la première réunion et du passage d'animateurs du projet chez les habitants.

Une première lettre d'information jointe aux avis d'échéance est-elle judicieuse ? Elle appuie le caractère institutionnel de la démarche mais peut laisser croire à un « droit à une parcelle pour tous » ou au contraire faire craindre un projet « clés en main ». Les affichettes portent les logos de tous les

partenaires ; estampiller de surcroît le projet du logo du bailleur par une lettre d'information « officielle » risque d'occasionner des a priori négatifs d'habitants en froid avec leur logeur. Elle serait alors contre-productive du travail de concertation qui contribue, par la médiation de son animateur, à valoriser l'engagement du bailleur dans le projet.

Une présence à la sortie des écoles, du centre de loisir, au club sportif, au terrain de jeux… Un panier de légumes pour attirer l'attention et des affichettes à distribuer : il ne s'agit pas de faire une distribution automatique de prospectus mais de parler aux gens et de les inviter à s'exprimer sur le projet. Ensuite de quoi, on remet l'affichette.

Ne pas hésiter à interpeller TOUS les passants : se faire connaître de tous, communiquer l'idée d'un projet construit avec/par les habitants et initier ainsi un buzz et une dynamique positive autour du jardin.

Un stand en pied d'immeuble, sur un espace de passage, à l'occasion d'un événement sur le quartier : encore et toujours un panier de légumes pour provoquer la curiosité, donner envie... Du thé, du café, du sirop de plante pour inviter à s'arrêter, des photos de jardins partagés pour illustrer son propos et éveiller le désir. Il peut être ludique d'inviter les gens à exprimer comment ils imaginent un jardin dans la cité : « Et si c'était un jardin, ce serait... ». C'est aussi une manière pour les personnes de dépasser les objections qui leur viennent à l'esprit. Écrire sur une grande feuille les réponses qui sont faites et les lire aux autres passants, c'est déjà donner de l'importance à l'expression de chacun et la partager entre tous. C'est un matériau pour les réunions de concertation parce qu'il suscite un questionnement et invite à se positionner.

Les étapes

Le porte-à-porte : mobiliser chaque habitant

Il s'agit donc de sonner à TOUTES les portes, systématiquement, et de laisser une affichette sous la porte en l'absence de réponse : le papier glissé sous la porte a plus de chance d'attirer l'attention et d'être lu que celui mis dans la boîte aux lettres parmi tous les prospectus. **Aucun habitant ne doit pouvoir dire « je n'ai pas été informé »**. Avec ceux qui ouvrent leur porte, s'entame une courte discussion sur le projet, l'intérêt qu'ils y voient pour le quartier et pour eux-mêmes.

Une synthèse qualitative et quantitative du porte-à-porte

D'un point de vue qualitatif, il s'agit de faire une synthèse des premières réactions au projet, des inquiétudes et oppositions éventuelles, des questions les plus fréquentes. Quantitativement, il faut être en mesure de donner, sur la totalité des logements, une image de l'intérêt des habitants.

La première réunion publique : lancement de la concertation

Cette première réunion lance le projet de manière officielle auprès des habitants. Il s'agit de donner un état des lieux suite à l'avant-projet et de faire connaître l'engagement du bailleur et des partenaires. Elle rend compte de la synthèse du porte-à-porte et se fait l'écho des réactions, commentaires et questionnements recueillis à cette occasion. Elle a pour objectif de susciter l'engagement des personnes dans la concertation (prendre le nom des personnes présentes, leur numéro de téléphone et si possible leurs disponibilités – enfants/pas enfants, WE/soirée/journée). Une présentation (rapide) de différents jardins permet d'illustrer les divers moments de la vie du jardin et les options d'aménagement qui leur sont liées. Chacun est ainsi invité à se poser la question de ses préférences. Cette présentation est également l'occasion d'aborder quelques questions de fonctionnement et de règles de vie du jardin :

ce n'est pas encore le moment d'en discuter, mais ce sont des points sur lesquels il faudra trancher ensemble lors des réunions suivantes. Les suites de cette réunion sont ainsi évoquées et la date (proche) de la réunion suivante est fixée.

La concertation collective

Selon les situations : réunions, ateliers thématiques ; organisation de visites de jardins de la région ; mise en place d'atelier jardinage et séances de dégustation... Ces activités permettent d'attirer l'attention des participants sur les différents aspects du jardin. L'animateur les invite à se positionner en prenant en compte tout à la fois la situation particulière du jardin à venir dans leur cité, la dynamique du groupe qu'ils vont créer, leurs préférences personnelles et les contraintes du projet (orientations, financements) : les participants ne créent pas le-jardin-de-ceux-qui-participent, ils conçoivent un jardin pour tous.

3 – LA MOBILISATION : LE PORTE-À-PORTE

C'est une étape cruciale et décisive (et trop sous-estimée) parce qu'elle vise l'implication des habitants dans le projet et particulièrement celle des personnes les plus fragiles, les plus isolées. Ces personnes, il faut pouvoir les repérer, être en mesure de les relancer, d'aller les rechercher au fur et à mesure des étapes mentionnées ci-dessus : l'action de mobilisation commence par s'adresser à tous les habitants et se poursuit de manière plus différenciée, plus personnelle, tout au long du projet de jardin comme de son fonctionnement.

« Bonjour Madame, nous faisons le tour des habitants pour informer d'un projet de jardin sur la cité, sur des terrains mis à disposition par [votre bailleur]. Le but est de proposer des espaces de jardin aux habitants intéressés. Que pensez-vous d'un tel projet ? »
… ici petite discussion et argumentation (cf. ci-dessous) : systématiquement notez l'intérêt ou non pour le projet, pour une parcelle, les personnes susceptibles d'être « moteur » ou au contraire démotivées, isolées et néanmoins intéressées...
« Je vous remets cette invitation à la première réunion d'information qui a lieu [tel jour, telle heure, tel endroit, vous voyez où c'est ?], nous présenterons le projet. Ensuite nous nous réunirons à nouveau pour construire le projet ensemble. Je peux prendre votre numéro de téléphone ? Ainsi, si vous aviez un empêchement, nous pourrions vous prévenir des réunions suivantes. Si vous connaissez des personnes habitant la cité qui pourraient être intéressées, n'hésitez pas à leur proposer de venir avec vous ! Au revoir, à bientôt ! ». (Mais aussi : j'espère vous voir bientôt, on compte justement sur des gens qui ont envie de faire bouger les choses, le projet a besoin de vous ! Etc.)

Les enjeux de cette étape de mobilisation

L'objectif affiché est de faire connaître le projet de jardin et d'informer de la **date de la première réunion d'information** qui acte l'engagement des partenaires sur le projet et leur implication respective. Il est également de recueillir les premières réactions sur le projet, d'inviter les personnes à s'exprimer sur le sujet, de **repérer les personnes intéressés ou qui pourraient l'être**, de se faire une idée des raisons de ceux qui ne le sont pas, d'informer des principaux jalons, des moments de présence de l'animateur dans le quartier... de faire du buzz jusqu'à la première réunion d'information (pendant laquelle on se fera l'écho des premières réactions recueillies), voire après.
Ce sont les prémisses de la concertation collective que l'on met en œuvre durant cette étape de mobilisation : en discutant avec les personnes, il s'agit de démontrer que la discussion est ouverte, que le projet se construira avec les habitants et d'inviter les personnes à exprimer leur point de vue. C'est justement pour cette raison que leur présence à cette première réunion et aux suivantes est importante : c'est tout l'enjeu de ce travail.
Il est souhaitable de réunir davantage de présents que de motivés, au risque d'avoir davantage de motivés que de parcelles, au risque des fausses motivations. Les personnes prendront position au fur et à mesure du processus de concertation.

Mobiliser chaque habitant, individuellement

Les premières réactions donnent un aperçu de la perception souvent défaitiste qu'ont les habitants de leur quartier. Un des enjeux de la concertation, c'est de modifier cette perception, de croire aux possibilités de l'action collective pour changer son cadre de vie et redonner vie à des espaces extérieurs, pour un peu de changement dans son quotidien. La mobilisation par le porte-à-porte laisse entrevoir cette possibilité et les garanties que l'on se donne pour la réaliser.
La (courte) discussion avec chacun se propose de dépasser ces premières réactions pour parler du projet, de son intérêt collectif et de son aspect participatif. Ne pas oublier que les gens entendent parler du projet pour la première fois et qu'ils ne savent pas de quelle sorte de « jardin » on leur parle ! Il s'agit d'éveiller la curiosité à son sujet pour donner envie d'en discuter. Aux questions posées, aux obstacles envisagés, il n'y a pas de solution « toute faite » mais seulement une manière de les aborder. **Donner quelques exemples concrets** des aspects du projet et de la vie des jardins, de difficultés rencontrées et surmontées ailleurs peut stimuler l'imagination et permettre de se projeter dans sa réalisation, d'entrevoir son intérêt personnel.
Les personnes qui se mobiliseront le plus facilement seront souvent celles qui arrivent à se projeter dans le futur du jardin, qui ont des facilités à envisager l'action collective, qui ont envie d'y croire, celles qui ont une expérience du jardinage et/ou envie « d'avoir » une parcelle. **Le porte-à-porte doit permettre de repérer celles pour qui, bien qu'étant intéressées, cette démarche est plus difficile** : il faudra revenir vers elles pour les inviter à nouveau aux réunions de concertation (d'où l'intérêt de recueillir les coordonnées des gens intéressés qui voudront bien les communiquer).

Éléments de discussion informelle, d'un argumentaire du porte-à-porte

À la question : « Un projet de jardin vous paraît-il intéressant ? », les premières réactions sont bien souvent du type « Je vous souhaite du courage » ou encore « Ici, ça ne marchera jamais »...
- C'est aussi ce que pensaient les habitants d'autres cités et aujourd'hui, il y a dans leur quartier un jardin et ça marche ! Pourquoi pensez-vous qu'ici ça ne marcherait pas ? Ou bien : pensez-vous que ce serait bien pour le quartier ?

« Des projets qui aboutissent à rien, on en a vu plein. »
- Avant de venir vers les habitants, nous nous sommes assurés que [le bailleur] était d'accord pour mettre des terrains à disposition et que les collectivités étaient prêtes à soutenir le projet. Maintenant, le jardin se fera avec les habitants. En décidant ensemble de ce que l'on veut. Est-ce que l'on veut un espace pour cultiver tous ensemble ou pas, ou encore, par exemple, est-ce qu'on veut des clôtures ou pas, est-ce que chacun a ses outils ou est-ce qu'on les achète en commun, qui les paie ?...
- Justement, il faut des sous pour tout ça...
- C'est pour cela qu'il faut choisir ensemble. Si les habitants s'accordent sur ce qui leur paraît important et si on sait dire pourquoi, c'est plus facile d'obtenir un budget.

- Qui décide ?
- Les habitants qui participent décident ensemble ou on vote. Ensuite on voit si les finances suivent... Il faudra négocier et il y aura peut-être des concessions à faire. C'est la vie !
- Et ça serait où ?...

« Le bailleur, parlons-en ! Ça fait des mois que... mon chauffe-eau qui goutte... ma douche qui fuit... vous trouvez ça normal, vous ? »
- C'est sûr que c'est très désagréable. Vous connaissez quelqu'un pour vous appuyer dans vos démarches ? (…) Si le bailleur s'engage dans ce projet, c'est aussi pour que les choses changent dans la cité. Ce projet de jardin ne résoudra pas les problèmes dans les logements, il peut aider à ce que les espaces extérieurs soient plus agréables, que tout le monde en profite. Qu'en pensez-vous ?
- C'est sûr qu'on n'a pas trop envie de sortir. Vous avez vu… ?
- Justement un espace jardiné où se retrouver, pour faire pousser vos légumes, ça vous plairait ?

« Les gens ne sont pas prêts à se bouger. »
- Plusieurs personnes m'ont dit être intéressées. Au départ, on commencera avec quelques personnes et puis petit à petit d'autres viendront. Certains ont besoin de le voir pour y croire. On ira sans doute visiter des jardins pour voir ce qui se fait ailleurs et réfléchir à ce qui nous paraît bien pour ici. Ensuite, quand le jardin sera aménagé, il y aura un animateur du jardin pour faire vivre le jardin, motiver les personnes qui se décourageraient. Et vous-même...

« Vous n'êtes pas le premier à venir avec un beau projet, et après... » Ou bien : *« Ici rien ne dure bien longtemps »*, ou encore *« Les jeunes... »*
- Quand les gens et même les jeunes comprennent que c'est un jardin construit par les habitants, qu'ils les voient travailler dans le jardin, qu'ils voient les légumes pousser, les espaces extérieurs reprendre vie, alors ils respectent le travail qui est fait. Bien sûr qu'il peut y avoir quelques ratés, mais ça vient petit à petit, et quand on s'accroche, finalement, les jardins, ça marche ! Par exemple... Et puis le jardin peut aussi être un lieu pour se retrouver, boire un thé, c'est un lieu de vie pour tous. Les gens ont alors plus envie de participer que de démolir. Les jeunes, on les fera participer ! Peut-être sous forme de chantier de jeunes. Ils ont aussi leur place au jardin, n'est-ce pas ?
- Pour jardiner, il faut être prêt à travailler un peu...
- Vous vous y connaissez en jardinage ?

« Les gens ne veulent pas se mélanger, ils restent entre eux. »
- Au jardin tout le monde se retrouve, travaille côte à côte, partage un thé, un repas. Avant de jardiner, toutes les personnes intéressées discuteront ensemble de ce que sera le jardin... Avoir un projet en commun, ça aide à se parler ! Le jardin, c'est des moments où on travaille, où on mange, où on rigole tous ensemble. Le groupe devra également décider de ce que l'on peut faire ou pas au jardin, faire un règlement intérieur.
- Qui le fera respecter ?

- Lorsque les gens ont fait ensemble le règlement, ils savent pourquoi ils ont décidé telle ou telle chose, c'est plus facile de le respecter. Et puis il y aura une personne chargée de l'animation, de faire respecter le règlement et aussi pour l'organisation du collectif et soutenir ceux qui n'ont pas l'expérience du jardinage.

« Vous aimeriez cultiver vos propres légumes ou quelques fraisiers ? »
« Je n'ai jamais jardiné », « ce serait intéressant pour les enfants », « j'adore les plantes », Quand j'étais petite... », « Au pays... », « On a tout de même de quoi acheter des légumes ».
- Un animateur viendra régulièrement au jardin pour soutenir les habitants-jardiniers dans la découverte du jardinage, expliquer les principes d'une culture naturelle, l'usage des outils... et favoriser l'organisation collective.
- Disposer d'un petit bout de jardin permet de cultiver des légumes rares que l'on ne trouve pas au supermarché. Et ils ont un autre goût que ceux-là ! Vous avez déjà goûté des légumes tout juste récoltés et mûrs à point, des tomates par exemple ? C'est vous qui cuisinez à la maison ?

« Et vous-même, vous seriez intéressé ? Non mais... »
« J'aimerais bien ! Je ne peux plus avoir ce genre d'activité », « Je n'ai pas le temps », « Des légumes ? Oui ! Mais jardiner, non ! » « Je suis paysagiste, terrassier, maçon, cuisinier... ».
- Venir boire un thé au jardin ? Jardiner en hauteur sans avoir à vous baisser, est-ce que ça vous serait possible ?
- Aimeriez-vous jardiner de temps à autre ? Participer aux aménagements, à la vie du jardin ? Pourriez-vous nous aider occasionnellement ?
- Participer à un atelier cuisine, ça vous plairait ?
- Vous pensez que c'est un projet intéressant pour le quartier ? Venez le faire entendre et donner votre avis ! Même si vous ne souhaitez pas une parcelle pour vous-même, vous avez votre mot à dire sur le jardin, sur ses aménagements, sur vos attentes ou vos craintes en tant qu'habitant(e).

Les outils du porte-à-porte
Les affichettes à remettre à chaque habitant : elles informent du projet, de la date de la réunion d'information collective et portent les logos des partenaires du projet.
Il est indispensable que le bailleur fournisse la liste des locataires (et un passe d'entrée dans les immeubles). Le fait de disposer de cette liste, de connaître le nom des habitants peut rassurer sur les intentions et la véracité des propos des personnes qui mènent le porte-à-porte. D'un point de vue pratique, elle évite de noter le nom des personnes (d'en écorcher l'orthographe ou de faire épeler...), elle permet de noter l'absence de réponse, de prendre rapidement quelques notes et de repérer dans les divers immeubles qui a été rencontré ou pas (quitte à revenir dans certains immeubles à un autre moment si trop peu de personnes ont ouvert leur porte).
Un plan ou une image satellite du quartier avec les espaces potentiels de jardins repérés : il concrétise le projet et constitue une base de discussion. Il aide l'interlocuteur à se projeter dans la réalisation d'un projet dont il entend parler pour la première fois.

Une synthèse qualitative et quantitative du porte-à-porte

D'un point de vue qualitatif, il s'agit de faire une synthèse des premières réactions au projet, des inquiétudes et oppositions éventuelles, des questions les plus fréquentes. Certaines orientations ou besoins peuvent s'esquisser. Par exemple, durant le porte-à-porte, vous avez rencontré de nombreuses personnes âgées dont plusieurs vous ont dit regretter de ne pouvoir physiquement cultiver une parcelle alors qu'elles aimeraient jardiner : un espace spécialement aménagé pour elles doit-il être envisagé ?

Quantitativement, il faut être en mesure de donner, sur la totalité des logements : le nombre de foyers sollicités, le nombre de portes ouvertes et parmi celles-ci, le nombre de personnes ayant déclaré être intéressées par le l'idée de jardin, celles intéressés par une parcelle. Le nombre de personnes souhaitant être informées des suites du projet, celles ayant fourni leurs coordonnées peuvent constituer des indicateurs supplémentaires.

Pour chaque sujet en débat, pour les différentes options qui se dessinent, l'animateur de la concertation suscite les questionnements sur les différents aspects de la vie du jardin susceptibles d'être impactés par le sujet abordé. Les partenaires peuvent avoir mis un cadre ou trancher certaines des questions soumises au débat, par exemple : des critères d'attribution, une dimension minimale et/ou maximale des parcelles, une ouverture du jardin à tous dans certaines conditions ou en permanence, une parcelle pédagogique, une hauteur maximale de clôture, des clôtures qui laissent le jardin visible de l'extérieur...

Le jardin

Des parcelles familiales ou un jardin collectif ?
Les options :
- un jardin divisé en parcelles familiales (avec ou sans parcelle(s) pour la culture collective) ;
- un jardin cultivé collectivement (avec ou pas des mini espaces individuels pour ses expérimentations personnelles).

Les habitants souhaitent-ils avoir un espace privatif que chacun organise selon son envie ? Chacun décide-t-il individuellement de ce qu'il cultive et du moment où il procède aux travaux nécessaires ? Ou bien souhaitent-t-ils organiser collectivement les travaux au jardin, quitte à disposer d'un tout petit espace personnel pour leurs propres expérimentations ? Un jardin cultivé collectivement dans son intégralité suppose que soient effectués collectivement les choix et les travaux de culture, les récoltes et leur répartition. L'animateur est le garant d'une équité et de l'ensemble du fonctionnement du jardin. Dans quelles conditions le jardin est-il dès lors accessible aux habitants-jardiniers en l'absence de l'animateur ? Le jardin est-il accessible à toute personne souhaitant jardiner ou à un nombre de personnes défini pour une saison ou plus ? Cette question conditionne le fonctionnement du jardin, son organisation et ses aménagements. Souvent, le choix d'un jardin collectif aura été privilégié en amont par la structure porteuse ou la collectivité. Mais, **du point de vue des habitants, le choix des parcelles familiales est quasi-systématiquement majoritaire.** L'organisation d'une parcelle collective sur un jardin de parcelles familiales pose des questions similaires à celle d'un jardin collectif (cf. ci-dessous).

La dimension des parcelles familiales
Elle est conditionnée par les attendus du jardin (des collectivités, de la structure porteuse du jardin, des habitants) : souhaite-t-on que le jardin impacte les possibilités d'autonomie des personnes ?
Les options principales :
- disposer de parcelles permettant un apport significatif de légumes qui contribue à la sécurisation alimentaire : pouvoir choisir son alimentation et disposer d'aliments diversifiées et de qualité (quand bien même on ne vise pas l'autosuffisance des personnes en légumes) ;

- des parcelles pour permettre au plus grand nombre possible de personnes d'expérimenter le jardinage : voir pousser et déguster de temps à autre quelques légumes.

Sur le pourtour méditerranéen, où l'on peut cultiver toute l'année, on peut théoriquement prétendre à un apport significatif de légumes (l'assurance d'avoir à tout moment des légumes au jardin) avec une parcelle de 25 m² à condition d'optimiser son espace. Dans les régions montagneuses ou froides, où l'on a quasiment une seule saison réelle plus ou moins longue de production, les besoins sont estimés entre 50 et 70m² selon la durée de la saison. Il faut alors de l'espace pour une grande diversité de légumes durant une même période et une surproduction est nécessaire pour faire des provisions pour la période hivernale de non-production. Ces considérations influent sur les choix d'aménagement, sur les priorités régissant leur programmation et les objectifs d'animation. La dimension choisie constituera réglementairement la superficie maximale d'une parcelle par foyer.

De [bonnes] pratiques de jardinage et de voisinage (Les choix arrêtés seront portés dans le règlement intérieur.)

Un jardin « bio » ? De plus en plus de villes adoptent une charte des jardins qui va dans le sens de pratiques agrobiologiques et dans laquelle l'animateur peut chercher un appui et un support de discussion. La question n'est pas de faire du « bio » ou pas, mais de savoir si l'on veut un jardin le plus naturel possible ou pas : l'agrobiologie rend cela réalisable. Il est important d'entendre les réactions et les raisons qui les guident. Si le principe de l'agrobiologie fait de moins en moins l'objet d'oppositions, les craintes portent davantage sur la difficulté de sa mise en œuvre et sa capacité de production : des démonstrations, la visite de jardins cultivés sur ce mode peuvent lever ces appréhensions. Questions et arguments pour une culture « bio » :

- Il n'est pas possible que certains cultivent en « bio » et d'autres pas.
- La culture « bio » nourrit la terre, s'inscrit dans le cycle du vivant qu'elle préserve et contribue à développer.
- Quels produits toxiques (qu'ils soient ou non acceptés en agrobiologie) peut-on accepter dans un jardin accueillant des enfants et ouvert à tous ?
- Préfère-t-on des légumes avec ou sans pesticides (même si ceux-ci ne sont pas considérés comme dangereux pour la santé) ?
- On peut cultiver en « bio » et obtenir de bons résultats !...

Conséquences : en termes d'aménagements et de vie du jardin, le choix d'un jardin « bio » nécessite un espace réservé au compost et autres intrants naturels, et de s'organiser pour son entretien régulier. On alimente le compost avec les déchets domestiques ramenés de chez soi, les résidus végétaux de ses cultures. Les habitants seront-ils invités à trier et déposer leurs restes de cuisine ? Le jardin, lieu de nature dans la cité, lieu d'éveil à l'environnement pour les enfants, sera-t-il un lieu de transmission en matière de développement durable pour tous ?

Des plantations non autorisées : les plantes illégales, les plantes toxiques ou psychotropes, les arbres et gros arbustes dont le système racinaire pourraient être trop invasif ou le feuillage trop ombrageant pour les voisins...

L'obligation de cultiver : tout ou partie de sa parcelle, précision sur la préférence donnée aux plantes vivrières...

L'ouverture du jardin aux habitants non-attributaires

Un jardin s'implante sur des espaces extérieurs : l'usage antérieur est à prendre en compte et les usagers seront consultés (quand bien même l'espace ne sert que de « raccourci » à quelques piétons). Il s'aménage peu à peu au fur et à mesure de son appropriation et de la vie du jardin. Son ouverture permanente suppose une communication et une pédagogie des usages des différents espaces, un aménagement qui en facilite la lecture par tous et des équipements solides. Cette compréhension aussi se fait peu à peu au gré des activités et invitations proposées aux habitants non-attributaires.

Une porte fermée mais pas à clé et ouverte en présence des jardiniers ou de l'animateur peut suffire à signaler l'invitation à entrer ou pas.
Un jardin fermé à clé ? Les espaces extérieurs de la cité sont des espaces privés (patrimoine du bailleur) et publics (pour les habitants de la cité). Contrairement aux espaces publics de la ville, vécus comme étant à tout le monde et à personne, ceux de la cité sont vécus comme des espaces collectifs (à nous, les locataires), même si beaucoup en ont peu l'usage. Créer un jardin, c'est donc aménager un espace collectif pour un usage particulier. On pourrait croire que la fermeture à clé du jardin évitera des déprédations et chapardages opportunistes et c'est sans doute vrai... Mais le remède risque d'être pire que le mal : un jardin de la cité fermé à clé dénote une appropriation par les jardiniers d'un espace dont les autres habitants seront spoliés. Le jardin risque de n'être plus perçu comme un espace extérieur aménagé pour tous. Son ouverture permanente, sa visibilité depuis l'extérieur signifient à chacun que le jardin reste un espace public (selon des règles portées à la connaissance de tous).
L'usage de l'espace de convivialité : est-il réservé aux habitants-attributaires et aux rencontres festives en présence de l'animateur ou bien tout habitant peut-il en disposer à son gré ? Selon quelles conditions ? Pour boire un thé, faut-il en informer la structure gestionnaire du jardin ? Et pour un repas collectif, un barbecue ? Ces possibilités et ces règles s'appliquent-elles à tout habitant ou seulement aux jardiniers attributaires ? Comment son installation et son équipement seront-ils appropriés aux règles que l'on voudra se donner ?

Les parcelles

Une ou des parcelle(s) collective(s) ?
L'organisation collective autour de ces parcelles sera discutée plus tard dans le cadre de la participation à la vie du jardin. Cependant, l'existence de ces parcelles collectives impacte l'aménagement du jardin et il est nécessaire de comprendre son influence sur la vie du jardin pour décider de son intérêt. Ces implications révèlent certaines responsabilités des habitants-jardiniers, elles sollicitent aussi leur positionnement et leur engagement vis-à-vis de la collectivité. Qu'elle soit à disposition de ces derniers, à l'usage des habitants non-attributaires ou d'autres publics, les principales questions concernant une parcelle collective sont les suivantes :
Le type de culture :
- Une monoculture saisonnière ou bien une culture diversifiée ? En général, la dimension de la parcelle ne permettra pas un apport régulier de légumes aux participants et leur famille : la monoculture pallie à cela. Elle permet la culture de légumes invasifs sur de petites surfaces (les courges). Une culture diversifiée favorise les expérimentations. Cette question concerne particulièrement la parcelle collective des attributaires de parcelles familiales.
- Une parcelle pour les plantes aromatiques ? Les vivaces ? Les fleurs ? Ou toutes à la fois ! Elles ont aussi leur place sur les parcelles en plantes compagnes des légumes. Une telle parcelle favorise la découverte et la participation des personnes non-attributaires.
- Des arbustes fruitiers, un verger...

L'usage de la production. Si l'on opte pour une monoculture saisonnière, la récolte peut être divisée entre les participants et/ou servir à la préparation de conserves (et/ou plats congelés si l'on dispose de congélateurs). Dans le cas d'une culture diversifiée : souhaite-t-on rapporter à la maison chaque semaine une tomate ou dix haricots verts ou envisage-t-on un usage collectif de la production ? La production peut être utilisée pour la préparation de repas

collectifs ou constituer l'apport ou un appoint en légumes à un atelier cuisine. Concernant les fruitiers, à qui est destinée la production ? Pour quel usage (une fête de jardin, du quartier) ?
L'organisation de la production : choix des cultures, entretien et arrosage, répartition de la production. Travaillera-t-on collectivement sur cette parcelle avec l'animateur ou bien organisera-t-on les travaux à tour de rôle ? Dans le cas d'une parcelle pédagogique, qui entretient et arrose pendant les vacances, quel usage de la production durant ces périodes ?
La dimension de la/des parcelles collectives doit être proportionnée à la superficie totale du terrain et au nombre de parcelles, si elle est à l'usage des habitants-jardiniers : combien de kg par personne attend-on d'une production collective de pommes de terre ? Il est judicieux que la superficie d'une parcelle collective soit un multiple de celle des parcelles familiales afin de pouvoir par la suite la subdiviser en parcelles selon l'évolution des usages.

Une ou des parcelle(s) collective(s) pour des habitants non-attributaires de parcelle ?
Elle est fonction de l'ouverture du jardin aux habitants non-attributaires, des choix et capacités d'accueil et d'animation. Des structures sont susceptibles d'être intéressées par l'usage de ces parcelles : écoles, centres de loisirs, action collective d'insertion, structures d'accueil de personnes handicapées... L'avant-projet aura permis d'évaluer les besoins et demandes en la matière. Par ailleurs, des personnes non-attributaires de parcelle peuvent souhaiter jardiner occasionnellement ou régulièrement et participer à des actions collectives.

- Certaines personnes ne souhaitent pas prendre l'engagement régulier de l'entretien d'une parcelle et de l'organisation du jardin.
- D'autres auront trop attendu de voir le jardin se faire pour y croire et vouloir y participer : les parcelles sont déjà attribuées.
- Le nombre de personnes intéressées par une parcelle peut être plus important que le nombre de parcelles disponibles. Quel que soit le mode d'attribution des parcelles, certaines personnes n'en disposeront pas...
- Plusieurs espaces sont susceptibles de devenir des jardins dans le quartier, mais la programmation de leur aménagement est échelonnée dans le temps (ou simplement remise à plus tard) : des habitants peuvent vouloir expérimenter et apprendre le jardinage en attendant de disposer d'une parcelle sur de futurs jardins. La structure d'animation peut souhaiter entretenir la mobilisation des habitants grâce à une parcelle collective.
- Un atelier cuisine existe sur le quartier ou pourrait être en projet, et être intéressé par sa propre production de légumes ou un partenariat avec des jardiniers d'une parcelle collective.
- L'espace disponible pour un jardin est bien trop petit pour être divisé en parcelles en regard du nombre d'habitants du quartier.
- Des espaces sont aménagés pour des personnes à mobilité réduite…

L'existence de telles parcelles concerne en premier lieu la structure gestionnaire du jardin et ses partenariats locaux, elle impacte surtout l'organisation de l'animation et la disponibilité de l'animateur (et l'engagement des partenaires, le soutien financier du poste d'animation et de ses activités). Les participants à la concertation doivent prendre cela en compte. Selon le mode d'attribution retenu, ils doivent également envisager l'éventualité qu'ils ne soient pas attributaires d'une parcelle (provisoirement ou définitivement) : quelles seront dès lors leur attente vis-à-vis du jardin ? Chacun doit prendre également la mesure de sa capacité d'engagement tout en ayant l'assurance que l'animateur est là pour les soutenir.
Ces parcelles seront-elles accessibles en l'absence d'un animateur ? En présence de jardiniers attributaires de parcelles ? Cette question s'imbrique avec celle, plus générale, de l'ouverture du jardin aux habitants non-attributaires de parcelles. Dans le cadre de la concertation, ce sont les questions de l'ouverture du jardin, de l'existence de ces parcelles et de leur dimension qui doivent être décidées.

Des parcelles de différentes dimensions ?

Des parcelles de dimensions variées compliquent l'aménagement du jardin et leur répartition sur l'espace (et pourtant, elles donnent au jardin un charme « naturel » que l'on créera plus difficilement avec des parcelles identiques alignées de manière rectiligne). Elles compliquent également les attributions de parcelles : quand une parcelle est libérée, le nouvel attributaire peut être frustré de se retrouver avec une parcelle ne correspondant pas à ses attentes et/ou plus petite que la parcelle du voisin. Doit-il attendre qu'une parcelle à sa convenance soit libérée ou « se satisfaire » d'une situation qui lui paraîtra injuste ? Et si l'on imagine un déplacement des personnes en fonction des superficies de parcelles, il faut comprendre que l'appropriation de son espace comporte un attachement à celui-ci : changer de parcelle, c'est presque repartir de zéro dans son engagement sur le jardin.

En fonction de leur disponibilité ou de leur besoin de production, de leur capacité physique ou d'engagement, certains pourraient souhaiter une parcelle plus petite. Lorsqu'il s'agit de convenance personnelle, mieux vaut envisager de trouver une personne avec laquelle partager sa parcelle. La cohabitation est-elle informelle ou conventionnelle ? Qui est l'attributaire ? Faut-il établir des règles de cohabitation, générales ou au cas par cas ? Dans tous les cas, l'animateur doit sonder les motivations de ces choix : ces sollicitations peuvent dissimuler un manque de confiance en soi, la méconnaissance du jardinage, des capacités de rendement et/ou la difficulté à évaluer ses besoins... Quelle que soit la dimension de la parcelle, elle pourra paraître immense au néophyte ou minuscule au jardinier aguerri, la place manquera toujours pour une plantation ou une autre, et la parcelle sera bien assez grande lorsqu'il s'agira de l'entretenir et de l'arroser...

Il peut être envisagé des dimensions de parcelles différentes en fonction de la composition du foyer : selon quels critères généraux évaluer les besoins individuels ? À titre d'exemple, une personne seule peut soutenir ses parents ou ses enfants adultes et leurs familles (sans qu'ils soient pour autant « à sa charge »). Elle peut partager avec ses voisins ou amis. La générosité, la solidarité favorisent la vie sociale de manière parfois tout aussi vitale que le fait de se nourrir. Les besoins seront-ils évalués en fonction des revenus, ou des charges ?

L'attribution des parcelles

La parcelle N est attribuée à un foyer titulaire d'un bail selon les règles d'attribution et par une convention signée par le titulaire et la structure gestionnaire du jardin. Le règlement intérieur est également signé.

Un comité d'attribution, composé de représentants de structures locales et de l'animateur de jardin, garantit le respect des règles d'attribution validées par tous. Il étudie les cas où pourrait être remise en question l'attribution d'une parcelle, notamment les cas de décrochage, et décide de mesures adaptées à la situation. Il est important que les habitants soient assurés de l'équité de ce comité. Des garde-fous leurs paraissent-ils nécessaires ? La présence d'un habitant-jardinier lors des réunions de ce comité est-elle souhaitable en regard de la confidentialité que peuvent exiger certaines situations ?

Des critères d'attribution : une parcelle unique par foyer, être habitant détenteur d'un bail, ne pas disposer de jardin... En fonction des revenus ? Du quotient familial ? Du « reste à vivre » ? Établir des priorités sur ces considérations (dont il faut rappeler qu'elles sont confidentielles) risque de stigmatiser les personnes concernées. Recherche-t-on la mixité sociale ou réalise-t-on le jardin des plus pauvres ? Réserver quelques parcelles pour des cas particuliers, des demandes spécifiques ? Ce choix relève des partenaires. Les critères ne seraient dès lors pas les mêmes pour tous ? Dans tous les cas, ils doivent être clairs, compréhensibles par tous et ne doivent pas prêter à des procès d'intention en arbitraire ou en copinage parce que laissés au gré de personnes ou d'une institution décisionnaires.

Le recueil de la demande. Comment fait-on pour demander une parcelle ? Comment les demandes sont-elles recueillies, avec quelles explications données à chacun ? Continue-t-on de mobiliser les habitants et de les informer des avancées du projet pendant l'étape de concertation collective ? Et après le lancement du jardin ? Les personnes inscrites souhaitent-elles participer à la concertation, ou plus tard à la vie du jardin, en attendant que soient disponibles des parcelles ? En ont-elles l'obligation, dans quelles conditions ?
Validité de l'attribution. Tant que l'on répond aux critères d'entrée ?
Le mode d'attribution. Il faut distinguer l'attribution initiale des parcelles lors du lancement du jardin et le mode d'attribution des parcelles disponibles ensuite. La participation à la concertation collective conditionne-t-elle l'attribution initiale ou suffit-il d'être inscrit sur une liste de demandeurs ? Autrement dit, y a-t-il une prime à la participation, à l'assiduité ? Il est tentant de « récompenser » ce travail de co-construction du jardin, de pionnier, mais il est plus difficile aux personnes les plus fragiles, les plus isolées de se mobiliser et de participer.

- Attribution par tirage au sort parmi les demandeurs : lors de l'attribution initiale des parcelles, elle garantit une certaine équité entre tous. Conservera-t-on ce mode d'attribution par la suite ?
- Attribution par ordre d'inscription sur une liste de demandeurs : au lancement du jardin, ce mode d'attribution revient à une prime aux pionniers et risque d'exclure les personnes plus lentes à réagir. C'est par contre un mode relativement équitable pour attribuer les parcelles libérées au fur et à mesure de la vie du jardin.

Une séance d'attribution initiale des parcelles. Elle a un caractère festif et solennel : elle marque le lancement du jardin. Elle peut être l'occasion d'un rappel de l'historique du projet et du travail de concertation mais, surtout, d'une lecture pour tous du règlement du jardin et des règles de vie au jardin. Intervient-elle une fois les aménagements réalisés ? La présence à cette réunion est-elle requise pour pouvoir être tiré au sort ? En cas d'impossibilité, peut-on se faire représenter ? Cette réunion peut également revêtir un caractère officiel en présence de représentants du bailleur, des collectivités et partenaires.
La répartition des emplacements entre habitants-jardiniers attributaires. Elle peut se faire lors du tirage au sort, quitte à ce que les personnes s'échangent ensuite les parcelles selon leur convenance. Ou, inversement, chacun choisit, et l'on tire au sort en cas de litige...

L'aménagement du jardin

Ces questions sont abordées dans le but de parer aux installations indispensables, de prévoir les espaces nécessaires aux hypothèses retenues et la montée en puissance de l'aménagement. Le contraire d'un « jardin clés en main », c'est aussi un « jardin-pas-fini », qui va progresser et embellir d'année en année, au gré des activités qui s'y déclinent, des énergies qui s'y développent… et des financements qui seront trouvés. Il est important de garder **des espaces encore peu déterminés**, qui évolueront au fil du temps en fonction des usages et de l'expérience collective.

Cohérence paysagère
En regard des espaces « utiles » aux différentes fonctions du jardin, l'aménagement doit aussi répondre aux diverses motivations à y venir : lieu de détente, d'expression, de contemplation, d'acquisition et de mise en œuvre de savoirs, de rencontres intimistes ou de retrouvailles festives, d'activités collectives et individuelles..., et prendre en compte la diversité des usagers potentiels. L'appropriation de l'espace, qu'il soit individuel ou collectif, se fait avec le vécu du

lieu et passe par sa personnalisation. Les questions d'aménagements doivent anticiper les espaces nécessaires aux usages envisagés et définir le cadre dans lequel ils se réaliseront pour éviter le syndrome du « squat » comme celui de la standardisation.
Les éléments fonctionnels paysagers structurent le jardin. Les couleurs, les textures et matériaux, les liaisons végétales peuvent être utilisés pour les unifier ou les caractériser :

- les parcelles peuvent être de formes différentes (à superficie égale) ;
- les éléments de relief – talus, arbres mais aussi treilles, bordures, cabanon, cuves à eau, composteurs – rythment et/ou identifient les différentes unités spatiales ;
- des lignes structurantes – les haies, les cheminements et allées – relient les divers espaces ; elles peuvent réserver des espaces interstitiels, jouer avec les haies ou les arbres pour ménager des espaces ombragés... ;
- la couleur, les matériaux : par exemple, une même couleur contrastante sur les éléments construits identifie les parcelles et structure le paysage ; des bordures de matériau identique unifient l'espace.

Aménagement paysager
Le périmètre du jardin : le jardin est-il clôturé ? Est-il isolé de son environnement ou visible de l'extérieur ? Est-il clôturé par des haies, des arbustes fruitiers, un grillage, une palissade ? À qui incombera l'entretien de ces équipements, leur réparation ou renouvellement : jardiniers ? services techniques ?
Le périmètre des parcelles : comment leurs délimitations sont-elles indiquées, marquées ? Bordures ou clôtures ? Sera-t-il autorisé de clôturer sa parcelle à son gré ? Avec des contraintes de matériau, de couleur ? La bordure des parcelles le long des cheminements délimite la séparation entre les espaces privatifs et les espaces communs, elle en facilite la lecture. La barrière, le portillon constituent une marque d'intimité.
Irrigation : l'arrosage par aspersion peut contribuer à la propagation de maladies. Un arrosage au jet ne permet pas à chacun de se rendre compte de sa consommation, qui peut devenir importante. Des cuves permettent une meilleure maîtrise de cette consommation : disposera-t-on une cuve sur chaque parcelle ou de grandes cuves pour plusieurs parcelles disposées en dehors de celles-ci ? Comment organisera-t-on le remplissage de ces cuves ? Des cuves collectives facilitent cette organisation. Arroser avec un arrosoir peut être considéré comme fastidieux : les points d'eau pour brancher les tuyaux de remplissage des cuves seront-ils accessibles en permanence ?

Les équipements
Des priorités seront établies, une disposition d'ensemble envisagée.
Cabanon collectif : un espace de stockage du gros outillage (brouettes, grelinettes...) est nécessaire. L'animateur de jardin a besoin de stocker du matériel qui servira aux chantiers collectifs, du matériel d'animation à l'usage des attributaires de parcelle ou d'autres publics. Un cabanon collectif est donc indispensable. Dans l'hypothèse d'un outillage mis et géré en commun, tous les outils nécessaires au jardinage y seront rangés, en quantité suffisante : la dimension du cabanon doit être adaptée au nombre de parcelles.
Cabanons et/ou casiers et/ou coffres individuels : pour entreposer des effets, un outillage ou du matériel personnel (pots...). Les effets personnels peuvent être entreposés dans un casier individuel dans le cabanon collectif, l'outillage et le matériel dans un coffre sur chaque parcelle. Utilité du cabanon individuel : pour bricoler, entreposer du gros outillage, se mettre à l'abri, pour le plaisir d'aménager un espace personnel et contribuer à l'appropriation de

sa parcelle par chacun... Il peut être envisagé un cabanon pour deux parcelles mais guère plus, sinon il devient un cabanon collectif et perd de son intérêt ! Les cabanons individuels empiètent sur l'espace cultivable souvent restreint des parcelles. Si l'option « coffre » est retenue, devront-ils être les mêmes pour tous ou laissés à l'appréciation de chacun ? Est-il autorisé de construire sa cabane ? Avec quelles contraintes ?

Les outils : dès lors que l'option « cabanon individuel » n'a pas été choisie, l'outillage de jardin sera partagé entre tous (un coffre individuel sur chaque parcelle ne peut servir qu'à du petit matériel). Ils sont inclus dans l'investissement initial du jardin. Il n'est pas nécessaire de disposer d'un exemplaire de chaque outil par jardinier. Le petit outillage (sécateurs, ciseaux...) est-il individuel ou collectif ? Plus l'outillage est petit, plus il est facilement égaré... Dans le cas de cabanons individuels, les outils seront-ils acquis par chacun ou un « kit » des outils indispensables sera-t-il inclus dans chaque cabanon ?

Serre collective et/ou châssis individuels : un espace pour mettre les premiers semis à l'abri des derniers gels permet de commencer plus tôt sa production dans la saison et d'optimiser la gestion de l'espace sur la parcelle. On peut également y mettre à l'abri certaines plantes en pot. Le besoin de ces équipements vient avec l'usage : les semis seront-ils réalisés collectivement, entreposés sur chaque parcelle ou sur un espace commun ? Si l'hypothèse d'une serre est retenue, il faut en prévoir l'emplacement. Le coût de ces équipements est-il inclus dans l'investissement initial ou remis à plus tard ? Si des châssis individuels sont choisis, sont-ils laissés au choix (et aux frais) de chacun ? Qu'ils soient auto-construits ou pas, devront-ils être les mêmes pour tous ?

Espace(s) de convivialité : la vie au jardin nécessite un ou des espaces pour du travail en commun, des réunions, des repas et autres moments conviviaux ou festifs. Sa dimension et son équipement (tables, bancs, chaises) sont proportionnels au jardin et au nombre de parcelles. Cet espace doit permettre de s'abriter de la pluie et du soleil. En fonction de la disposition du jardin, il peut être envisagé l'aménagement de petits espaces conviviaux secondaires : on ne le saura qu'à l'usage !

Un point d'eau potable : l'eau stagne dans les cuves, une pompe à eau manuelle permet de disposer d'eau potable en évitant le risque d'un robinet qui resterait ouvert.

Des équipements de cuisine au bois ou solaire : s'ils sont mobiles, ils devront pouvoir être entreposés dans le cabanon.

Des toilettes sèches : c'est un équipement indispensable et facile d'installation. Même dans un jardin en pied d'immeuble, on ne remonte pas chez soi pour aller aux toilettes ! Sans parler des visiteurs et de l'accueil des groupes. Cependant, vider la cuve et nettoyer les toilettes ne sera pas aisé à organiser.

Des règles parfois difficiles à appliquer

Un jardin implanté aux abords d'une cité sur un terrain mis à disposition par la municipalité, et géré par le Centre Social du quartier, comprend 40 parcelles de 50m² et une parcelle collective de 100m². Initialement, les parcelles étaient attribuées pour 3 ans. Le règlement intérieur prévoit que chaque année quelques parcelles seraient tirées au sort pour être remises dans un pot commun : les attributaires perdraient leur parcelle. Un tirage au sort parmi les demandeurs en attente déterminerait quels seraient les nouveaux attributaires de ces parcelles remises à disposition. Les personnes ayant perdu leur parcelle peuvent être à nouveau inscrites dans la liste des demandeurs. Une parcelle collective est mise à disposition des personnes en attente d'une parcelle ou de personnes souhaitant jardiner sans s'engager dans l'appropriation d'une parcelle. Par bonheur, les quelques déménagements ou les rares défections ont permis de faire face aux demandes : aucune parcelle n'a dû être retirée. Le règlement intérieur est resté inchangé mais les animateurs n'envisagent pas de devoir l'appliquer...

La vie du jardin et l'engagement des habitants-jardiniers

Les jardins faits de bric et de broc sont la hantise des partenaires institutionnels et des riverains. Le règlement préviendra les débordements éventuels. Comme pour l'espace collectif qui sera investi et aménagé peu à peu en fonction des usages, il est très important que le règlement laisse à chacun la possibilité d'une personnalisation de l'espace privatif qui en favorise l'appropriation. Les débordements ne pourront être contenus que si les moyens sont donnés d'un aménagement permettant de faire respecter le règlement. Certains personnaliseront leur espace très rapidement, défaire sera pour eux difficile et décourageant.

Le règlement intérieur comportera les règles générales qui s'imposent à toute personne pénétrant au jardin, celles réglementant l'usage des parcelles familiales ou collectives et les règles concernant l'engagement des habitants-attributaires : ce n'est pas une liste d'interdits, ce sont les modalités de fonctionnement du collectif. Il fixe ainsi le cadre de vie au jardin. Il prévoira les modalités de modification du règlement. Préciser qu'il est issu de la concertation entre habitants rappellera à tous les modalités de son élaboration.

La convention d'attribution précisera les causes et les modalités de la rupture de la convention (désaffection de la parcelle, contraventions répétées au règlement intérieur, absences systématiques aux travaux collectifs...).

Les règles de bon voisinage, entre jardiniers et avec les résidents des immeubles voisins : les usages des espaces et équipements collectifs ; les animaux domestiques (admis ou pas, tolérés dans quelles conditions précises ?) ; le bruit ; les véhicules ; les jeux de ballons...

Les limites de la personnalisation des parcelles : les « constructions » et aménagements, les quelques règles qui s'imposent à tous, en lien avec des choix paysagers par exemple...

L'engagement : l'entretien collectif des espaces et équipements communs ; les réunions de jardiniers ; la participation aux chantiers collectifs, aux événements...

Les objectifs et les interventions de l'animateur

Comment faire pour que, grâce au jardin, chacun conquière une part d'autonomie dans son quotidien, à commencer par le domaine alimentaire ; pour faire vivre le jardin, pour que chaque jardinier, le collectif, les habitants y trouvent du sens ? L'intervention de l'animateur s'organise autour de plusieurs visées :

- **accompagner les jardiniers dans leur stratégie de production ;**
- **stimuler une dynamique collective, ouverte à la diversité ;**
- **promouvoir des habiletés démocratiques dans un cadre de fonctionnement concerté ;**
- **soutenir l'implantation du collectif et du jardin dans la cité ;**
- soutenir **les** jardiniers **dans leur stratégie domestique ;**
- **essaimer les valeurs du jardin auprès des habitants par la coopération.**

Les objectifs sont autant de dynamiques indispensables à la vie du jardin et que vous cherchez à impulser par divers choix d'animation qui concourent à leur mise en mouvement. Selon l'environnement du jardin et son évolution, vous déclinerez vos objectifs et ajusterez vos modes d'intervention : veillez à **leur cohérence d'ensemble** à un moment donné comme dans leur évolution, tout en prenant le temps de préparer et d'installer chaque jalon. Certaines de ces dynamiques concernent plus particulièrement les jardiniers individuellement et/ou collectivement, d'autres l'ensemble des habitants ou la vie de la cité, ou encore l'ouverture de celle-ci vers l'extérieur. La finalité du jardin de contribuer à l'autonomisation des personnes et à leur prise sur leur environnement individuel et collectif ne peut se cantonner aux seuls attributaires de parcelles, c'est cependant sur ceux-ci que s'appuie le rayonnement du jardin et la réalisation de son potentiel de développement ; c'est aussi parce que le jardin rayonne que la responsabilité collective des jardiniers sera plus légère et qu'ils l'assumeront plus volontiers. Laissez le temps à vos actions de « prendre », laissez-vous le temps de les ajuster.

Trois formes d'évaluation – Pour évaluer l'utilité d'une réalisation, on **mesure ses effets (attendus ou non, positifs ou négatifs)** sur son environnement et son impact dans le temps comme au cours de son évolution, en regard des attendus du projet, d'un diagnostic initial et/ou de la dernière évaluation. Cette évaluation est un retour **sur période longue** (entre 3 et 5 ans), elle permet de (re)définir les orientations.

Le bilan d'un programme d'action, à court terme, sert à vérifier l'atteinte des objectifs et la conformité des moyens mis en œuvre, à procéder à des améliorations, à envisager de nouvelles actions. À partir d'objectifs généraux, vous définissez vos objectifs **pour une saison, une année**, les actions particulières à mettre en œuvre et les critères pour les évaluer : en quoi ces actions contribuent-t-elles aux objectifs ? Quels sont les indicateurs permettant de le constater (ils s'exprimeront souvent en nombre, quantité et fréquence) ? Ces résultats vont-ils vraiment dans le sens des orientations générales ? Les moyens attribués (votre temps, votre salaire, votre énergie, le budget) en « valaient-ils le coup » en regard des objectifs visés, d'une part, et des résultats constatés, d'autre part, sachant que les « résultats » peuvent être à retardement ou constituer un jalon nécessaire et transitoire d'une autre action.

L'évaluation-accompagnement est une pratique d'évaluation des processus **en continu**. Stratégies de production, stratégies domestiques et autonomisation, implantation du jardin, habiletés démocratiques : autant de processus en cours en fonction desquels vous ajustez en permanence vos interventions pour rendre intelligibles les diverses situations, et faire en sorte que chacun trouve du sens à ses actions.

5 – ACCOMPAGNER LES JARDINIERS DANS LEUR STRATÉGIE DE PRODUCTION

Stratégie de production : chacun définit, organise et réalise les actions à mener pour produire ses légumes selon ses goûts et son plaisir, son désir et ses besoins. Une courte définition pour un lent processus ! Car c'est justement en produisant leurs légumes en quantité significative que les jardiniers vont renouer avec leur goût et leur propre désir, qu'ils seront mieux à même d'identifier leurs besoins, ce qui leur fait plaisir ainsi qu'à leur famille. Autrement dit, c'est en « s'y mettant » que, pour chacun, de saison en saison, désir, technique et production se conforteront et s'ajusteront les uns aux autres. Vos interventions également.

L'animation a pour rôle de créer les conditions dans lesquelles chaque jardinier va trouver comment s'y prendre avec sa parcelle et ses plantations, se tester, expérimenter pour s'approprier la technique et son espace et produire au mieux des possibilités de celui-ci. Pour cela, les jardiniers doivent pouvoir s'appuyer sur des indications et supports techniques indispensables, définir et trouver les informations dont ils ont besoin au fur et à mesure que leur expérience s'affine, échanger avec d'autres sur leurs pratiques.

Jardin plaisir, jardin effort, la place du jardin dans le quotidien. Question de temps, d'organisation, de motivation ? Peu importe. Le quotidien est fait d'habitudes et le jardin peut y faire figure d'intrus, parfois envahissant. Installer le temps du jardin dans son quotidien n'est pas aisé, particulièrement pour les femmes lorsqu'elles travaillent, davantage encore pour les mères célibataires. Pour d'autres qui ne travaillent pas, c'est de trouver le rythme de la venue au jardin qui peut être difficile. Reconnaître cela, c'est **reconnaître l'effort** fait pour la conquête d'une part d'autonomie. Comment chaque jardinier maintient-il cet effort ? Venir en présence de l'animateur ou au contraire quand il n'y a personne, se donner rendez-vous au jardin, font partie des diverses astuces. D'autres instaurent un rituel : tous les samedis matin, c'est jardin ! Vous pourriez susciter des échanges sur cette question entre jardiniers/ères, sur leur façon de faire, pour imaginer d'autres possibilités.

De l'anticipation au jour le jour. Une bonne raison de venir au jardin, c'est aussi de savoir quoi y faire : quelles tâches en ce moment au jardin ? Chacun doit pouvoir prendre connaissance des travaux en cours sur les espaces collectifs et disposer des supports techniques lui permettant de se repérer dans les plantations de la saison. Concernant leurs parcelles, engagez les jardiniers à prévoir ce qu'ils feront les prochaines fois qu'ils viendront, et comment.

La préparation des saisons. D'une année sur l'autre, on croit oublier. Par exemple, une séance collective permettrait de faire ensemble un tour d'horizon des principaux légumes de saison : période de plantation, rendements, associations, entretien, amendement et préparation des sols, des récoltes... et de l'espace à prévoir pour la saison suivante. Faites appel à ce que chacun a mémorisé de son expérience, préparez au préalable des supports techniques à « déchiffrer » ensemble pour mettre en commun questions et réponses (vous posez surtout des questions). Réfléchissez ensemble à partir de cas concrets aux espaces nécessaires aux plantations selon les rendements et à leur répartition. L'intérêt de ce genre de séances réside dans le partage entre tous des mêmes informations au même moment, dans l'échange de connaissances entre participants. Suscitez la participation active de chacun et vérifiez au

préalable que votre support est bien lisible. Demandez à certains de vous y aider, plutôt à ceux qui risqueraient sans cela de n'être pas à l'aise pour participer. C'est aussi une occasion de consolidation du groupe, de développement de complicités et de confiance mutuelle sur le plan du jardinage.

Des semis (Qui décide de nos plantations ? Notre supermarché préféré ?). Comment chacun fait-il ? Préparer des semis collectifs avec ceux qui veulent y participer est l'occasion d'échanger sur les goûts de chacun et de sa famille, de réfléchir à ses besoins, aux variétés, à la quantité nécessaire de graines. Les achats, l'organisation collective et sa régulation seront discutés en commun. Vous prévoirez davantage de graines que nécessaire pour en donner, faire des échanges. Et faire découvrir aux autres de nouvelles variétés...

Des techniques de base : paillis, compost, fumier et gestion de l'eau. Pour une utilisation presque systématique des premiers, et une économie judicieuse de cette dernière. Vous le dites en donnant les explications, le faites et le répétez ! Tous les légumes n'ont pas les mêmes besoins. C'est en connaissant de mieux en mieux la particularité de chacun que l'on prend en compte ses besoins spécifiques.

Des gestes techniques. Selon les nécessités de la situation, vous jardinez avec les présents en expliquant ce que vous êtes en train de faire. Au démarrage du jardin, une démonstration des gestes de base et de maniement des outils permet de connaître leur utilité. Lesquels utiliser selon les situations ? C'est en pratiquant que chacun établit le rapport entre action, plantation et outil, que le corps mémorise les gestes et que les questions s'affinent. Les parcelles collectives sont l'occasion de travailler à plusieurs ces questions et ces pratiques, et pour chacun de montrer sa manière de faire.

Jardin plaisir, jardin effort (bis). Jardiner. La convivialité, le plein air, le travail collectif, la récolte... sont des sources de satisfaction. Mais le/la jardinier/ère doit trouver lui/elle-même tant son plaisir à jardiner que sa manière d'intégrer les diverses techniques. Comment *s'y mettre* et s'approprier la technique (corporellement et symboliquement) ? Quelques pistes :

- Une **intense séance** de jardinage est souvent source de satisfaction, par le travail accompli, la sensation qui suit l'effort physique. Le travail collectif, où tous s'encouragent mutuellement, produit cet effet. Le faire seul et *pour soi-même,* sur sa parcelle, est plus difficile pour certains. Encouragez-les à un travail soutenu sur leur propre parcelle. Ces jardiniers se rassureront ainsi sur leur capacité de réalisation, ils auront envie de continuer et d'entretenir le travail commencé.
- Un travail *intense* n'est pas un travail *acharné*. Accepter de **s'abandonner** dans des gestes techniques répétitifs « vide la tête ». Cela suppose d'oublier sa crainte de mal faire, d'oublier le résultat à atteindre et, en quelque sorte, de laisser « son corps penser pour soi » pendant un moment. Travailler en discutant de choses et d'autres permet d'éprouver une sensation similaire : pendant que l'on discute, les mains agissent sans qu'on s'en occupe ! Et en plus, elles mémorisent le geste effectué.
- Tout particulièrement, le jardinage agrobiologique n'est pas un travail *contre* mais un travail *avec...* la terre, les bestioles, les plantes, le vivant. Jardiner, c'est **jouer** avec tout cela : avec ce que l'on sait pour expérimenter à son gré, avec quelques techniques pour les oublier et se prêter au jeu selon son inspiration.
- Le jardinage agrobiologique, c'est aussi le soin du vivant. Bichonner ses semis, ses plants, ses légumes. Les protéger de la pluie et de la sécheresse. Nourrir de ses déchets les petites bêtes et autres micro-organismes du compost pour fertiliser de même la terre qui nourrira ses légumes. Faire cela

inscrit le jardinier dans le cycle du vivant. Prendre soin du vivant (car on ne prend pas soin seulement des malades ou des faibles) pour le préserver et le valoriser est une forme de **don** par lequel le jardinier tisse un lien au vivant et à soi-même.

Ma parcelle, un espace qui me ressemble

Pour se construire comme sujet, chaque individu a besoin d'avoir une prise sur son monde et d'éprouver sa capacité à le faire sien. L'autonomisation ne procède pas seulement de l'autoproduction alimentaire et de l'action collective mais aussi de l'appropriation de l'espace, physiquement, techniquement, symboliquement. S'approprier réellement son environnement, ce n'est pas seulement le maîtriser à des fins utilitaires. La dimension symbolique de l'appropriation est la condition de l'engagement. Elle passe par sa personnalisation : cette parcelle est la mienne, je la reconnais entre toutes et pour moi, elle n'est pas interchangeable.

Délimiter ses plantations et chemins selon son envie, avec les matériaux disponibles (plantes en pots, pierres, branches, paille, broyat...) permet de mieux se repérer dans son espace. C'est une manière de commencer à le personnaliser et une incitation à poursuivre. Planter des bordures de fleurs et d'aromates en plantes compagnes peut l'être également. Un regard sur les parcelles voisines, des livres, des visites d'autres jardins sont l'occasion de piocher des idées pour les transformer à sa manière.

6 – STIMULER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE, OUVERTE À LA DIVERSITÉ

Les jardiniers ne constituent pas un « groupe » qui viendrait à heures fixes pour une activité commune : chacun vient quand bon lui semble pour travailler sur sa parcelle. Certains ne s'y croisent que rarement. Le jardin n'est pourtant pas une juxtaposition de parcelles mais un lieu collectif. La vie du jardin repose sur son appropriation collective et une dynamique de groupe, sans laquelle il n'y a pas de collectif. Cette dynamique encourage en retour l'investissement de chacun sur sa parcelle. Elle ne suffit pas à l'action collective, elle en est cependant la condition nécessaire.

L'animation a pour rôle d'impulser et d'encourager une dynamique de groupe positive. Celle-ci s'appuie sur la rencontre et la convivialité, sur la confiance et la reconnaissance mutuelles, sur des buts communs et la coopération à des réalisations communes. La concertation constitue le moyen par lequel le collectif va prendre ses décisions et déterminer la manière de les mettre en œuvre.

De la convivialité. Un accueil chaleureux à chaque arrivant et un tour du jardin pour dire bonjour à chacun. Des moments informels ou thématiques autour d'un thé ou d'un café, une auberge espagnole et autres repas partagés sont des ponctuations essentielles de la vie du jardin.

Des rôles clairement identifiés. Entre la structure gestionnaire du jardin, l'animateur, les jardiniers, les autres usagers, qui décide de quoi, après concertation avec qui, consultation ou simplement information ? Quelles sont les responsabilités des jardiniers, du collectif, et donc leur pouvoir de décision sachant que trop de responsabilités épuisent le collectif ? Sachant que le jardin repose sur leur participation mais, réalisé sur un espace collectif, qu'il est aussi « le jardin de tous les habitants » (ni celui des seuls jardiniers et pas seulement celui de la structure qui le gère) ? L'animateur a en premier lieu un rôle de coordination des diverses actions et de garant des décisions collectives : dans quelles circonstances en réfère-t-on à lui ?

Des objectifs communs. Chaque jardinier a ses objectifs pour la saison et vous-même avez les vôtres. Définissez ensemble des objectifs communs et quelques priorités. Ils peuvent concerner le fonctionnement et l'entretien, des événements et la participation à la vie de la cité, des réalisations (aménagements, plantations), des actions collectives. Entre les besoins, les possibles, les rêves, les engagements, qu'est-ce que l'on trouve important ou que l'on aimerait réaliser cette année, cette saison ? A-t-on les moyens de le faire ? Et fixez vos objectifs...

Un investissement symbolique et collectif du jardin. De même que chacun s'approprie sa parcelle en l'investissant symboliquement, le collectif doit pouvoir aussi investir le lieu sur des valeurs communes et pas seulement sur sa nécessité et sa fonctionnalité. Dès lors, les participants pourront s'en sentir solidaires, se sentir concernés par son évolution et ses usages, se retrouver en lui. La concertation sur des objectifs communs et leur organisation prendra en compte cette dimension. Invitez les participants à évoquer la réalisation d'un projet, à partager ce que chacun projette de lui-même, de ses valeurs, de son imaginaire dans son achèvement, rappelez le pourquoi des différents projets au-delà de leur utilité.

Du travail collectif régulièrement avec les présents. Créez l'opportunité pour chacun de participer à un travail collectif. Travailler et produire ensemble est un facteur de cohésion. Une incitation des présents à prendre un moment ensemble pour l'entretien des espaces collectifs rappelle que le jardin est à la charge de tous, qu'il a besoin d'une implication régulière de chacun.

Une reconnaissance des diverses contributions. Faites valoir toutes les interventions de chacun, des actions de jardiniers-attributaires en groupe restreint comme des autres groupes participant au jardin : la responsabilité du jardin ne repose pas que sur les jardiniers-attributaires.

Des initiatives en petit groupe. Visites extérieures, achats groupés, semis collectifs, embellissement du jardin..., en s'organisant ensemble pour cela. Il est souvent plus facile de s'exprimer et d'écouter lorsqu'on est moins nombreux. Les activités en petit comité favorisent les échanges plus personnels et la complicité entre les personnes. Aussi, n'attendez pas de réunir un maximum de jardiniers pour entreprendre certaines activités tant qu'elles s'inscrivent dans les objectifs et les décisions collectives. Si quelques-uns répondent à vos propositions ou vous sollicitent, faites avec les volontaires et tenez les autres informés.

Une ouverture du jardin à d'autres participants. Que ce lieu que l'on construit et entretient ensemble permette à d'autres d'en retirer des bénéfices développe un sentiment de fierté et la conscience de contribuer à quelque chose de plus grand que son propre usage.

Reconnaître l'implication de chacun

De jeunes adultes ont participé à l'aménagement d'un jardin dans le cadre de chantiers-jeunesse. Suite à une interdiction provisoire des barbecues au jardin en attendant un aménagement mieux sécurisé, quelques jeunes sont mécontents : « C'est pas juste, c'est nous qui avons tout fait sur le jardin. On a défriché et tout nettoyé au début, ensuite on a monté le cabanon. Je te dis pas la galère, cette cabane. Demande à untel, on en a bavé, et finalement, on l'a fait. Et maintenant... » Même si ce jeune surjoue un peu son rôle et son implication, ses remarques montrent que les jeunes n'ont pas seulement monté un cabanon fonctionnel, ils ont vraiment mis et projeté d'eux-mêmes dans sa construction (l'indispensable pédagogie du projet faite auprès d'eux à l'époque semblait pourtant peu les intéresser), et ils ont investi le jardin à travers elle (c'était aussi le but de ces chantiers). Cet épisode montre également que susciter l'implication des habitants non-jardiniers dans le jardin constitue une responsabilité envers eux : elle exige qu'on lui donne suite, que l'on manifeste sous diverses formes la reconnaissance de cette part d'eux-mêmes qu'ils y ont investi, de leur donner la possibilité d'entretenir ce lien qu'ils ont dès lors tissé avec le lieu.

7 – PROMOUVOIR LES HABILETÉS DÉMOCRATIQUES DANS LE CADRE D'UN FONCTIONNEMENT CONCERTÉ

Les jardiniers attributaires de parcelles demeurent des partenaires du jardin après sa mise en fonctionnement : ce sont eux qui en assurent un usage et un entretien régulier. La responsabilité collective du jardin suppose que soient définies les décisions et les initiatives qui relèvent de chacun (jardiniers, animateur, structure porteuse du jardin). Dans ce cadre, les réunions de jardiniers sont le lieu de décision, d'organisation et de régulation collectives et **concertées** de la vie du jardin : aménagements, événements, activités, plantations, fonctionnement…

L'animation a pour rôle de créer les conditions de développement de la vie démocratique du jardin.

Les outils d'une organisation commune. Un journal de bord des activités au jardin, un panneau d'affichage, des documents de jardinage, un système de communication entre les jardiniers, un outil pour la préparation des réunions... Identifiez ensemble les besoins du collectif, définissez avec les jardiniers des outils adaptés.

La concertation comme modalité de toute action au jardin. Par exemple, lorsque des activités ou actions sont envisagées avec d'autres personnes que les jardiniers attributaires de parcelles, invitez les jardiniers à en définir l'intérêt pour le jardin, à exprimer en quoi chacun se sent concerné ou s'y oppose, à envisager les formes d'une participation et d'un échange. De même, expliquez aux nouveaux venus comment fonctionne le jardin, identifiez avec eux ce que vous ferez ensemble, l'intérêt de chacun pour les propositions, quelques règles communes. Quel est le projet autour de cette activité ? Quelles sont les attentes, les craintes ? Définissez ensemble les actions à entreprendre, l'organisation commune.

La reconnaissance des conflits, tensions et désaccords. Des tensions dans le groupe ? Favorisez sur le moment la recherche de solution par la ou les personnes concernées, ou une prise en charge par le groupe, sans prendre parti ni nier, accepter ou condamner. La concertation et les règles définies en commun contribuent à prévenir ces tensions, qui peuvent être révélatrices d'un déficit de participation, de communication, de reconnaissance... Des désaccords, des conflits ? Ce sont souvent les procès d'intention, le malentendu, le soupçon, qui minent un débat. Encore faut-il reconnaître qu'il y a débat, l'organiser et s'entre-écouter. Quand on s'est suffisamment écoutés, on peut au moins se mettre d'accord sur le désaccord ! Le débat peut progresser en qualité : qualité démocratique, mais aussi relationnelle, qui renforce mutuellement les participants.

Mettre en débat, construire les désaccords. Quels sont les avis et opinions en opposition ? Il s'agit ensuite de s'écouter pour mettre en commun les éléments d'information, de compréhension et d'expérience dont chacun dispose, mais aussi leurs aspects émotionnels, les craintes et sentiments qu'ils suscitent. Les approches ainsi diversifiées de la question relativisent les positions initialement tranchées. Subsiste-t-il des interrogations ? Quelles informations nous permettraient de mieux comprendre, comment les trouver ? Où chacun situe-t-il l'intérêt général ? Est-il possible de définir le désaccord en termes de priorités ? Demandez à chacun son opinion, sa position par rapport aux divers éléments du débat (même et surtout à ceux qui n'ont pas d'opinion) et, concernant la thèse à laquelle il n'adhère pas : quels éléments lui paraissent intéressants, acceptables ? Peut-on tester diverses options ?

La concertation se nourrit d'enjeux. Ni désaccord, ni conflit, ni débat ? C'est significatif d'une carence de la vie (démocratique) au jardin, d'un manque de prise en charge par les jardiniers de l'intérêt commun et du sens du jardin. La dynamique collective s'essouffle-t-elle ? Où sont les buts communs ? Les propositions, mécontentements et remarques alimentent la concertation. Elles doivent pouvoir être relayées mais surtout mises en perspectives pour donner à voir quelques-uns des effets attendus, stimuler l'imagination et susciter un positionnement des participants. Sans quoi les propositions ne prennent pas de sens et récoltent des « oui, pourquoi pas », des silences gênés ou des « c'est comme ça » résignés.

Des habiletés démocratiques

Toute question n'est pas conflictuelle. Cependant, pour prendre collectivement des décisions, il faut identifier ensemble les problèmes et les priorités, chercher des hypothèses de solution, se positionner et négocier. Et se sentir en confiance et en capacité de le faire. Collectivement, l'habitude est souvent d'exprimer un problème par UNE question à laquelle chacun se sent sommer de donner LA réponse. Instaurer en réunion un travail collectif d'analyse des différents aspects d'une question et de la situation dans laquelle elle se pose permet de rechercher les possibilités d'agir sur l'ensemble de la situation plutôt que de se focaliser sur la suppression du problème. Veillez à ce que chacun prenne la parole.

Vous pourriez également susciter une démarche individuelle d'anticipation de sujets abordés en réunion afin que certains puissent étayer leurs idées et arguments et se sentir plus en confiance en réunion pour les exprimer. Ne soyez pas le relais systématique des propositions : invitez la personne qui en est à l'initiative d'envisager la manière de la présenter aux autres.

Représenter le collectif auprès de partenaires et en rendre compte à tous en retour, présenter auprès d'autres collectifs (ou de partenaires) ce qui se fait au jardin pour solliciter de l'aide ou inviter à participer, sont autant d'occasions de s'exercer à la prise de parole tout en concourant à une meilleure compréhension du jardin et à son implantation.

8 – SOUTENIR L'IMPLANTATION DU COLLECTIF ET DU JARDIN AU SEIN DE LA CITÉ

Le jardin est créé sur un espace commun à l'ensemble des habitants de la cité : les habitants non-attributaires de parcelles doivent savoir que ce lieu est conçu pour tous et pouvoir lui trouver un sens au travers d'échanges formels et informels qui tissent un lien entre la cité et le jardin. Ce lien doit permettre une compréhension du jardin ; il ne suffit pas au rayonnement de son potentiel auprès des habitants, il en est une condition nécessaire.

L'animation a pour rôle de favoriser le lien entre le jardin et les habitants non-attributaires de parcelles et d'organiser des moments d'échanges entre tous.

L'accueil au jardin. Que dit-on après avoir dit bonjour ? Les bonnes relations de voisinage facilitent le respect mutuel. Les personnes qui passent le portail du jardin doivent se sentir bienvenues (plutôt que suspectes !). Que leur dit-on ? Un bon accueil est essentiel :

- accueillir les personnes, se présenter et les inviter à en faire de même permet à chacun de savoir à qui il s'adresse et d'éviter certains quiproquos ;
- savoir pourquoi la personne vient au jardin, ce qu'elle recherche ;
- présenter le jardin, expliquer ce qui s'y fait, faire un tour avec la personne, informer de prochains événements ou indiquer comment obtenir davantage de renseignements ;
- parler du jardin avant de parler de son règlement et ne pas assumer seul d'éventuels litiges...

Un discours commun. Tout le monde ne sait pas comment vit et fonctionne le jardin. En parler aux habitants (mais aussi, à tout visiteur ou partenaire) leur en facilite la compréhension, valorise le lieu et l'implication des participants. Comment fait-on ? À quelles occasions ? Qu'est-il important de faire savoir du jardin ? Réfléchir à cela avec les jardiniers rappelle la responsabilité collective du jardin envers la cité et permet de préciser ce qu'il est essentiel de dire, de mettre en commun ce que chacun considère comme important (tout le monde n'a pas le même avis mais doit cependant se faire l'écho de l'avis des autres en pensant au fait que les interlocuteurs potentiels ont eux-mêmes des intérêts divers).

Des festivités d'un jardin ouvert à tous. Elles sont l'occasion de la venue au jardin d'habitants qui autrement n'ont pas de lien avec le lieu, mais aussi d'ouverture vers l'extérieur de la cité. Elles peuvent également se réaliser avec la participation d'autres collectifs.

Don et contre-don. Un jardin qui a besoin de tous. Inviter les habitants à venir enrichir le compost du jardin avec les déchets fermentescibles de la cuisine, faire appel à eux et/ou, parmi eux, à des compétences particulières sur un chantier collectif (avec repas partagé bien-sûr !) donnent à tous la possibilité de participer au jardin... On n'oubliera pas de revenir vers tous ces participants à diverses occasions.

Don et contre-don (bis). Des équipements pour tous. Organiser un chantier sur un équipement qui peut présenter un intérêt pour tous : construction d'espaces de convivialité, d'un four à pain, d'un cuiseur solaire... Le chantier est l'occasion de préciser ensemble dans quelles conditions l'équipement pourra être utilisé par d'autres habitants que les jardiniers. Une participation élargie à sa réalisation en facilite l'usage dans de bonnes conditions.

Une participation aux festivités et événements sur le quartier : veillez à rester sur les thématiques du jardin pour favoriser son identification. Tenir un stand lors d'une fête de quartier : faire soi-même sa pâte à tartiner, goûter aux sirops de plante... Ou participer à l'organisation d'événements : un buffet végétarien lors d'une manifestation en lien avec la santé, ou la préparation de potées jardinières (potagères ?) lors d'une rencontre avec des partenaires institutionnels, sont autant de contributions du jardin à la vie de la cité.

Autoproduction et promotion du faire par soi-même. Sirops de plantes, recettes de plats végétariens, four à pain auto-construit ou encore colorants végétaux, produits de beauté... : vous choisissez des activités qui incitent à explorer des réalisations faites par soi-même et une organisation collective pour les réaliser. Elles sont autant d'occasion de valoriser les productions du jardin ou d'aborder des thématiques alimentaires. Elles sont un vecteur de sensibilisation ; s'inscrivant dans une stratégie d'ensemble, elles sont un jalon pour initier d'autres activités, mobiliser de nouvelles personnes.

9 – SOUTENIR LES JARDINIERS DANS LEUR STRATÉGIE DOMESTIQUE

La cuisine, les soins à la famille, les enfants, les travaux ménagers, les courses, le bricolage, les animaux domestiques, les déplacements... Quelle est, quelle peut être l'influence du jardin dans l'organisation quotidienne des jardiniers dans une perspective de faire par soi-même et d'autonomisation ? Les légumes du potager et les activités au jardin ont le potentiel d'induire un changement dans la cuisine mais aussi dans la stratégie domestique. Comment chacun fait-il avec ces légumes, avec ce changement, pour lui donner sens et cohérence en regard des habitudes et des goûts de la famille ? En quoi l'animation favorise-t-elle l'autonomisation des personnes dans leur sphère privée ? Les stratégies mises en œuvre peuvent ne pas concerner que les jardiniers-attributaires. Mais elles n'auront pas le même impact : ceux-ci peuvent s'appuyer sur leur production comme sur leurs pratiques au jardin. Cette disponibilité des légumes leur donne une possibilité de choix et de diversité. Autrement dit la part d'autonomie qu'ils peuvent acquérir tant par la participation, le faire par soi-même, l'organisation collective est fondée sur l'autonomie au jardin et la qualité de leur récolte.

L'animation a pour rôle de créer les conditions dans lesquelles les jardiniers vont trouver comment valoriser leur production et les changements qu'ils induisent, se poser la question de la transformation et de la conservation des légumes, tester, échanger et expérimenter.

La place des légumes du jardin dans le quotidien. Des indications techniques. Les récoltes au quotidien sont l'occasion de questionnements, d'échanges et d'indications sur leur conservation. Ces légumes frais et non traités méritent attention : comment les conserver au mieux de leur saveur et de leur valeur nutritive ? À quel moment les récolter, comment ne pas les perdre ? La question d'en réserver une part pour une longue conservation et pouvoir en manger plus tard, voire tout au long de l'année, relève de la stratégie individuelle. Vous pouvez la soutenir en proposant des repas-dégustations sur le thème de la longue conservation. Ou encore, ponctuellement, un atelier collectif pour cuisiner diverses formes de conserves : pouvez-vous disposer d'une cuisine pour cela ? Invitez les personnes à anticiper la gestion de leurs récoltes et leur consommation courante en vue de l'atelier.

La place des légumes dans l'alimentation quotidienne. Stratégie au jardin et stratégie en cuisine sont « intimement » liées. Des légumes en trop petite quantité sont parfois embarrassants et pas récoltés : qu'en faire ? Inversement, les légumes qui s'invitent en quantité dans la cuisine et à la table familiale des jardiniers offrent la possibilité de choisir, c'est une liberté mais aussi une contrainte : il faut cuisiner ces légumes, trouver comment et avec quoi les accommoder. C'est aussi une responsabilité, car ces légumes ont une valeur particulière : celle de l'investissement personnel au jardin. L'accueil qui leur est fait à la maison peut contribuer à cette valorisation ou au contraire être une source de découragement. Dans tous les cas, cela influencera la stratégie de production. Il faut donc trouver comment varier les plaisirs pour ne pas se lasser et trouver ce qui plaît aux membres de la famille.

Des repas-dégustations « défi » et/ou thématiques. Accompagner les jardiniers dans la diversification des accommodements culinaires de leur production soutient leur investissement au jardin : encouragez les dégustations, les « tests », la production d'idées et de solutions sur la base d'échanges de pratiques et de recettes. Vous valorisez les recettes des uns et des autres et invitez chacun à s'y intéresser, en évitant le piège du concours de cuisine qui ferait plaisir à certains et en découragerait d'autres. Rappelez-vous que les jardiniers/ères ne sont pas tous/tes cuisiniers/ères à la maison ! Un relevé des recettes et des astuces sur la conservation et la préparation permet aux cuisiniers de s'y référer par la suite : quand on a goûté au plat en question, c'est plus facile.

Des temps de convivialité, un support pour susciter questionnements et discussions. Sur le compostage, sur la santé, sur les divers facteurs et contraintes interférant dans la confection des repas, sur la valeur alimentaire des produits du potager... Chaque rencontre peut être l'occasion de discussions sur un thème ou un autre en fonction des activités, des personnes et de leurs préoccupations. Ce sont autant de mots, de sollicitations lancées par l'animateur ou les personnes présentes, reprises par d'autres ou vous-même pour ouvrir et entretenir une discussion (et envisager diverses actions collectives). L'expression du vécu de chacun peut être source de motivations pour tous. Au travers de l'expérience des autres et de leurs problématiques, chacun peut se situer, optimiser ou relativiser ses propres expériences, approches et opinions. Si les aspects négatifs émergent souvent en premier, à vous de faciliter ensuite l'expression d'éléments positifs en terme d'expériences et de savoir-faire de chacun pour construire des bases de réflexion et d'actions.

Un atelier cuisine des jardiniers ? Occasionnel ou régulier ? L'engagement au jardin n'est pas seulement un plaisir, c'est parfois une contrainte, aussi un tel atelier doit-il répondre à la sollicitation des jardiniers. Ils ne seront pas tous intéressés. En admettant qu'un équipement cuisine soit à votre disposition, un tel atelier doit-il être de votre seule responsabilité ou rechercherez-vous des partenaires pour le mener ? Quel serait le but de cet atelier ? Pour quelle utilisation : manger ensemble, rapporter à la maison, préparer pour des repas collectifs au jardin et faire goûter les préparations à d'autres ? Préparer et cuisiner ensemble au jardin pourrait-il être possible afin que ces moments s'inscrivent dans les temps du jardin, que tous puissent participer à l'occasion de moments conviviaux ? Cuisiner les légumes du jardin : avec quelle production (les légumes des potagers familiaux sont précieux et plutôt réservés à une utilisation familiale) ? Selon les réponses à ces questions, vous déterminerez l'intérêt et la fréquence d'un tel atelier. Et l'opportunité de l'élargir à d'autres habitants : il pourrait constituer un point de départ à un atelier cuisine ou une cuisine collective sur le quartier. Avec quels autres participants ? Avec quels partenaires ? C'est dès lors un nouveau projet...

La prise en compte et la valorisation des considérations environnementales. Le potager agrobiologique pose dès sa création la question de la pollution et de la qualité environnementale, de la consommation de l'eau et de l'économie des ressources naturelles, du recyclage des déchets à travers la pratique du compostage, de pratiques alternatives à la consommation de produits du commerce. Ces questions trouvent au jardin des réponses cohérentes où tout à la fois le jardinier, l'habitant et l'éco-citoyen trouvent leur compte. Répétées au fil des mois, de telles pratiques sont susceptibles de favoriser leur prise en considération dans la sphère domestique : économie d'eau et d'énergie, tri de l'ensemble des déchets, alternatives bon marché et peu polluante à divers produits (par exemple les produits ménagers)... Et également la prise en compte des conditions d'acheminement des denrées : quel circuit plus court que celui qui va du potager à la cuisine familiale ?

Une conscience critique des enjeux individuels et sociétaux de l'alimentation. Votre rôle est de susciter les questionnements, de relayer quelques éléments de divers débats. N'en soyez pas la seule source d'information : proposez l'intervention de personnes extérieures pour aller plus loin dans la connaissance de certains sujets et/ou leur mise en débat.
L'alimentation, une potion de bonne santé et un facteur d'inégalité sociale de santé. Les conditions de vie quotidienne et les conditions de santé dans l'enfance sont des facteurs d'inégalité en matière de santé. Savoir cela et laisser s'exprimer les savoirs de l'expérience permet de ne pas considérer les

conditions de santé et d'alimentation comme une « simple » question de comportement individuel. Cela ne diminue pas l'importance de l'alimentation pour la santé et le questionnement sur les moyens dont chacun dispose pour que son alimentation contribue à son maintien en bonne santé.

Sécurité alimentaire. Les légumes « bio » des potagers familiaux contribuent-ils à la sécurisation alimentaire des jardiniers ? Des légumes peu ou pas consommés auparavant sont-ils désormais accessibles ? Invitez à la prise de conscience des éventuels changements induits par le jardin (et/ou de ses insuffisances) : le choix des plantations, la disponibilité des légumes même quand les fins de mois sont trop longues... Comment chacun perçoit-il les apports alimentaires du jardin et quelles améliorations apporter ? Est-ce suffisant pour chacun et quelles actions pourraient être collectivement menées pour combler ces insuffisances ? Dans l'idéal et dans le concret (pour interpeller l'imagination et pour développer les possibles...).

Une prise de conscience de l'éco-alimentation. Les potagers agrobiologiques du jardin participent de l'éco-alimentation, c'est-à-dire d'une alimentation saine (diversifiée et sans risque), produite, distribuée et consommée dans le respect des processus écologiques et de l'équité des rapports sociaux.

Nos choix alimentaires portent un message : l'achat et la consommation de tel ou tel type d'aliment encourage un certain système de production et de distribution. Manger est (pour partie) un acte à dimension éthique et politique (qui a trait aux affaires publiques, à ce qui intéresse les citoyens). **Si l'on devient conscient de cette dimension politique, sociétale, des choix individuels,** chacun peut choisir dans quelle mesure il veut que ses habitudes alimentaires deviennent le reflet d'une série de valeurs et de considérations éthiques : **ces valeurs sont en débat**. On peut estimer que sa participation citoyenne se situe ailleurs ou **vouloir que ces considérations guident certaines décisions quotidiennes : dans quelles conditions est-ce possible ?** Des questions de budget, d'accessibilité (variété et proximité des commerces ou des marchés de producteurs), d'organisation quotidienne, d'habitudes culinaires et alimentaires entrent en ligne de compte et concernent chacun individuellement, mais certains obstacles peuvent être levés par une organisation collective. Quelles actions à partir et au-delà du jardin peuvent être entreprises collectivement et/ou individuellement pour que le vouloir et le pouvoir de chacun convergent davantage ?

5 kilos de tomates

Mme Z. dispose d'une parcelle de 24m² qu'elle a organisée en carrés. Motivée a priori par les fleurs plutôt que par les légumes, elle a recherché sur internet les associations bénéfiques fleurs et légumes. Pendant les mois d'été de sa première année de production, Mme Z. a récolté chaque semaine entre 3 et 5 kg de tomates de diverses variétés. Auparavant, elle achetait un filet d'1 kg de tomates « premier prix » par semaine. Elle a économisé une vingtaine d'euros en trois mois ? La valeur de sa récolte dépasse évidement cette économie ! On pourrait évaluer le coût de 5 kg de tomates « bio » de variétés différentes, ou bien ce qui n'a pas été acheté parce que Mme Z. a cuisiné davantage... Sa famille a consommé 3 à 5 fois plus de tomates, qui plus est goûteuses (et des courgettes, aubergines et poivrons dans une moindre proportion). Chez elle, sa famille a apprécié à la fois le goût de ses tomates et leur profusion : ses enfants comme son mari sont venus picorer jusqu'à satiété. On peut imaginer la fierté qu'il y a à faire plaisir ainsi avec sa propre production sans s'inquiéter du lendemain quand on sait que les jours suivants la même abondance reviendra. On voit aussi l'intérêt tant nutritif qu'économique qu'il peut y avoir à picorer dans les tomates du jardin plutôt que, par exemple, dans les paquets de gâteaux... Mme Z. connaît également la valeur de sa récolte en termes de travail et de patience. La quantité de légumes récoltés l'a conduite à se poser la question de la manière de les cuisiner : ses 5kg de tomates goûteuses et précieuses ont pris une place importante dans son économie domestique. A-t-elle fait des coulis et provisions pour l'hiver ? Non, parce que la jouissance de la profusion a laissé peu de place aux provisions et... parce que l'animatrice n'a pas donné de recette !

10 – ESSAIMER LES VALEURS DU JARDIN COMME DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le fonctionnement du jardin s'articule avec le fonctionnement et le projet de la structure gestionnaire du jardin et de ses divers secteurs d'activités. Le jardin a également son propre potentiel de développement. **C'est un support de sensibilisation à diverses problématiques.** La venue de groupes, d'enfants ou d'adultes, l'ouverture du jardin à des jardiniers occasionnels, les chantiers participatifs ou les événements festifs sont autant de moyens de sensibilisation en variant les approches. C'est aussi la manifestation concrète qu'il est possible d'agir sur son cadre de vie, celui de la cité, par la participation et l'action collective, avoir prise sur son quotidien par des activités d'autoproduction : quelles actions pourraient influer davantage sur le quotidien de tous, attributaires de parcelles ou pas, comment les habitants peuvent-ils agir ? Divers projets et actions en coopération plus ou moins étroite avec différents partenaires seront nécessaires pour cela. En tant qu'animateur du jardin, que vous soyez ou non à l'origine de la proposition et quel que soit le degré nécessaire de votre implication, vous serez concerné par leur mise en œuvre, leur coordination et la mobilisation des personnes.

L'animation a pour rôle de révéler les relations entre l'expérience du jardin et des questions de société pour susciter des questionnements, favoriser l'organisation et la mise en œuvre d'actions collectives, en lien avec les jardiniers et la structure gestionnaire du jardin, en coopération avec des structures partenaires et les groupes participant au jardin, par de nouveaux partenariats, en veillant à la cohérence du lieu.

Le jardin est un vecteur de sensibilisation à l'alimentation de qualité, au goût, à la saisonnalité des légumes... Et au travail comme à la patience nécessaires pour produire cette alimentation : le jardin favorise la conscience du lien entre « la graine et l'assiette » et permet de situer les légumes achetés dans un contexte de production. Comment transformer ces approches en actions favorisant l'autonomisation des personnes, l'accessibilité à une alimentation de qualité et l'organisation collective ?

Alimentation et production : pour tisser des liens avec des producteurs et renforcer l'intérêt pour les conditions de la production alimentaire.

- Des sorties, WE et séjours « à la ferme ». S'organiser à plusieurs pour choisir les lieux de visites ou de séjour permet de définir ses attentes, les besoins de l'action puis de découvrir un milieu, comprendre les conditions de production, pouvoir lier les produits alimentaires à leur contexte de production.
- La rencontre de producteurs. La visite de lieux de production et de transformation. Rencontrer des cultivateurs, des agriculteurs pour s'interroger sur les conditions et les choix de production et de distribution de leurs produits, sur leur revenu et comparer différents systèmes de production (dits raisonnés, agrobiologiques...). Comparer le goût et la qualité de produits permet d'établir un lien entre l'intérêt du consommateur, du producteur, des citoyens.
- Une foire aux producteurs : annuelle, mensuelle ? Qui concrétiserait les liens établis préalablement...

Une alimentation diversifiée et de qualité mieux accessible matériellement et financièrement : cuisine, denrées de qualité et/ou agrobiologiques, achats groupés...

- Un atelier cuisine. Adossé à une parcelle jardinée ? C n'est plus tout à fait le jardin, ni les mêmes personnes, c'est un nouveau projet. Il s'initie par une concertation pour définir son fonctionnement en s'appuyant sur des dégustations, des visites extérieures, des mini ateliers... Si on cuisine à partir de

légumes du jardin : qui jardine, qui cuisine ? Un seul et même groupe ou deux groupes différents et un partage des productions ? Prévoit-on un atelier pour partager des repas ou une cuisine collective pour emporter des portions à la maison ? Les besoins à évaluer pour le jardin ne sont pas les mêmes : combien de repas ? Comment décide-t-on des recettes ? Où s'approvisionne-t-on ? Quel est le budget ?

Autant de questions en relation avec une problématique d'accès à la nourriture, de sa provenance et de son acheminement, de sa disponibilité en regard du budget. Elle peut s'élargir à de nouveaux participants et se développer avec le temps au travers d'autres projets complémentaires entre eux :

- Des collectifs de consommateurs/producteurs (AMAP et autres paniers). Des paniers d'un montant accessible pour quel contenu, quels critères ? Il faut surtout s'interroger sur le sens de la démarche : rencontrer les producteurs, les conditions de leur production, leur intérêt et celui du consommateur, l'engagement de part et d'autre. Comment sont acheminés les produits, les paniers ? Comment fonctionne l'association qui coordonne l'ensemble ?
- La cueillette « sur pied » de fruits et légumes qui en permet une réduction du prix.
- Une organisation collective de l'accès en circuit court à une alimentation diversifiée et de qualité dans le respect des producteurs, des consommateurs, de considérations environnementales et sociales. Quels seraient les critères ? Des produits labellisée AB ou pas ? Il peut s'agir d'achats groupés auprès de producteurs de proximité, de coopératives de production ou de commercialisation...

De telles initiatives sont des outils contribuant à un développement local. Elles peuvent s'appuyer sur le concours régulier de chantiers d'insertion, d'actions collectives d'insertion, ou ponctuellement sur des réalisations par des chantiers de jeunes. Elles sont génératrices d'activité et peut-être d'emplois. Elles peuvent déboucher sur la création d'une épicerie solidaire, d'une « cantine » collective régulière ou ponctuelle, en s'organisant collectivement pour promouvoir une alimentation saisonnière de qualité, permettre à des talents culinaires de s'exprimer, favoriser leur accès à des publics diversifiés, ouvrir la cité à des visiteurs extérieurs...

Le jardin est un vecteur de sensibilisation à des considérations environnementales, à commencer par le compostage et la réduction des déchets à la source. Réceptionner le broyat issu de la taille des arbres de la cité, ou composter les déchets verts et de cuisine des jardiniers, favorisent la compréhension par tous les participants au jardin de l'intérêt du compost pour fertiliser la terre et nourrir les plantations. Invitez-les à apporter leurs déchets de cuisine au jardin ! C'est une incitation à réfléchir à l'intérêt de pratiques non polluantes. L'exemple du jardin peut faciliter le lancement d'un programme de compostage à l'échelle de la cité. Et si cela permettait une réduction de certaines taxes ?

Lieu d'autoproduction, lieu d'expression symbolique, le jardin est aussi un support de sensibilisation aux savoir-faire populaires, à l'expression artistique et à la culture. Quelques exemples des possibles dont le jardin peut être porteur : installations artistiques au jardin et pratiques de land art, culture d'osier et pratique de la vannerie, culture de plantes tinctoriales et réalisation de colorants végétaux, cinéma de plein air...

La vie du jardin : production écologique et autoproduction alimentaire

Faire. Et en faisant, se faire.

Aborder le sujet de la production suppose que l'on connaît son territoire d'implantation, que l'on est allé chercher les habitants, que l'on a écouté leur intérêt, leurs souhaits, leurs oppositions, que le projet de jardin a été dessiné collectivement pour répondre aux attentes, que le buzz autour du projet fonctionne, que l'on s'appuie sur un noyau de jardiniers impliqués, que l'emplacement du ou des jardins a été identifié, que les règles d'attribution des parcelles et de fonctionnement du jardin ont été collectivement définis et approuvés.

La question de la **culture « bio »** aura été abordée dans le cadre de la concertation sur les règles de fonctionnement du jardin. On considère et on espère ici que cette question a été tranchée positivement afin que l'animateur puisse **s'appuyer sur ses vertus** dans son travail d'accompagnement des personnes et du collectif.

L'autoproduction alimentaire contribue à **desserrer l'étau d'une situation de précarité** parce qu'elle ouvre l'accès à des légumes et à une alimentation de qualité. Elle entame le sentiment d'un quotidien subi, par l'activité productive qui réactive la possibilité du choix et du désir. Produite au sein d'un collectif, elle permet de relier son vécu individuel à une problématique sociale partagée et de développer ses compétences démocratiques. Produite en « bio », elle relie alimentation et rapport au vivant, changements sociaux et environnementaux, choix individuels de consommation et développement durable.

Entre **émancipation sociale et individuelle**, entre promotion de la santé et promotion de l'Environnement pour un Développement Durable (EDD), l'animation d'un JFDS a pour objectif d'encourager ce processus, d'accompagner le collectif qui en permet l'émergence, de veiller à l'ouverture du jardin au territoire, de soutenir les usagers dans la consolidation de leur sphère domestique : accès à des ressources alimentaires diversifiées de qualité et autonomie dans leur stratégie domestique. C'est un processus au long duquel le cheminement n'est pas le même pour tous.

11 – LES JARDINIERS

Qui jardine ?

Qui sont les jardiniers ?
La situation et les aspirations des jardiniers attributaires d'une parcelle conditionnent leur niveau et leur mode d'implication dans le collectif, leur engagement sur leur parcelle. Connaître la situation de chacun, comprendre ses atouts et motivations, ses contraintes, aide l'animateur à cibler certaines de ses interventions, à trouver des leviers d'action et de régulation du groupe.
Comment faire ? Il ne s'agit pas d'analyser les personnes ni de faire remplir des fiches ! Mais de prendre note au fil des semaines, de ce que les personnes laissent paraître d'elles-mêmes, des informations glissées aux détours de conversations anodines ou provenant de questions plus directes abordées en groupe ou de vos propres observations. Elles ne dessinent que le portrait que *vous* faites du jardinier, pas la personne elle-même. Les jardiniers constituent un groupe peu changeant et en nombre limité : ce travail prendra plus de temps au début du jardin, mais n'oubliez pas de mettre vos notes à jour. Il peut être utile de prendre aussi des notes d'observation des parcelles : au moins une fois par saison.
Quelles informations ? La situation de famille et d'emploi, les disponibilités, les contraintes, le vécu du quartier, les centres d'intérêt, les projets, les attentes et motivations vis à vis du jardin, une lecture aisée ou pas du français, des compétences particulières dans tel ou tel domaine... Mais aussi l'entretien de la parcelle, les légumes plantés, une évaluation des quantités. Il est également nécessaire de noter les présences et la participation de chacun aux temps collectifs. Ceci est à mettre en regard de l'ancienneté dans le jardin et de la participation ou pas au processus de concertation collective : pour ceux qui n'y ont pas participé, il faudra refaire avec eux l'histoire du projet, écouter leurs remarques et objections, leur expliquer les modalités de modification du règlement intérieur...
Qu'en faire ? Un aiguillon de l'(auto)évaluation de l'animation. Par exemple, le fait de bien connaître la situation de certains, alors que l'on dispose de très peu d'informations sur d'autres, peut être révélateur d'un déficit d'attention portés aux seconds et/ou d'un déficit d'implication de leur part. L'absence de mise à jour des notes peut être un indicateur d'une plus grande autonomie des personnes comme du collectif, mais aussi d'une présence trop rare de l'animateur ou encore de la nécessité de réactiver des moments collectifs...
Une orientation des activités. Certains jardiniers ne cultivent pas de fèves parce qu'ils les connaissent mal, ou ne savent pas les cuisiner : proposez une dégustation autour des fèves pour en favoriser la découverte, apportez des graines, invitez les jardiniers concernés à en planter quand c'est la période...
Personnaliser l'implication de chacun. Certains jardiniers sont au jardin toute la journée, et leur parcelle ne suffit pas à satisfaire leur besoin de jardin et d'activité, alors que d'autres ont bien du mal à trouver le temps du strict minimum. Comment canaliser les débordements éventuels des uns sur l'espace commun, encourager la participation des autres ? Une régulation collective est-elle nécessaire ? Personnaliser l'implication, c'est aussi la ménager en fonction des disponibilités, faire appel aux compétences de chacun selon les circonstances.
Choisir le moment des divers temps collectifs : vous savez pouvoir davantage compter sur telles ou telles personnes selon l'activité, vous choisissez de préférence un moment où vous savez que ces personnes pourront être disponibles (et vous le leur dites).

Connaître les participants du foyer...
Personnaliser l'implication de chacun (bis). Toujours les fèves. M. X a très bien réussi sa production dont il est très fier. Chez lui, c'est son épouse qui cuisine, elle vient très rarement au jardin. Assurez-vous de sa disponibilité le jour de la dégustation et demandez spécialement à M. X si son épouse pourrait cuisiner un plat de fèves pour permettre aux autres de goûter, en insistant sur leur présence à tous les deux ce jour-là : peut-être seront-ils là tous les deux... ou pas. Vous pourrez plus tard en discuter avec M. X et, surtout, téléphonez à son épouse pour la remercier, lui faire ainsi savoir qu'elle a aussi toute sa place au jardin... (et enrichir vos notes !).
Les adolescents et jeunes adultes. Les connaissez-vous ? Quand viennent-ils, à quelles occasions ?

et les enfants...
Les enfants (d'âge scolaire ou plus petits) au jardin. Les adultes sont responsables des enfants qui les accompagnent au jardin. Parfois, certains enfants s'ennuient et/ou sont collés à leurs parents ou grands-parents qui n'arrivent pas à travailler ou à trouver du plaisir à ce qu'ils font (ils rentrent chez eux dépités). Pour d'autres, les espaces communs constituent un terrain de jeu vécu comme un espace de liberté. Les adultes travaillent sur leur parcelle en étant tranquilles : les enfants sont à proximité et pas dans leurs pattes ! Les risques : quelques dégradations involontaires (les parents se fâchent !) ; des outils disparaissent parce qu'ils ne sont pas rangés et restent oubliés sur des lieux improbables (les jardiniers sont mécontents) ; les enfants jouent puis se disputent, ils peuvent se blesser... Notez qui vient au jardin avec enfants ou petits-enfants, les comportements des uns et des autres, l'équipement des enfants – habits, chapeau, chaussures, bouteille d'eau... : est-il adapté, prévu pour le jardin ?
Qu'en faire ? En parler avec plusieurs parents ou grands-parents pour réfléchir à ce qu'ils pourraient proposer aux enfants. On ne cherche pas ici une solution à un problème (surtout pas de discipline ou d'autorité). Considérer que c'est une responsabilité collective, un défi à relever pour tous, d'intéresser les enfants au jardin. Abordée ainsi, la question peut trouver sa place en réunion de jardiniers. Elle pourrait d'ailleurs être adossée à une question similaire concernant les légumes : quelle stratégie de chacun pour « faire manger » des légumes aux enfants qui n'en veulent pas ? Et les ados, que mangent-ils ?

Connaître également les autres usagers occasionnels ou potentiels
Que ce soit par le biais de la concertation, les relais d'information, les actions d'animation ou les projets menés en coopération avec d'autres structures, l'animateur ou les jardiniers auront repéré des personnes intéressées par le jardin. Si le jardin est ouvert à tous, elles pourront être conviées à des moments festifs ou à des chantiers collectifs, elles pourraient être intéressées par le jardinage, les activités du jardin ou par une action entreprise sur le quartier en lien avec le jardin : notez leurs noms et leurs numéros de téléphone, leur disponibilité. Quel accueil leur est fait ? Les réunions de jardiniers ne concernent-elles que ces derniers ? Les moments collectifs sont-ils ouverts à tous, dès que l'animateur est présent? Pour faire quoi ?

« Au début, je venais avec mes petits-enfants. Maintenant, ils ne veulent plus venir. Je crois qu'ils ont trouvé ça trop dur. Finalement, c'est plutôt bien. Comme ça, quand je viens, je suis tranquille. C'est un moment rien que pour moi » (Madame X)

Jardinier d'une parcelle : quel engagement ? Prendre le risque du changement

Jardiner, un investissement personnel

Jardiner constitue un travail productif qui relève d'un ensemble de savoir-faire : évaluation de ses besoins, anticipation et prévision de sa production, gestion et agencement de son espace, expérimentations et mise en œuvre de techniques diverses, recherche d'améliorations, approvisionnement en graines et plants... Récolter, c'est s'organiser ensuite pour cuisiner sa production, rechercher et tester des recettes et techniques pour conserver ses légumes. **Combien de temps ?** Selon la taille de la parcelle, une demi-journée de travail minimum par semaine. C'est aussi une activité saisonnière : il faudra y consacrer davantage de temps aux intersaisons et prévoir l'arrosage plus fréquent en été, s'entraider pour les périodes d'absence. Rechercher des graines et des plants, réfléchir et prévoir l'organisation de sa parcelle pour la saison... S'approprier sa parcelle, c'est aussi inventer son jardin, le bricoler, l'aménager, créer l'espace. **Faut-il savoir et aimer jardiner pour entretenir une parcelle ?** Sauf aversion pour cette activité, tout le monde peut s'y mettre ! Jardiner, c'est aussi apprendre, s'interroger sur ses pratiques et échanger avec les autres sur le sujet, s'armer de patience, développer sa curiosité, faire des expériences et prendre le risque de quelques résultats décevants sans se décourager.

Une parcelle sur un espace collectif, un engagement

Être attributaire d'une parcelle, c'est donc s'investir dans cette activité mais aussi participer aux temps collectifs d'aménagement de l'espace, de remplissage des cuves à eau, d'entretien du compost... C'est également être sollicité pour accueillir des visiteurs, participer à des ateliers, à des réunions avec des partenaires, à des moments festifs ou des activités extérieures, aux activités de la structure porteuse du jardin... Ce sont aussi des réunions pour organiser ces temps collectifs, rechercher ensemble des améliorations, décider de l'usage d'une enveloppe budgétaire... C'est donc se concerter, écouter, s'exprimer, argumenter, se confronter à d'autres, trouver un terrain d'entente, respecter les décisions communes.

Le jardin induit un processus de changement

- par le temps qu'il prend dans le quotidien ;
- par l'action collective concertée ;
- par l'autoproduction de ses ressources alimentaires ;
- par les légumes « à disposition » apportés à la table familiale ;
- par la mise en œuvre de techniques et pratiques nouvelles, culturales et sociales ;
- par le travail du vivant, son inscription dans le temps et les saisons ;
- par le lieu extérieur où aller pour soi, sa propre activité, et où retrouver des personnes connues ;
- par le lien à d'autres lieux similaires…

C'est un processus intime soutenu par l'animatrice/animateur. Vous participez à un changement que chaque jardinier réalise lui-même. C'est un processus corrélatif à la qualification de l'autoproduction et au développement du jardin !

12 – L'ANIMATION, LE QUOI ET LE COMMENT

Profil d'animateur

Animation nature et éducation à/par/pour l'environnement (EE) ou animation sociale et éducation populaire ? Ce sont aujourd'hui les parcours professionnels les plus à même de mener à l'animation des jardins. Même si l'éducation à l'environnement s'est intégrée à l'éducation populaire, elles n'ont pas la même origine et sont issues de mouvements sociaux distincts, voire divergents. Individuellement, les parcours des animateurs sont fondés sur des projets et des motivations différents, qui souvent s'ignorent mutuellement. Quels que soient les vôtres, en tant qu'animateur de jardin dans une cité, vous serez confronté à ces deux perceptions et à une réalité : le jardin est un outil de développement social et, de fait, un lieu d'écologie urbaine.
L'environnement est non seulement un objet physique, la nature, mais il est également un objet social, politique, culturel, transformé par l'espèce humaine en territoire. Et le jardin est une de ses manifestations : agir au jardin, c'est agir sur son environnement et se préoccuper de la manière dont on le fait.
L'animateur social est confronté à des personnes en situation de difficulté et de précarité, qui relèguent bien souvent les considérations environnementales à l'arrière-plan de leurs préoccupations. La finalité du jardin est de développer les conditions d'amélioration de ces situations en permettant aux personnes d'agir au cœur des préoccupations quotidiennes : l'alimentation.
Des parcours d'animateurs différents et des pratiques d'animation convergentes : l'éducation au vivre et décider ensemble, aux droits et à la responsabilité du citoyen. Une éducation à visée émancipatrice fondée sur l'action et le projet, des pratiques démocratiques et participatives, des valeurs de solidarité, le développement de l'esprit critique au service d'un projet social... à condition, bien sûr, que les valeurs soient en débat.

L'accompagnement

Accompagner les jardiniers individuellement et collectivement. Vous n'êtes ni un expert, ni une autorité dans le choix ou dans l'élaboration des stratégies individuelles, domestiques ou de production. Vous êtes une personne ressource. Vous mettez en scène les conditions pour que l'autre puisse découvrir ses propres possibles. Accompagner, ce n'est pas aider, ni guider (même si occasionnellement vous jugez nécessaire de faire l'un ou l'autre). Votre rôle ne consiste surtout pas à « changer » les gens, ils sont les artisans de leur propre changement. Vous impulsez, proposez, questionnez, donnez à débattre en vous appuyant notamment sur les ressorts de motivation de chacun.
Solliciter le collectif à bon escient. Chacun ne participera pas à tout et tout le temps. Il faut ménager la disponibilité des jardiniers afin que leur participation n'épuise pas leur engagement et ne s'exerce pas au détriment de leur production individuelle. Vous veillerez collectivement à un équilibre entre moments productifs et moments festifs, temps concertés et initiatives individuelles, production collective et production individuelle.
S'appuyer sur une démarche de développement du pouvoir d'agir (DPA). Dans chaque activité comme dans la concertation, cela consiste à créer les conditions pour que **chacun développe progressivement et conjointement** :

- sa participation aux activités et aux débats ;

- ses compétences techniques nécessaires à l'action et à son organisation ;
- l'estime de soi et la reconnaissance mutuelle ;
- la conscience critique que les difficultés de chacun constituent des problèmes non seulement collectifs, mais aussi sociaux et structurels.

Se fixer des objectifs généraux et une mise en œuvre progressive d'une saison à l'autre. Vos objectifs ne sont pas ceux de chacun des jardiniers. Ils ont leurs propres objectifs et leur stratégie pour les réaliser. En tant qu'accompagnateur, il est important de différencier les vôtres des leurs : pour que chacun atteigne ses buts, il a besoin que l'autre atteigne les siens. Aussi, vous ajusterez-vous aux situations, à leur évolution.

Des temps d'animation

Auprès des jardiniers-attributaires de parcelles

Les jardiniers viennent au jardin en fonction de leurs activités et de leurs contraintes. Vous prévoyez par exemple d'être présent deux fois par semaine : ils ne seront pas tous là, loin s'en faut ! Vous ajustez vos stratégies d'intervention et préparez vos propositions ultérieures :

- Un tour du jardin pour voir les évolutions sur les parcelles.
- Faire avec ceux que vous n'avez pas vus depuis un certain temps, un tour de leur parcelle (plantations, prévisions, soucis éventuels), pour écouter leurs questions, comprendre leur stratégie. Où en sont les autres ? Repérer les techniques mises en œuvre. Où en sommes-nous dans la saison ? Poser des questions : l'année dernière, où étaient les tomates ? Quelle récolte escomptée ? Quels emplacements disponibles ?
- Donner, partager, expliquer des indications techniques.
- Favoriser de nouvelles plantations : ayez toujours des graines à disposition pour cela. En libre-service ? Non, c'est votre outil d'animation.
- Faire avec, et discuter en faisant...
- Des échanges informels, autour d'un thé ou d'un café. À plusieurs. À propos de chacun, du jardin, du quartier, des chantiers à venir... Pour recueillir les avis, les souhaits.
- Solliciter les présents pour une action collective sur les espaces communs : au compost, au binage de la parcelle collective, un coup de main sur la parcelle pédagogique... L'ensemble du jardin est de la responsabilité de tous !

Vous répartissez votre temps de présence entre approche et temps individuels et collectifs. Vous instaurez des **rituels**, en proposant régulièrement un temps sur un thème précis.

Et de leurs enfants

Pourquoi est-ce important d'intéresser les enfants ?

« Quand elle est là, je ne peux rien faire ! ».

- Pouvoir jardiner sereinement est important pour les parents sinon leur investissement sur leur parcelle sera compliqué.
- Une participation conjointe des enfants et des parents est l'occasion pour eux de partager un moment pour faire ensemble et avec d'autres, et de transmission de savoir-faire techniques, hors des disciplines scolaires.

- Les enfants voient leurs parents avoir une prise sur leur cadre de vie et y participent.
- Les pratiques productives au côté des adultes contribuent à fournir aux enfants un terreau pour se construire une identité sociale et s'inscrire dans les relations informelles de l'échange social.
- Faire et voir pousser ses légumes invite au respect de la nourriture, à la compréhension de la saisonnalité des légumes et favorise un autre rapport à la consommation. Le jardin contribue ainsi au goût pour les légumes ou, tout au moins, à l'envie de les goûter (l'étape conjointe serait de cuisiner et préparer les légumes avec les enfants).
- Apprécier les légumes est un facteur d'équilibre alimentaire et contribue à un capital de bonne santé qui tend à perdurer tout au long de la vie.
- Jardiner contribue à la compréhension du temps et des saisons, à l'apprentissage de l'observation et de la patience.
- Le jardin est un lieu de préservation et de respect du vivant. C'est aussi un terrain de jeu, de découverte, d'expérimentation des sciences du vivant et d'éducation à l'environnement…

Les jardiniers novices sont eux-mêmes peu ou prou en apprentissage et découverte de tout cela : apprendre est toujours déstabilisant. Ils craignent de mal faire, sont concentrés sur leurs tâches et parfois peu disponibles. Leur situation sociale a pu étioler leur confiance en soi et en leur capacité à transmettre. Ils peuvent avoir des difficultés à partager avec leurs enfants ces moments alors qu'ils se sentent eux-mêmes peu assurés. Et les enfants risquent de ne pas aimer venir au jardin...

Comment intéresser/canaliser les enfants ? Comment avancer dans son travail au jardin et s'occuper des enfants ? Comment faire avec eux mais aussi tout seul ? Quelques éléments :

- Vous pouvez apporter votre contribution de temps à autre en proposant aux enfants de vous suivre dans vos déambulations sur le jardin, en leur demandant leur aide... sachant que vous mettez votre disponibilité au service des adultes présents !
- Confiez-leur, selon leur nombre et les circonstances, la responsabilité d'une tâche.
- Invitez-les à participer au travail en commun sur les espaces collectifs avec les adultes.
- Est-il judicieux de dédier un espace aux enfants des jardiniers ? Sur la parcelle pédagogique ou une autre parcelle collective ? Quel serait le sens de cet espace ? Qui les invite à arroser et entretenir leurs plantations, qui jardine avec les enfants, qui met des mots sur ce qu'ils pourraient y faire ?
- Les parents pourraient réserver à leurs enfants un espace sur leur parcelle pour leur permettre d'apprendre, leur donner des explications quand nécessaire, partager ce moment ensemble, l'animateur peut intervenir avec les uns et les autres...

Une parcelle collective des jardiniers-attributaires de parcelles familiales

Une parcelle collective est l'occasion d'ouvrir des possibles, de susciter la créativité par un espace collectif tant de « démonstration » que d'expérimentation de diverses pratiques culturales et d'organisation de l'espace : carrés, lasagnes, buttes pérennes... À quel usage est destinée la production ? Pour quelle superficie ? Pour combien de personnes entre lesquelles répartir la production ? Sur une parcelle de plantations diversifiées, sur 10 mètres linéaires de haricots, par exemple, seront récoltés environ 500g par semaine pendant 6 semaines : pour qui, pour quoi faire ? Répartis entre N jardiniers, quelle quantité pour chacun ?

- Une parcelle de production diversifiée, pour tester, expérimenter, essayer des variétés, produire ses semences... à l'usage des jardiniers des parcelles. Elle exige une organisation bien rodée entre jardiniers : choix, place et période de plantations, entretien et arrosage. Qui est garant de son respect :

l'animateur ? Les jardiniers à tour de rôle ? La taille d'une parcelle collective est proportionnée à celle du jardin et à la disponibilité des jardiniers. La récolte, une fois répartie entre tous, paraîtra insignifiante : alors qu'en faire ? Outre son aspect expérimental, la production d'une parcelle collective dans ces conditions est intéressante pour une **utilisation collective de la production** : pour quels besoins et à quel rythme ? Cette production peut fournir la base de plats préparés par chacun et constituer un appui pour proposer des repas thématiques.

- Une parcelle en monoculture : pommes de terre, oignons et aulx, courges... À moins de disposer d'un dispositif d'arrosage automatique, le collectif peut se tester avec une culture peu exigeante (en eau comme en entretien, d'ailleurs). Comment sera conservée et/ou répartie la production ? Quelle quantité est envisagée ?
- Et aussi une ou des parcelles d'aromatiques, de fleurs, de vivaces...

Toute parcelle collective suppose qu'on l'entretienne : vous veillez à ce que ce soit le cas. Invitez des jardiniers présents à procéder avec vous aux actions nécessaires (entretien, arrosage). Elle suppose ensuite d'anticiper et d'accompagner le stockage et la conservation de la récolte, sa transformation culinaire et... sa dégustation !

Auprès de groupes spécifiques : des espaces dédiés ?

Dès que le jardin fonctionne, les sollicitations sont nombreuses ! Quels que soient leurs destinataires, l'intérêt des parcelles collectives doit favoriser l'autonomie des usagers notamment concernant l'alimentation. L'animateur est le garant des valeurs du JFDS : participation, coopération, autoproduction notamment alimentaire, apprentissage. Assurez-vous que les sollicitations soient des projets qui respectent l'ensemble de ces valeurs et la finalité alimentaire du jardin ou proposez-leur des ajustements pour qu'ils le deviennent.

- parcelle(s) pédagogique(s) pour les enfants de l'école, de la crèche, du centre de loisirs ;
- parcelle collective de groupes : une parcelle dédiée à un atelier cuisine, celle d'une action collective d'insertion implantée sur le quartier, d'un institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) ou autres instituts médico-éducatifs (IME) voisins...

Vous sollicite-t-on pour des séances d'animation à l'environnement, ou le projet est-il de réaliser au fil des saisons un potager sur un espace dédié au groupe ? Dans ce dernier cas, vos partenaires doivent s'interroger sur les besoins des cultures en leur absence, sur l'utilisation qui sera faite de la production. Disposent-ils de l'équipement et de l'organisation offrant la possibilité de cuisiner ? Il est mentionné ci-dessus l'intérêt que peut présenter pour les enfants l'entretien d'un potager au-delà de la production alimentaire. Il n'en demeure pas moins que travailler avec le vivant, c'est le respecter : qui entretiendra la parcelle quand le groupe est absent pour un temps plus ou moins long ? Qui arrosera les plantations quand un groupe vient une fois par semaine au jardin ? Disposez-vous d'un goutte-à-goutte pour son arrosage ? Comptez-vous sur les jardiniers de parcelles pour établir un relais ? Ou sur vous-même ?

Produire des légumes, c'est aussi prendre conscience du travail lié à leur production, c'est concrétiser le lien entre jardin, production, récolte et alimentation. Quel message laisse-t-on passer si les enfants rentrent à la maison avec deux haricots chacun pour « montrer aux parents ce que l'on fait au jardin », quand ces haricots ne pourront qu'atterrir à la poubelle parce que personne ne sait quoi en faire (quand ce n'est pas la tomate qui s'écrase dans le cartable !). Pour donner un exemple, avec une gousse de petits pois, au moins peut-on récupérer les graines pour les planter : à condition d'en avoir le mode d'emploi (et le pot et la terre, à condition de rendre compréhensible aux parents l'activité entreprise au jardin et leur donner la possibilité de la prolonger à la maison plutôt que les mettre en porte-à-faux vis-à-vis de leurs enfants et du travail qu'ils ont réalisé.

Des espaces collectifs pour tous les habitants ?
Une participation à l'ensemble des parcelles collectives ? Ou bien une parcelle collective, des carrés ou autres jardinières dédiés à ceux qui n'ont pas de parcelle familiale : des curieux, des jardiniers épisodiques, de jeunes ados désœuvrés... Quels sont vos objectifs particuliers et dans quelle stratégie d'ensemble s'inscrit cette proposition ? Que proposez-vous ? Quelles seraient les modalités de cette participation ? Encouragerez-vous les personnes à venir pendant les temps de présence que vous dédiez plus particulièrement aux jardiniers de parcelle et/ou proposerez-vous des « ateliers » spécifiques ? Pour quelle production et quel usage de celle-ci ?

Incidence des parcelles collectives sur l'animation
Les parcelles collectives sont de la responsabilité de tous ! Il faut s'habituer à les entretenir lorsqu'on vient au jardin. Faire savoir ce qu'il y a à faire, ce qui a été fait tel jour (et aussi qui l'a fait), permet d'en informer les autres et peut constituer un encouragement pour chacun. Comment procéderez-vous pour cela ? Vous invitez chacun et chaque groupe à participer en fonction des nécessités : par exemple, chaque groupe peut contribuer à quelques plantations sur la parcelle des aromatiques, les divers groupes peuvent arroser les plantations des uns et des autres afin d'assurer une continuité où chaque groupe trouvera son compte...
Des temps d'animation pour des potagers dédiés à des groupes particuliers : outre votre temps de présence, ces animations exigent une préparation et une progressivité adaptées aux attentes et au projet de chacun. Êtes-vous l'animateur sur lequel repose l'ensemble de l'animation, serez-vous toujours présent, ou envisagez-vous une autonomie progressive du groupe et de ses accompagnateurs sur son espace ?
Utilisation de la production. Si l'on considère que le potager a un but alimentaire, le créer suppose d'anticiper l'usage de sa production, d'en définir ensemble les règles et de prévoir des activités pour cette utilisation... Hormis le cas de quelques variétés de légumes et de certaines monocultures, dont on peut récolter la production quasiment en une fois (récolte groupée), en pleine saison, la production doit être récoltée au minimum une fois par semaine et plutôt deux fois qu'une pour que les plants poursuivant leur production : comment la stocke-t-on ? Où ? Qui ? Les possibilités d'utilisation de la production dépendent de la taille de la parcelle et des rendements des cultures.

Des activités ponctuelles : visites extérieures, repas, festivités...
Contacts avec des partenaires, organisation collective et mobilisation des participants à la réalisation, équipements, communication : elles exigent budget, anticipation, préparation, temps et implication.
Une fête au jardin est l'occasion d'ouvrir le jardin vers l'extérieur de la cité et de faire découvrir ses possibles, d'inviter d'autres personnes à en saisir l'intérêt, d'aborder les thématiques (alimentation, sensibilisation à l'environnement, compostage, plantations) dont il est porteur de manière ludique ou de proposer une activité inhabituelle. On peut demander la participation de partenaires ou d'associations, extérieurs ou non à la cité (sur quel budget ? sous forme d'échange de participation ?). Relayer l'invitation vers des voisins peut contribuer à des échanges et des relations de voisinage : les occasions de rencontres ne sont pas si nombreuses !
Des repas festifs au jardin. La récolte d'une production en monoculture peut être l'occasion d'un repas thématique : un légume sous toutes ses utilisations. Par exemple, la Fête de la Patate !

Une journée d'échanges de plants : elle est aussi l'occasion de parler compost, jardin et alimentation...
Des visites extérieures, en rapport avec les activités du jardin, pour développer les contacts, l'imagination, le plaisir, la connaissance, faire évoluer des représentations, relier l'activité au jardin à d'autres initiatives... Jardins remarquables, jardins solidaires et fêtes de jardins ; rencontres de pépiniéristes, de producteurs, visites de fermes, de station de compostage, de tri des déchets...

Deux choux commencent à pourrir sur pied sur une parcelle…
Vous pouvez laisser faire, même si laisser pourrir les choux vous désole... Et d'autres jardiniers avec vous : vous pouvez inviter ceux-là à téléphoner à la personne pour lui rappeler gentiment de venir ramasser ses choux. Ou le faire vous-même (vous aurez la conscience tranquille ?). Il n'y a pas de « bonne » réaction à semblable situation. Vous ajustez votre action à ce que vous pensez savoir de la situation de la personne. Discutez-en avec elle : non pas sur ce que chacun aurait dû faire, sur ses bonnes et mauvaises raisons, mais sur la manière dont elle le vit, sur son désinvestissement passager... L'important est de susciter un questionnement : comment trouver le temps du jardin quand je n'ai plus le temps ? Comment le jardin était-il important auparavant, en quoi ne l'est-il plus ces temps-ci ? Afin qu'elle même trouve les ressorts de sa motivation.
- Et puis deux choux, c'est pas grave, c'est rien !
- Bien-sûr que ce n'est pas grave ! Fallait-il en planter davantage ?

Organisation de l'animation
Des rendez-vous
Une présence régulière :
- l'accompagnement des jardiniers à l'autoproduction ;
- l'invitation à l'entretien courant des espaces collectifs ;
- l'animation de groupes.

Des rendez-vous plus occasionnels... saisonniers, annuels ?
- l'organisation et le déroulement de chantiers collectifs ;
- l'organisation de moments festifs, de rencontres ;
- l'organisation de visites extérieures.

Et pour tout cela : des temps de mobilisation et de concertation, de coordination avec d'autres structures et partenaires.
Les conditions matérielles d'une production satisfaisante
- un cabanon organisé ;
- un approvisionnement en fumier, paille et compost (autoproduit ou acheté) ;
- un approvisionnement en graines ;
- des outils en quantité suffisante et entretenus ;
- des supports de communication et de transmission.

Des supports de communication et de transmission

(Attention : tout le monde ne lit pas le français)

- Un tableau synthétique des légumes de la saison : vous le commentez avec les jardiniers, vous l'utilisez ensemble. Un tableau n'est pas « facile » à lire quand on n'a pas l'habitude de ce type de disposition des informations.
- Un tableau des rendements (un peu de calcul ?) et comment l'utiliser.
- Les associations bénéfiques.
- Des étiquettes (résistantes à l'eau) à mettre sur les parcelles pour repérer les semis et indiquer les plantations, la date, la variété.
- Un panneau pour rappeler les tâches collectives et les plantations du moment, les soins, les événements, les présences de l'animateur, faire/recueillir/partager des propositions, indiquer la disponibilité d'un document.
- Un journal de bord : il pourrait servir à transmettre les actions à réaliser au jardin. Cela suppose de le mettre à jour très régulièrement, qu'il soit « lisible » par tous et donc imagé, d'inviter systématiquement les jardiniers à s'y référer. Pour qu'il soit efficace, il serait souhaitable de définir avec les jardiniers les informations nécessaires et les moyens de lisibilité par tous. C'est donc pour l'animateur un important travail de préparation. Il faudra du temps pour que chacun acquière le « réflexe » de le consulter. Un tel outil servira plus probablement de mémoire des activités au jardin.
- Des documents : jardinage, aménagement, cuisine...
- Un inventaire des outils.
- Des éléments de compréhension du jardin, selon sa disposition et les activités. Au minimum : les déchets bienvenus au compost, le règlement intérieur....

Vous n'êtes pas jardinier : vous faites avec les jardiniers, pas à leur place. Au démarrage d'un jardin, ce ne sera pas toujours le cas. Si vous prenez en charge certaines tâches en tout ou partie, vous rendez service au collectif : c'est occasionnel, qu'on se le dise ! Vous avez pour objectif que votre présence soit de moins en moins indispensable et d'arriver à un rythme de croisière moins soutenu.

Mobilisation, participation et reconnaissance

Relancer encore et encore ! Tout le monde ne participe pas à tout. Il vous faut du temps pour cerner les ressorts d'implication de chacun et ils peuvent être changeants. Les gros chantiers mobiliseront davantage certains et, selon la nature des travaux, ce ne seront pas les mêmes. D'autres préféreront participer à l'organisation de moments festifs, à la préparation de repas. Certain(e)s apportent toujours thé et/ou gâteaux, d'autres pas du tout. Des personnes donnent systématiquement de leur temps sur les espaces collectifs quand les autres s'occupent surtout de leur parcelle privative. Certains sont demandeurs d'action collective, d'autres y sont plus rétifs quand bien même ils sont prêts à agir individuellement pour le collectif. Il faudra faire valoir les actions de chacun, faire accepter que l'engagement ne soit pas le même pour tous et tout le temps, trouver avec les moins impliqués ce qui peut leur permettre de participer, de prendre leur place dans le collectif. Veillez à ce que la répartition des tâches soit équitable, que l'entretien et l'aménagement ne repose pas sur un même groupe de personnes. Rappelez le contrat initial, l'engagement pris, le règlement. Une piqûre de rappel collective sur ce sujet sera probablement nécessaire de temps à autre. La définition de buts communs pour la saison et/ou l'année peut en être l'occasion.

Selon la nature des actions prévues et la connaissance que vous avez des intérêts de chacun, des groupes plus restreints peuvent être plus efficaces. Vous sollicitez particulièrement les uns ou les autres, mais vous prévenez systématiquement et individuellement tout le monde des moments clés : c'est en réunion que seront prévus ces groupes et leurs tâches (le groupe s'organisera plus précisément par la suite). Un panneau d'affichage permet une information collective ? Vous n'êtes pas sûr qu'il aura été lu...

Des réunions de jardiniers (tous les deux mois minimum)

Quel ordre du jour ?
La date de réunion est fixée. Faites le tour des jardiniers pour les en informer ou la leur rappeler, énumérer les points essentiels que vous voulez mettre à l'ordre du jour : vous saurez si un sujet les intéresse particulièrement ou s'il est conflictuel. Voyez quels sujets ils souhaiteraient aborder... Selon le sujet, son urgence et l'ordre du jour, ce ne sera pas forcément cette fois-ci, peut-être le préparerez-vous ensemble pour une prochaine fois...
Indispensable : un tour téléphonique de tout le monde la veille pour rappeler la réunion du lendemain. Pour certains, un SMS suffira.

De quoi parle-t-on ?

- Un rapide point sur les événements, réalisations (ou pas) depuis la dernière réunion en faisant valoir les diverses contributions.
- Point partenaires : les relations avec les partenaires financiers, le bailleur ou les structures du quartier, les budgets, les projets en cours ou à l'étude et leur incidence sur le jardin, sur le collectif. Une réunion est prévue avec des partenaires : qui participe pour en rendre compte ensuite à tous ?
- Enveloppe budgétaire : arbitrages éventuels.
- Approvisionnements.
- Travaux et entretien courants : prévision, organisation et régulation. Comment nous améliorer ?
- Régulation : des questions qui fâchent ? Les outils qui disparaissent, des malentendus de voisinage, des vols de légumes, l'alcool au jardin, les barbecues, les trop systématiquement absents... Quels sont les éléments du débat ? Quelle urgence ? Prenons le temps d'y réfléchir et de construire ce débat !
- Activités communes : l'important en réunion est de discerner l'intérêt pour chacun des propositions et l'impact des décisions, de fixer **un cadre commun** à l'intérieur duquel les initiatives en petit groupe pourront se développer :
    - Ateliers spécifiques, réalisations, visites extérieures... : l'intérêt de la proposition, des suggestions, d'autres propositions, organisation ?
    - Aménagements, chantiers éventuels, événements : des propositions ? Qui participe ? Quand, quoi, comment ? Quel soutien ou assistance technique nécessaires ? Quels autres coopérateurs du quartier ? Quelle recherche de participants ? Qui veut/peut faire quoi ? Sans entrer dans les détails, car on s'ajustera à un autre moment avec les personnes concernées.
    - Cadre d'organisation des plantations collectives. Pour s'organiser entre eux sur cette parcelle, les jardiniers doivent participer ensemble à son élaboration. La mise en œuvre d'une parcelle collective s'élabore comme un jardin, c'est en fait un mini-jardin collectif et la taille n'y change rien. Les jardiniers doivent fixer ensemble le cadre et les règles : comment décide-t-on des plantations, de l'arrosage, de l'entretien, des récoltes ? Quelle récolte escomptée pour quelles plantations selon la dimension de cette parcelle ? À quel usage est destinée la production ? Combien de personnes entre lesquelles la répartir ?
- Quels sujets pour la prochaine fois ?
- Information : pour relayer projets, activités, événements des environs.
- Rappel des prochains rendez-vous... et des plantations du moment !

Des aménagements

Des bordures à refaire, un mur en pierre sèche à édifier, une serre à monter, des composteurs à fabriquer, des haies d'osier à planter, un cabanon ou des toilettes sèches à construire, un four à pain, un cuiseur solaire à réaliser, une table de jardinage, un nouvel équipement à réceptionner et installer : à raison d'un gros chantier par an, les jardiniers ont là un programme pour dix ans ! Tout ne sera pas réalisé par les jardiniers mais toujours avec eux, toujours suite à des décisions collectives. Les équipements et aménagements doivent avoir un sens et une utilité pour eux, pour vous et pour d'autres qui seront également

sollicités. De quelle manière chacun peut-il participer selon ses compétences, ses capacités, sa disponibilité ? Quelle autre structure à l'organisation, à la participation ?

Les tâches collectives des jardiniers

Différentes tâches incombent aux jardiniers, à charge pour eux de se concerter et s'organiser avec le soutien vigilant de l'animateur/animatrice. Chaque jardin a son organisation particulière et tous n'ont pas le même équipement.

Chaque semaine (à tour de rôle)

- La gestion de l'eau. Le tour de rôle du remplissage des cuves (pour un arrosage respectueux des plantes, pour éviter le gaspillage d'un arrosage au tuyau, qui risque qui plus est d'être bâclé) : chaque semaine en été.
- Compost : un brassage régulier.

Ponctuellement (3 ou 4 fois/an)

- Le compost : un retournement et un changement de bac, tous les 2 ou 3 mois.
- L'entretien et rangement des « parties communes » : bordures et cheminements du jardin, désherbage, apport de broyat ; cabanon collectif, entretien des outils, leur inventaire ; aire de compostage et d'entrepôt des fertilisants naturels ; serre.
- Chercher du fumier s'il n'est pas livré (500 l pour 2 mois sur 500 m² cultivés).

Plantations et semis collectifs, si tel est le choix du collectif

- Organiser une parcelle collective. Le choix du ou des légumes, les semis s'il y a lieu et leur arrosage parfois quotidien, les plantations, leur entretien, la récolte et sa répartition, et surtout l'arrosage régulier.
- Les semis collectifs pour mutualiser certaines plantations (notamment les légumes d'été, les courges, les choux...) et se partager la charge de l'arrosage : semer, repiquer, arroser tous les deux jours minimum, les répartir entre les intéressés.

L'animation de la concertation : quelle charge de travail ?

- anticiper pour proposer des documents communs (prévisions, inventaires, fiches techniques…), les réajuster en fonction de la participation, du temps de l'avancement ;
- faire le tour des jardiniers pour les mobiliser sur les actions collectives, rappeler les rendez-vous ;
- des réunions plénières pour débattre ou faire le point et définir le cadre des actions collectives ;
- d'éventuelles réunions en comités plus restreints pour préparer les réalisations ;
- rédiger une synthèse des décisions prises ou un compte-rendu plus exhaustif des éléments d'un débat ;
- des temps de mobilisation pour étendre les actions au-delà des jardiniers…

L'autonomie au jardin	
Disposer, rechercher des informations compréhensibles sur : - la vie du sol et les principes de base de l'agriculture biologique ; - les légumes de chaque saison : périodes de semis et de plantation, durée entre plantation et récolte, rendements, associations bénéfiques ou à éviter ; - les familles de légumes, leurs exigences en compost ; - les techniques de jardinage, les outils ; - le compostage… **Repérer, choisir, anticiper** : - faire la liste des légumes que l'on veut cultiver pour une saison ; - prévoir en fonction de sa consommation, de son temps disponible, des conserves ; - évaluer l'espace nécessaire par légume, les quantités selon rendements ; - prévoir les associations bénéfiques, celles à éviter ; - choisir ses variétés pour leur goût, résistance, rendement, précocité ; - prévoir l'approvisionnement en compost, paillis et fumier ; - penser aux rotations, aux plantations entre saisons…	**Faire, risquer, échanger, faire ensemble** - élargir ses connaissances et compétences : ateliers, visites de jardins, échanges ; - tenir un journal de jardin : plan des plantations par saison, quantités plantées et récoltées ; - penser aux plantations intercalaires et échelonner ses plantations ; - effectuer l'entretien nécessaire (buttage, pincement, désherbage...) ; - récolter au bon moment ; - connaître et fabriquer des traitements naturels : savon noir, purins... ; - entretenir son compost… **La qualité ?** - diversifier ses techniques culturales, expérimenter ; - organiser l'espace selon ses choix esthétiques, suivre son inspiration ; - planter/développer son savoir ; - l'évaluer à l'aune de son plaisir et de son autosuffisance…

Le piège de l'expert : Chacun a tendance à reproduire ce qui a marché sans vouloir prendre le risque de rater sa saison en mettant en œuvre de nouvelles pratiques, sauf à vérifier que celles-ci réussissent chez le voisin, et une seule année de réussite ne suffit pas à la « vérification »... mais si, la quatrième année, le voisin se plante ? C'est que ce n'était pas la bonne année pour tel légume ! Alors qui croire ? Faut-il s'en tenir aux connaissances de l'animateur perçu comme « expert », mais si son conseil ne « marche » pas, il n'est plus crédible ! Le jardinage n'est donc pas une science exacte. L'animateur n'est pas un expert : il s'appuie sur quelques principes et techniques de base dont il a compris les fondements et la cohérence. La recherche de la confiance des jardiniers, la crainte de perdre en crédibilité incitent parfois à vouloir répondre à toute question. Expliquer une proposition et sa cohérence, faire appel aux principes de base, est souvent plus utile à son interlocuteur. Il ne s'agit pas non plus de laisser le jardinier en attente d'une réponse toute faite sans réponse du tout, mais plutôt de l'inviter à se faire confiance, de lui proposer des expérimentations plutôt qu'une solution, de rendre compte de l'information que l'on a été chercher et comment on l'a obtenue, d'inviter à demander à d'autres jardiniers comment ils ont fait, à s'interroger sur la manière de faire autrement, d'inciter ainsi chacun à utiliser différents moyens de construire sa propre connaissance.

Culture et production potagère « bio » : paillis, fumier et compost !

Il s'agit, pour les jardiniers, d'obtenir la plus grande autosuffisance possible en légumes en regard de la superficie de leur parcelle. Encouragez la production comme l'utilisation de compost et de paillis, assurez-vous de leur approvisionnement (évitez la rupture de stock) : ils sont à la base de l'agriculture biologique pour amender le sol et retenir l'eau. N'hésitez pas à rappeler sans relâche le pourquoi de leur utilisation : on insiste ainsi sur les moyens autant que sur les résultats. **Vous organisez une journée d'échange de plants ?** N'oubliez pas : plants ET compost ET paillis ! Vous pourrez également aborder l'économie de l'eau et le tri des déchets...

Le paillis

Il favorise la vie du sol et stimule l'activité de ses micro-organismes. Il adoucit le choc de la pluie sur la terre et la protège de l'action desséchante du soleil. Il limite la pousse des « mauvaises herbes » et permet de récolter des légumes plus propres et plus sains. On peut utiliser tout ce qui se décompose :

- paille, herbes sèches ou feuilles d'ortie (coupées avant la montée à graine et issues de l'agriculture biologique, sinon vous incorporerez les pesticides à la terre) ;
- broyat ou BRF (bois raméal fragmenté) : étendu fraîchement broyé ou composté, notamment pour les fraisiers, framboisiers, asperges ou tomates. Parfait au jardin d'ornement, sur les allées des parcelles, entre les plantations : il marque l'espace et s'incorpore à la terre qu'il contribue à amender ;
- éventuellement, des feuilles mortes (bien que leur place soit davantage au pied des arbres, ou au compost en été en complément des déchets de cuisine souvent humides à cette période).

On l'étale en surface sur 5 cm à 10 cm d'épaisseur (sauf la tonte de gazon : en couche fine).

Le compost

On y mettra les déchets verts du jardin et ceux de la cuisine des jardiniers, en ajoutant un apport de « brun » : le compost doit être équilibré en apport d'azote et de carbone. Rappelez régulièrement aux jardiniers d'apporter leurs déchets mais aussi de **découper les déchets de jardin** en tronçons. Invitez également les usagers occasionnels à apporter leurs déchets de cuisine au jardin.

C'est le fertilisant par excellence du sol. Il nourrit les animaux et micro-organismes qui vivent dans la terre. Il renouvelle ainsi l'humus qui est le principal facteur de fertilisation du sol ; celui-ci pourra à son tour nourrir les plantes. Le compost a un effet soutenu dans le temps mais relativement lent, alors que l'humus se détruit relativement rapidement notamment sous les climats chauds et si les sols sont trop fortement arrosés, trop profondément et souvent travaillés, trop souvent laissés à nu... et parce que les plantes en consomment !

On utilise le compost **mûr** en surface sous un paillis léger, à raison de 10 à 30 kg pour 10 m² par an, selon les plantations et leur consommation. Cependant, avec du compost mûr, il n'y a pas de risque d'excès ! On peut l'enfouir à tout moment avec un croc avant un semis ou une plantation. On en met dans le trou de plantation des légumes exigeants. **Demi-mûr**, on ne s'en sert qu'en surface, entre les plantations, en paillis sous une fine couche de paille.

Le fumier de cheval (ou toute litière d'herbivore)
On peut en trouver gratuitement à condition d'aller le chercher soi-même. Le fumier de cheval est rarement mûr. Il peut être composté seul en tas et mûrir en 4 à 5 mois, ou ajouté au compost de déchets verts. D'un apport très équilibré, il constitue un compost de grande qualité que l'on pourra mettre dans le trou de plantation des légumes exigeants. Composter le fumier non mûr en place, en surface ? Dans les régions froides, à l'automne notamment : il faut attendre au moins trois semaines avant de le mélanger à la terre. On peut alors procéder à un enfouissement superficiel de 15 cm en utilisant la bêche.

Rendements, plants, semis et variétés

Choisir plusieurs variétés d'un même légume
Ce peut être pour des raisons de goût, de consistance et d'aspect. Ou parce que leur temps de croissance diffère, parce qu'elles ne seront pas semées au même moment dans la saison (voire à des saisons différentes) et parce que leur rendement n'est pas le même. Enfin selon le type et la qualité du sol, certaines sont plus indiquées que d'autres. Choisir ses variétés, c'est comme choisir entre les synonymes d'un mot : ça a du sens ! En l'absence de conseil et d'organisation collective, les jardiniers achètent les semences là où ils les trouvent, au supermarché par exemple, en fonction de leur consommation courante et de ce qui leur est proposé. Même pour les tomates, le choix reste extrêmement restreint. La variété disponible convient peu ou prou à la saison et au climat, ce n'est pas pour autant la plus judicieuse. Dans les magasins spécialisés, l'éventail est plus vaste et oblige à se poser la question du choix des variétés, sans donner les raisons de prendre l'une ou l'autre. Pour les plants, les circonstances sont les mêmes, le choix encore plus restreint, le coût plus élevé, mais au moins on voit ce que l'on achète. Et si la graine est devenue un beau plant, il y a des chances pour qu'elle continue à pousser !

Les semis
Il existe de nombreuses variétés d'un même légume. Il est donc assez difficile de s'y retrouver.
Décrypter l'étiquetage du produit : « précoce », « production abondante », « hâtive », le schéma de semis et de plantation, en sachant que celui-ci est calé sur le Bassin parisien.
Retenir le nom de la variété du légume planté : si le goût plaît, si elle a bien pris au jardin, si elle a un bon rendement, on pourra la retrouver, ou éviter de la reprendre dans le cas contraire. Dans tous les cas, essayer de retenir les conditions de sa propre plantation.
Utiliser un catalogue de semencier : la description est détaillée, y compris sur la forme, le goût et parfois l'utilisation du légume. Est également indiqué le nombre de graines par gramme, ce qui est particulièrement utile en cas d'achat groupé pour évaluer le nombre de sachets nécessaires. Il y a des photos qui font envie ! On peut prendre le temps de réfléchir à ses besoins : quantité, variété, rendement, moment de plantation. Peu à peu, on construit sa stratégie...
Des semences labellisées AB ? Il n'y a aucune trace de pesticide dans les légumes cultivés en « bio » à partir de semences ordinaires. Cependant, on trouve des variétés plus rares et plus rustiques en semences labellisées AB. On est davantage assuré que la variété choisie est adaptée à la culture agrobiologique puisqu'elle en est issue. Acheter des semences labellisées AB, c'est aussi un soutien à un mode de culture que soi-même on privilégie.
Faire soi-même ses plants, semis en cagette (sauf les légumes racines), repiquage en godet :
- Si le semis ne prend pas, on n'a perdu que la graine. On s'en rend compte rapidement.

- Les plants sont **plus résistants**, et ceux que l'on plantera seront forcément ceux-là !
- On économise du temps d'occupation du sol : pendant que les plants poussent dans leur godet, d'autres légumes poussent au jardin !
- On récolte plus tôt : on peut mettre ses cagettes sous serre, sous châssis, sur la véranda ou devant la fenêtre ensoleillée et commencer ses semis plus tôt, les planter dès que le temps le permet et récolter plus tôt.
- On échelonne plus facilement ses plantations : soit en échelonnant ses semis, soit en ne les plantant pas tous en même temps. En effet, les plants dans les godets ne poussent pas tous exactement au même rythme ; on plantera en premier les plus grands, les autres ensuite. De plus, une fois en terre, ils poussent plus rapidement.

Si l'on a raté ses semis, on peut toujours planter en pleine terre. Acheter quelques plants assurera d'une récolte si les semis ne prennent pas. De plus, semis et plants n'arriveront pas à maturité au même moment.

Les rendements

Comment évaluer ses besoins et choisir la quantité nécessaire de plants d'un même légume en fonction de la place qu'ils prennent au jardin et de ses goûts, si l'on n'en connaît pas le rendement ? Peu de livres donnent les kg de légumes produits par plant ou par m² de culture (on les trouve dans le catalogue de certains semenciers). Les rendements peuvent varier du simple au double d'une variété à l'autre, c'est cependant une indication indispensable.

Produire et conserver ses semences

La récolte de graines permet de conserver des variétés anciennes ou peu communes. On privilégiera celles-ci et plus généralement les variétés qui ont donné de bons résultats et dont le goût plaît : elles sont bien adaptées au terrain et au climat, elles seront plus vigoureuses. On sélectionnera des plants issus de graines labellisées AB dont on est sûr qu'elles ne sont pas modifiées génétiquement (elles ne se reproduiraient pas) et qui ne sont pas des hybrides (le résultat est aléatoire : modifiées par croisements successifs, elles pourraient produire une autre variété, elles perdent leurs propriétés dans les générations suivantes et deviennent fragiles).

Contraintes. Pour les légumes fruits, on choisira un beau fruit que l'on cueillera quand il est très mûr. Pour certains, la variété que l'on veut reproduire devra être plantée à l'écart, à distance de toute autre variété du même légume, voire de la même famille, sinon elle pourrait s'hybrider. Vous risquez de ne pas récolter à la saison suivante le légume attendu mais un mélange expérimental (rien de nocif), et peut-être intéressant, de deux variétés ! Pour les autres légumes, il faut laisser longtemps en terre le plant dont on veut récupérer les graines (le porte-graine) puisqu'on attend « qu'il monte à graine », c'est-à-dire en fleur, pour en récolter la semence. Les plants prennent de la place.

Une expérimentation intéressante. Proposez l'expérience avec un légume sur la parcelle collective pour expliquer le principe et produire des graines que tout le monde pourrait utiliser l'année suivante. Vous pourrez ensuite proposer de multiplier l'expérience et demander à ceux qui le souhaitent de laisser monter une variété bien adaptée d'un légume de leur choix. Chacun bichonnera ainsi quelques plants. Et les graines pourront être partagées entre tous.

Des associations bénéfiques

Encouragez les jardiniers à prendre en compte ces associations qui favorisent la protection des légumes.

Des plantations qui se protègent mutuellement

- **Carottes et radis :** le radis éloigne l'araignée rouge de la carotte, alors que la carotte adoucit la saveur du radis et le rend moins piquant. Le radis pousse plus rapidement que la carotte, on peut en semer à nouveau. Ou encore, proposez de les planter ensemble : les carottes seront éclaircies lorsque les radis seront récoltés.
- **Carottes et oignons** : la carotte éloigne la mouche (insecte ravageur) des oignons et des poireaux. Réciproquement, ils aident aussi la carotte à pousser.
- **Pommes de terre et haricots** : l'odeur du haricot éloigne les doryphores et en protège les pommes de terre.
- **Pois et la plupart des légumes** : les petits pois seraient de bonnes plantes compagnes de nombreux autres légumes : aubergines, carottes, navets, choux, concombres, courgettes, céleris, laitues, épinards, pommes de terre, haricots, radis…
- **Fenouil** : mauvais compagnon de la plupart des légumes. Il est l'ennemi des tomates, fraisiers, haricots et fèves. C'est tout de même un bon compagnon des choux, puisqu'il en améliore la saveur.
- **Ail** : mauvais compagnon de la plupart des légumes, il faut le cultiver à part. Cependant, l'ail est un bon répulsif : au voisinage des tomates, des rosiers et des fruitiers, il éloigne les pucerons et autres insectes qui s'y attaquent et il aide à faire pousser carottes et betteraves... (et si vous avez des pêchers, il est dit que c'est LE remède contre la cloque du pêcher ! Quelques plants au pied de vos arbres seront très efficaces).

Les plantes odorantes sont souvent répulsives, par exemple :

- **Tomate et basilic** : le feuillage odorant de la tomate est en lui-même répulsif et permet un meilleur développement du basilic, tandis que celui-ci renforcerait le goût de la tomate et en rend le pied plus vigoureux.
- **Chou et menthe** : la piéride du chou, chenille vorace, redoute l'odeur de menthe. Placer les pots de menthe à proximité.

Aromatiques : quelques associations bénéfiques ou à éviter :

- **Basilic :** bon compagnon des tomates, aubergines et pommes de terre, puisqu'il éloigne les mouches blanches qui s'y attaquent.
- **Aneth :** c'est un bon compagnon du chou, de la laitue et des oignons, mais pas des carottes ni des tomates.
- **Persil :** c'est un bon compagnon des asperges, puisqu'il repousse les insectes qui s'y attaquent. Il donne de la vigueur aux rosiers et aux tomates.

Et parmi les aromatiques de végétation pérenne :

- **Lavande et romarin :** ils éloignent les mites et papillons, autant au jardin que dans la lingerie.
- **Ciboulette :** bonne compagne des carottes, raisins, roses et tomates. La tenir éloignée des haricots et des petits pois.
- **Sauge :** elle chasse le papillon blanc du chou, la mouche de la carotte et la tique. La sauge contribue à la croissance du chou, des carottes, des fraises, des tomates et de la marjolaine. Attention : cultivée parmi les fleurs annuelles, elle ralentit leur croissance. Elle nuit aussi à la croissance des oignons.
- **Thym :** bon compagnon des tomates, aubergines et pommes de terre, il en éloigne les mouches blanches. En aménagement paysager, le thym serpolet (*Thymus serphyllum*) et ses nombreuses variétés horticoles est utilisé comme couvre-sol entre les dalles des sentiers et les pierres de murets. Il atteint 10 cm au maximum.

On peut s'interroger quant à la place des vivaces aromatiques sur des parcelles de dimension réduite : comment s'y prendre pour faire coïncider associations bénéfiques et un minimum de rotation des cultures ? Garder certaines en pots permet de les déplacer...

Quelques fleurs protectrices ET comestibles

- **Achillée** : elle attire les coccinelles et repousse certains insectes nuisibles ; elle renforce le goût des aromatiques et la teneur en huiles essentielles. Feuilles et fleurs parfument les gâteaux salés comme sucrés.
- **Bourrache :** elle attire les pollinisateurs, et elle est appréciée des pommes de terre, courgettes, choux, fraisiers, tomates ; elle lutte contre les doryphores et les vers de la tomate et la protège du sphinx.
- **Capucine :** la capucine attire les pucerons et les éloigne par conséquent des autres légumes, en particulier des pois, des haricots, des fèves mais aussi des tomates, des choux... Il faut donc la placer à la bonne distance de ces plantations pour que les pucerons la préfèrent aux légumes. Elle éloigne aussi les punaises des courgettes et citrouilles. Les fleurs ont un goût un peu poivré, proche du cresson.
- **Camomille romaine :** insecticide et répulsive, elle renforce la croissance des oignons, des choux et des cucurbitacées.
- **Cosmos :** elle attire les insectes utiles, ombre les cultures fragiles (salades). La fleur a un goût un peu sucré.
- **Lavande** : elle éloigne les pucerons et les fourmis et peut s'utiliser en purin ; elle éloigne également les papillons et mites nocturnes. La fleur parfume les préparations sucrées et la plante convient très bien à la fabrication de sirop.
- **Lin** : plante mellifère, elle éloigne les doryphores. Utilisez les pétales en salade, et les graines aux multiples vertus (plutôt moulues) dans les pains, les gâteaux, les sauces... Les graines moulues s'oxydent ; elles doivent être conservées au froid et consommées dans les quelques jours qui suivent.
- **Souci** : la plante repousse les parasites nuisibles (doryphores, mouches blanches, vers du chou, de l'asperge et de la tomate notamment), ainsi que les parasites des haricots ; elle a un effet bactéricide. Mangez vos soucis ! La fleur a un goût fin et discret, et sa couleur égaie les salades. Elle peut garnir également les potages, les plats de légumes et s'harmonise bien avec le riz, une sauce ou des œufs.
- **Œillet d'Inde :** les fleurs de l'œillet d'Inde éloignent les pucerons, altises et autres insectes nuisibles et renforcent la vigueur d'autres légumes : pommes de terre, tomates, haricots, choux, asperges…
- **Ortie blanche (ou lamier blanc)** : c'est une « fausse » ortie – une labiacée – qui n'est pas urticante. Elle éloigne les doryphores.
- **Pensée :** la pensée sauvage est la plante hôte des chenilles de plusieurs papillons. En tisane, on lui prête une vertu calmante.
- **Sureau** : ses branches et feuilles sont un répulsif de l'altise du chou et des pucerons. La fleur se prête aux préparations notamment sucrées, par exemple en beignets. Mais la superficie des parcelles ne permettra pas toujours de planter un sureau…
- **Consoude** : elle protège les légumes contre différentes maladies cryptogamiques (causées par des champignons parasites). Elle attire les pollinisateurs. Les feuilles de consoudes sont un excellent accélérateur de compostage. Le purin de consoude est un très bon engrais pour les plantes « gourmandes ». *ATTENTION : Quelques pétales dans la salade ? Oui, mais avec modération et à éviter si on a le foie fragile : la consoude peut endommager les fonctions du foie si des quantités <u>importantes</u> sont consommées pendant une longue période.*
- **Pavot** : il peut être répulsif. <u>SEULES les **graines,** noires ou bleu **foncé,** sont comestibles</u>. *ATTENTION : LA FLEUR de pavot est TOXIQUE et toutes les autres parties de la plante contiennent des toxines, à l'exception des graines.*

Outre leur vertu protectrice au potager, les fleurs comestibles ne présentent pas de risque de toxicité (à l'exception du pavot, dont on ne peut consommer que les graines). Les fleurs attirent les pollinisateurs, elles égaient le potager comme les plats, notamment les salades vertes, et peuvent aromatiser des préparations à tartiner. On peut également les ajouter aux salades de fruits, en parfumer des crèmes et décorer des desserts. On les ajoute au dernier moment sans les cuire. Certaines s'utilisent dans diverses préparations, n'hésitez pas à proposer des expérimentations !

Trois jardinières (3 foyers) se partagent 50 m²
En saison 1 : elles ont semé ou planté un peu de tout au gré de leurs envies, des plants trouvés sur les marchés, des graines en vente au supermarché. Bilan : une fois séparés en trois, 500 g de haricots, quelques radis ou la demi-douzaine de laitues qu'elles avaient plantées ne constituaient pas un apport suffisant. Que faire d'une poignée de haricots ou de radis ? À quoi rime d'avoir une laitue chacune deux semaines de suite puis plus rien ? Par ailleurs, certains légumes « n'ont pas marché », mais elles ne savent pas quelles étaient les variétés.
En saison 2 : « On renonce aux épinards, ils n'ont pas marché. Mais on a décidé de planter chaque légume en plus grande quantité. On verra si on a assez de place pour tout mais au moins on en récoltera assez pour nous trois ».

L'espace compostage
Cet espace est évidement indispensable au jardin ! Pour un jardin de 500 à 1 000m², on évalue les besoins à trois bacs (de la largeur de palettes) : un pour la charge des déchets en cours, un pour le compost en maturation et le troisième pour le compost mûr. Il faudra entreposer du fumier en distinguant fumier en cours de compostage et fumier mûr. Et prévoir un espace pour le broyat. **Tous les deux à trois mois, les jardiniers seront sollicités pour un chantier** de retournement du compost et/ou d'échange de bacs.
Un espace compostage aménagé est plus incitatif et plus lisible ! ...Et le compost sera mieux entretenu. Du broyat au sol évitera de marcher dans la gadoue. De la matière sèche (sciure, carton...) à ajouter aux déchets de jardin et de cuisine évitera les odeurs nauséabondes et équilibrera le compost. Prévoyez une pancarte indiquant le bac à déchets en cours et celui du compost mûr : imagées, elles seront lisibles par tous. Elles doivent être à la fois bien visibles, bien fixées et interchangeables d'un bac à l'autre. Vous pourrez ensuite fignoler votre affichage. Une pancarte tout aussi imagée rappelant les ingrédients bienvenus et les indésirables constituera un rappel pour tous. De même, des indications sur l'utilisation du compost selon sa maturité et les besoins différents des plantations, ou encore les petites bêtes que l'on y trouve. Ce sont des supports pédagogiques pour promouvoir l'intérêt du compost, au-delà des jardiniers.

L'autonomie en cuisine	
Disposer, rechercher des informations compréhensibles sur : - les besoins nutritionnels, les valeurs nutritionnelles des aliments ; - les groupes d'aliments, les portions types ; - l'alimentation labellisée AB, la complémentation protidique ; - les mots de la cuisine, son langage… **Repérer, choisir :** - faire la liste d'achats associée à un budget ; - maîtriser les équivalences et leurs alternatives ; - déterminer ses ingrédients labellisés AB de base et accessibles ; - détecter les trucages derrière les conditionnements, lire les étiquettes…	**Faire, risquer, échanger, faire ensemble** : - élargir ses connaissances et compétences (les ateliers de cuisine) ; - cuisiner les basiques (pâtes…), être autonome pour transformer les aliments ; - avoir un stock de recettes, son livre de cuisine, entretenir son envie de faire ; - avoir un « jeu » de recettes rapides et les ingrédients pour les cuisiner ; - entretenir son fond de cuisine et de congélateur ; - maîtriser ses peurs par rapport à certains produits, à certains matériels ; - se donner des stratégies, des plans alimentaires ; - gérer le frais, les conserves, les restes… **La qualité ?** - cuisiner/développer son savoir ; - en conscience de son potentiel de construction de la santé ; - l'évaluer à l'aune de son plaisir et celui des autres…

Conservation des légumes

La longue conservation exige des espaces dédiés, un congélateur spacieux, de la place dans les placards (sombres et un peu frais de préférence) pour des bocaux de conserve ou au réfrigérateur pour les semi-conserves... Comment feront ceux qui ne disposent pas de ces espaces et équipements ? Disposez-vous d'un local et/ou d'un équipement pour le stockage ? Et, dans ce cas, comment se répartit la production ? Prévoir de la place au réfrigérateur, au congélateur ou dans ses placards permet d'accueillir sa production plutôt que la trouver encombrante... Que faire d'une surproduction individuelle ou collective ? Certaines des préparations peuvent être réalisées collectivement, c'est plus amusant. Lorsque l'on ne dispose pas de cuisine pour des ateliers réguliers, il est parfois possible d'en trouver une pour des réalisations épisodiques.

Les légumes de longue conservation

- Les courges se conservent avec leur pédoncule jusqu'à un an dans un endroit sec, aéré et tempéré (15°C), après les avoir bien nettoyées (les retourner de temps à autre et surveiller l'apparition de champignons pour les nettoyer avant qu'ils ne gâtent le fruit). Elles peuvent terminer quelques temps leur maturation dans la serre mais ensuite, elles préféreront un endroit sombre et à l'abri du froid. Une fois coupées, les tranches se conservent au maximum 4 jours au réfrigérateur : blanchir le reste en tranches ou en cubes ou le préparer en purées ou soupes pour une conservation au congélateur.

- L'ail et les oignons de couleur (longue conservation) se conservent 6 à 8 mois dans un endroit frais, sec, sombre et aéré. En bottes à suspendre, ou placés à plat (ni trop serrés, ni superposés) dans des cageots, ou encore dans des filets accrochés en hauteur. Laissez sécher au sol et au soleil oignons et aulx pendant quelques jours dès la récolte. Les oignons blancs se conservent beaucoup moins longtemps, plutôt en cageots, et doivent être mangés en premier ; ils peuvent également être conservés un mois environ au réfrigérateur, mais attention à les mettre seuls dans le bac à légumes sinon ils abîmeront leurs voisins. L'oignon préalablement émincé se congèle très bien.
- Les légumes racines et les pommes de terre se conservent dans du sable dans un endroit sec, froid et obscur (une cave), ou dans un silo en extérieur à l'abri des bêtes et du gel. Que ce soit pour une longue ou courte conservation, coupez les feuilles des légumes racine pour qu'ils n'épuisent pas la racine qui se dessécherait. Les fanes s'utilisent notamment dans les soupes, celles de la betterave et du navet ont un goût très fin et plutôt suave.

La congélation

- Des plats à congeler : cela suppose de disposer d'un congélateur et de l'espace nécessaire. Mais préparer une plus grande quantité d'un plat pour en congeler une partie permet de constituer une réserve pour les jours où on n'a pas le temps ou pour les fins de mois.
- À congeler après blanchiment dans l'eau bouillante ou pré-cuisson à la vapeur entre 3 à 5 mn selon les légumes (ils doivent rester fermes) : courges en cubes ou en tranches, haricots ou mangetouts effilés, pois écossés, courgettes émincées ou en morceaux... Ensuite, il est conseillé de plonger immédiatement les légumes dans l'eau glacée, de les égoutter et de les sécher dans une serviette pour les laisser refroidir avant de les mettre au congélateur. On les met à geler à plat, puis on les transfère dans un sac à congélation, en prenant soin d'en vider l'air à l'aide d'une paille avant de le ranger au congélateur. Les épinards et blettes seront congelés compressés dans leur contenant et recouverts de leur eau de blanchiment.
- À congeler crus et lavés : les plantes aromatiques émincées ou, pour conserver davantage leur goût, hachées dans l'huile avec quelques gouttes de citron et conservées au frais dans un pot en verre ou congelées (la préparation est préalablement répartie dans un bac à glaçons et les glaçons mis ensuite en sachet pour les utiliser séparément) ; les oignons émincés ; les tomates coupées en moitiés ; les petits fruits (les congeler d'abord à plat puis les mettre ensuite en sachet : fruits et morceaux se sépareront plus facilement ensuite)...

Des conserves ou semi-conserves

- Des confitures de fruits, de tomates vertes en fin de saison...
- Les préparations aigres douces : des confits d'oignons, des chutneys de tomates mûres ou vertes, de courges, d'oignons, de fruits...
- Les préparations au vinaigre : les piments, les concombres, les achards de petits légumes...
- La conservation dans l'huile
- Les conserves en pots par stérilisation
- …

Des dégustations partagées et autres auberges espagnoles

Avec quelle production ?
Les fèves encore ! Vous voulez proposer une dégustation autour des fèves. C'est l'occasion de rappeler leur utilité au jardin par leur apport en azote, et l'intérêt des légumineuses dans l'alimentation. Outre la découverte, quel est ce jour-là votre objectif ? Que l'année prochaine tout le monde cultive au moins un peu de fèves ? Quelle expérience de ceux qui en ont cultivé et nous les font goûter ?
Quand les parcelles sont de taille réduite et les premières saisons de production aléatoires, il n'est pas si facile pour les jardiniers d'utiliser leur production pour des repas partagés. Pour diverses raisons, parmi lesquelles :

- les jardiniers peuvent légitimement préférer réserver leur production à leur famille ;
- tous n'ont pas réussi leur production avec les mêmes résultats ;
- les légumes du jardin sont précieux ! Plusieurs saisons de production réussie sont nécessaires à certains pour édifier un sentiment de sécurité ;
- chacun peut avoir la crainte du jugement des autres parce que la recette qu'il pourrait préparer avec assurance n'inclut pas les légumes dont il dispose ;
- le repas partagé est un plaisir, mais pour les femmes-jardinières, préparer un plat pour ce jour-là est une charge en plus du jardin et de toutes celles qui leur incombent, utiliser sa production ajoute une contrainte supplémentaire ;
- les hommes-jardiniers sont rarement les cuisiniers : leur compagne souhaite-t-elle s'impliquer dans quelque action ?

Quand vous proposez aux jardiniers d'utiliser leur production, envisagez de préférence le mode dégustation en petites proportions et assurez-vous que « l'enjeu » en vaille la chandelle, pour vos propres objectifs comme pour ceux des jardiniers. On voit ici l'intérêt d'une parcelle collective de production diversifiée qui pourrait être utilisée pour ces repas...

Aborder l'alimentation au jardin en l'absence de cuisine : des dégustations thématiques...
Elles permettent de lancer des échanges, de faire émerger les connaissances, les perceptions et les pratiques. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'on est ici dans le cadre informel de repas partagés, qui plus est préparés à la maison par les participants : le défi doit être ludique et répondre à des idées lancées par les uns ou les autres. Il ne sera pas systématique. L'idée d'un atelier cuisine, la nécessité d'équiper le jardin pour préparer sur place, émergeront peut-être de ces sollicitations : de quoi aurions-nous besoin ? Comment font les autres jardins ?
Aborder dans ce contexte des thèmes tels que l'équilibre alimentaire, les repères de consommation, les rythmes des repas, l'organisation des courses, les aliments moins chers et/ou les plus intéressants sur le plan nutritionnel, etc. est délicat : vous proposez de partager un moment de convivialité qui revêt de plus un caractère festif, vous valorisez les contributions des uns et des autres, votre rôle n'est pas de faire des recommandations ! Mais plutôt de susciter des questionnements, en relation avec les expériences des uns et des autres. Si la question de l'équilibre nutritionnel est abordée, on peut se référer aux fiches conseils du Programme national nutrition santé (PNNS) : les repères de consommation indiqués peuvent constituer une base de discussion. En quoi nous sont-elles utiles ? Certaines questions seront à peine effleurées mais pourraient être rediscutées à d'autres moments. Qui serait intéressé par une rencontre avec un/e diététicien/ne ? Il est important de relever tous les sujets évoqués et de s'en saisir pour proposer un prochain repas thématique ou des pistes d'activités plus ciblées. Et de tester l'intérêt pour la démarche : est-elle trop contraignante ? Comment pourrait-elle l'être moins ? La « contrainte » d'un défi ou d'un thème a un côté ludique, elle peut aussi être facilitatrice parce qu'elle cadre la question du « qu'est-ce que je pourrais bien faire pour le prochain repas ? ». Rechercher et anticiper ensemble ce que chacun pourrait préparer peut encourager ou aider certains. Ceci nécessite préparation et anticipation de votre part (documents, fiches et livres de cuisine). Quelques exemples, pouvant également constituer les thèmes d'un atelier cuisine :

Une dégustation-apéro d'un seul légume. Proposez une **fiche de présentation du légume**, de sa culture (rendement, période de semis et plantation, entretien, récolte), de son intérêt nutritif, avec les recettes des plats proposés. Chacun apporte ainsi son travail ! Vous constituez en même temps un outil d'information et une compilation des recettes des jardiniers. La dégustation pourra être incitative pour d'autres et permettre de renouveler l'expérience avec un autre légume. Entre temps, cherchez à évaluer l'intérêt réel porté à l'expérience.

Une dégustation-apéro préparée par quelques-un(e)s avec un/des légumes de saison (du jardin?) pour faire goûter à d'autres. Par exemple, pour le groupe d'un chantier de jeunes. Ce serait l'occasion de faire goûter des légumes aux jeunes et de relever le défi de trouver ce qui leur plairait. Et de discuter du casse-tête de nourrir certains adolescents.

Une dégustation de préparation pour la longue conservation (au congélateur, en pot, à l'huile, au sel, au sucre ou au vinaigre...). Proposez à chacun d'apporter une conserve faite à partir des légumes du jardin ou de réaliser pour lui-même une préparation et d'en mettre un peu de côté pour faire goûter aux autres. N'importe quel plat ou préparation qui puisse se congeler ou se conserver. Prenez des photos et les recettes !

Des plats préparés en 15, 20 minutes chrono, 30 minutes maxi : proposez des exemples de recettes pour que chacun y puise son inspiration. C'est aussi l'occasion de parler du fond de cuisine : ces ingrédients que l'on essaie d'avoir en permanence pour préparer rapidement un repas lorsqu'on n'a pas le temps. Et des courses : les ingrédients utilisés pour les diverses recettes sont-ils facilement accessibles, matériellement et financièrement ? Combien de temps se conservent-ils ? Quand on n'a pas le temps ou pas envie de cuisiner, que mange chacun d'entre nous ? Si l'on se préoccupe de nutrition, comment équilibrer un tel repas ? Au fait, pourquoi est-ce qu'on n'a pas « envie » ? Comment chacun fait-il lorsqu'il n'a pas le temps ?

Un plat à un euro maxi, avec le détail du prix. Ce peut être une portion individuelle d'un plat réalisé pour plusieurs ou bien le plat lui-même (pour combien de personnes ?). Lesquels de ces plats font un repas complet (une opportunité de parler de ce qu'est un repas complet) ? Pour quel budget ? Des chercheurs ont évalué que bien se nourrir coûtait un minimum de 3,50 € par personne et par jour (à condition de remettre en question certains aspects de notre culture alimentaire) : à quel coût quotidien par personne reviendraient des repas complets préparés avec les recettes de ce jour ?

Des plats végétariens, c'est-à-dire sans viande ni poisson, mais avec œufs et/ou fromage et sans oublier les légumineuses. Comment assembler les plats préparés pour faire un repas équilibré ? Qu'est-ce qu'un repas équilibré ? L'équilibre nutritionnel ne s'évalue pas sur un seul repas. Ce thème permet d'aborder les besoins en viande, l'apport de protéines d'origines végétales (céréales complètes / légumineuses) et leur intérêt économique. Les conseils d'un/e diététicien/ne seraient-ils utiles pour répondre à certaines des questions abordées ?

Des achats groupés pour confectionner un repas ou un « buffet » de dégustation préparés avec des denrées labellisées AB, sur la base d'un budget commun prédéterminé ou pas (sur le budget du jardin ?). Avec une liste de courses. Où fait-on les courses ? Ce peut être l'occasion d'aller ensemble dans une coopérative « bio » et, pour certains, de découvrir ces magasins. Il est intéressant d'y aller sur la base d'une liste de courses commune ou individuelle, de comparer les prix sur la base de plats à réaliser plutôt qu'en « visite » sans savoir quoi acheter, en se laissant « tenter ». À quel coût reviennent les plats préparés ? Est-ce différent de cuisiner avec de la farine ou des céréales complètes ou semi-complètes ? Qu'en est-il du résultat ? Du goût ? On pourrait également saisir cette opportunité pour lire les étiquettes des apports nutritionnels et aborder l'intérêt des aliments complets. Achats groupés, accessibilité des denrées, liste de courses, denrées labellisées AB... autant de questions qui peuvent émerger de l'expérience et ne peuvent être « creusées » en une seule fois. Souhaitons-nous renouveler l'expérience ?

La même expérience peut être faite avec les produits du marché. Où est le marché le plus proche ? Comment fait-on pour y aller ? Est-il accessible sans voiture ? En combien de temps ? Mais aussi : d'où proviennent les denrées proposées ? Qui est producteur sur ce marché ? Pourrait-on visiter sa ferme ?

Mes plats de « base ». Un plat que l'on fait quasi-automatiquement sans se poser de questions et qu'on réalise justement lorsqu'on ne veut pas se « casser la tête ». Le plat de base de l'un pourra être un casse-tête pour d'autres...
Le plat réalisé avec ce qu'on a. Qui triche ? Savoir que l'on va réaliser ce plat fait qu'on l'anticipe, parfois sans même y réfléchir. L'anticipation est un des fondements de la stratégie domestique ! Ce peut être l'occasion d'échanges sur ce que chacun aurait fait avec les ingrédients de l'autre (et ce qui lui aurait manqué), de chercher dans des livres de cuisine. Chacun prépare à la maison un plat pour le déguster ensemble au jardin : vous également ! En cohérence avec le fait que vous voulez valoriser le faire soi-même, les circuits courts, un certain équilibre nutritionnel, le goût, la diversité, etc. Ce sont là quelques-unes de vos contraintes d'animation... et une bonne manière de réaliser que ce sont aussi des contraintes pour les participants.

Les enfants et les légumes
Les enfants goûtent plus facilement les légumes lorsqu'ils les ont vus et faits pousser au jardin. Ils les goûtent et les mangent bien volontiers lorsqu'ils ont participé à la confection des repas.
Un échange autour des astuces de chacun pour faire manger des légumes aux enfants ou cacher les légumes pour qu'ils ne les voient pas ? À quoi les associer ? Certains qui y ont renoncé pourront s'en inspirer. Que pourrait-on faire pour changer cela ?
Préparer collectivement des recettes simples et froides avec les enfants (petit comité, plutôt en été) : salades de légumes, de fruits. Les enfants mangent plus facilement ce qu'ils ont préparé eux-mêmes. Et si l'on récolte ensemble juste avant de préparer, c'est encore mieux !
Apporter ou préparer (selon l'équipement) un plat que les enfants aiment manger à la maison, pour les déguster avec les enfants. C'est l'occasion de tester ce que les autres aiment, d'échanger des recettes...
Petit-déjeuner et goûters : Le goûter habituel, de nouvelles idées... Que disent les étiquettes ? Quelles sont les recommandations des nutritionnistes ? Pourquoi les enfants « réclament-ils » tel ou tel produit ? Que dire ?
La nourriture des cinq sens. Manger, c'est manger avec tous ses sens. Prendre conscience de ce qu'évoque pour nous un « pschitt », une odeur, une couleur. Les yeux bandés, jouer à se désarçonner en goûtant un aliment qui ne correspond pas à une odeur ou un bruit. Manger, c'est manger avec du goût, mais aussi la sensation de diverses textures en bouche, qui nous sont plus ou moins agréables - et dont on s'attend à ce que leur goût corresponde à l'idée que nous nous faisons de tel ou tel aliment...

Des équipements
Les repas au jardin se déroulent dans les conditions d'un pique-nique, au mieux dans celle d'une « cuisine de campagne », de plein air. Vous ne pouvez pas organiser un « atelier cuisine » au jardin dans ces conditions : celui-ci requiert un équipement répondant à des normes d'hygiène assez strictes. Quelles que soient vos conditions de départ, elles sont l'occasion de certains constats et de questionnements sur de possibles améliorations :
Hygiène. Difficile au jardin d'être rigoureux sur les conditions d'hygiène ! Un minimum :
- un seau d'eau à disposition pour se laver les mains, de préférence un seau dédié à cela (qu'on se le dise ! …afin d'éviter de l'utiliser pour le jardinage) ;
- une glacière pour conserver la fraîcheur des aliments (et pas seulement celle des boissons !).

Environnement : pour se laver les mains, de l'eau que l'on renouvelle et qui servira pour arroser les plantations, un seau pas trop rempli pour ne pas gaspiller l'eau : on parle tout à la fois d'hygiène (un équipement collectif « aux normes » exigerait de se laver les mains à l'eau courante) et de la question de

l'eau (que l'on économise). Au jardin, c'est une question de choix. Si l'on veut préparer sur place, un plan de travail propre est indispensable : comment fait-on ?
Développement durable : de la vaisselle jetable ? Aïe ! Avez-vous les moyens d'une vaisselle jetable écologique (en amidon de fibres végétales compostables) ? De la vaisselle au jardin ? Quel besoin et où la met-on ? Comment fera-t-on la vaisselle ?
De l'eau potable. Moment de convivialité rime souvent avec boissons sucrées. Ne pas oublier AUSSI l'eau (conservée fraîche en été) !
Cuisson :

- Un four solaire ? Il peut se construire facilement et, dans sa version la plus basique, il pourrait au moins servir à conserver au chaud des plats cuisinés à la maison et rapportés au jardin, ce qui ouvre davantage de possibilités de dégustation.
- Un cuiseur solaire ? C'est un bel objet dans le jardin. Il est intéressant pour préparer sur place, ce qui suppose donc quelques ustensiles de cuisine et un plan de travail propre : l'équipement de votre jardin s'y prête-t-il ? Si sa construction est l'occasion d'un chantier participatif largement ouvert, son utilité et son utilisation seront mieux comprises de tous. C'est un investissement : où le ranger en sécurité ? Mais aussi, dans le cadre de quelles activités et dans quelles conditions sera-t-il utilisé ?
- Un four à pain ?
- Un barbecue ?

Dans quelles conditions ces équipements pourront-ils être utilisés ? Quelles seront les activités avec de tels équipements ? Pour quels objectifs ? Le jardin est-il le seul lieu d'activité et de réunion sur les espaces extérieurs ? Doit-il l'être ?

Quelques éléments de nutrition

Pourquoi mange-t-on ?
Le fait de se nourrir correspond à plusieurs facteurs.
Des facteurs physiologiques : manger sert à compenser les dépenses énergétiques que l'organisme a dû effectuer pour... vivre ! En général, on mange parce qu'on a faim, celle-ci est déclenchée par des signaux biochimiques (taux de sucre dans le sang, acides gras, acides aminés...), hormonaux (insuline...), et les signaux nerveux transmis par les sens (vue, odeur...). L'acte de manger, en produisant le rassasiement au fur et à mesure de l'ingestion, entraîne la satiété et l'arrêt de la prise alimentaire, d'où l'importance de la mastication.
Des facteurs culturels : notre lieu de naissance, nos origines... En moyenne, un Chinois n'est pas plus gros qu'un Français, un Marocain ou un Australien (sauf dysfonctionnement) : il n'y a pas qu'une seule façon de bien manger. Intégrer certaines habitudes et conseils alimentaires reviendrait parfois à « oublier » certains principes liés à sa propre culture ? Sont-ils compatibles avec le budget disponible ?
Des facteurs sociologiques : nos rythmes de vie se concilient parfois difficilement avec certains principes du « bien manger ». Préparer soi-même coûte souvent moins cher que des plats achetés « tout faits ». Comment s'organiser ? Quels sont les ingrédients, la valeur nutritive des plats préparés ? Quel en est le goût ?

Des facteurs psychologiques et affectifs : nos premières mises au sein maternel ou au biberon nous rassurent et nous réconfortent après la violence de la naissance et l'énergie dépensée pour naître. Le lait maternel (ou maternisé) est sucré et, plus tard, les douceurs de notre enfance nous rassurent et pourront encore être rassurantes à des moments de vie difficile. **Manger « pour se faire plaisir » est important et essentiel dans notre vie d'adulte.**

Aliments & nutriments

Les nutriments énergétiques doivent se répartir, selon les recommandations, à raison de 50-55% par les glucides, 30-35% par les lipides, 12% par les protides. Les glucides et les protides contiennent deux fois moins de calories que les lipides.

Les glucides (ou hydrates de carbones) regroupent toute la famille des sucres. Réserve rapidement disponible, ils constituent la principale source d'énergie du corps et la seule source d'énergie du cerveau. La capacité du corps à stocker les glucides est limitée : si la limite est dépassée et la dépense énergétique insuffisante, les excès sont transformés en tissus graisseux. Sources de glucides lents (ou complexes, plus longs à être digérés et donc rassasiant plus longtemps) : céréales (blé, froment, épeautre, riz… et leurs dérivés tels que le pain, les pâtes, la farine, les galettes de riz…), pommes de terre, légumineuses (lentilles, pois cassés, haricots rouges, soja…). Sources de glucides rapides (ou simples, plus rapides à être digérés) : les fruits, les produits laitiers, le sucre, les bonbons et les produits sucrés...

Les lipides (ou graisses) sont également indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Réserve d'énergie pour le long terme, ils sont utiles dans la construction des membranes de nos cellules et leur confèrent une certaine « souplesse ». Ils interviennent dans l'entretien du système cardiovasculaire et du cerveau. Consommés en excès, ils peuvent entraîner prise de poids et apparition de certaines maladies, en particulier cardiovasculaires. Sources végétales : les huiles (olive, colza, arachide…) et les fruits à coques (amandes, noix, noisettes…). Les huiles comportent des acides gras polyinsaturés (colza) et mono insaturés (olive). Sources animales : viandes, poissons et œufs, produits laitiers, notamment le beurre et la crème fraîche. Viandes contenant le plus de lipides : agneau, porc (saucisses et charcuteries surtout), certains morceaux du bœuf (entrecôte). Poissons contenant le plus de lipides (omega3) : sardine, maquereau, hareng, saumon.

Les protéines (ou protides) constituent l'élément de base de toute cellule vivante. Elles constituent notamment la seule source d'azote, élément chimique indispensable à la vie. Elles interviennent dans la croissance et dans le renforcement de l'ossature, des muscles et des cellules. Une protéine est un assemblage de différents acides aminés. Protéines animales : la viande, le poisson, les œufs, les produits laitiers. Protéines végétales : les céréales complètes et les légumineuses. Chacune de ces familles végétales est incomplète en acides aminés mais ne comporte pas les mêmes : elles sont complémentaires et, en associant légumineuses et céréales, on obtient un apport en protéines de moindre coût que la viande.

Les vitamines, minéraux et oligo-éléments sont indispensables à notre métabolisme (ensemble des réactions qui permettent d'extraire l'énergie des nutriments et de synthétiser les constituants nécessaires à la structure et au bon fonctionnement de l'organisme pour le maintenir en vie et en activité). Ils sont donc indispensables à la vie. Notre corps ne peut pas les fabriquer (à quelques exceptions près) : ils doivent donc être fournis par l'alimentation. Principales sources : légumes, légumineuses, fruits et fruits à coques, céréales complètes, poisson et fruits de mer, huiles non chauffées (chauffées, elles perdent beaucoup de leur valeur nutritionnelle), levure de bière, germes de blé.

L'eau est une source d'apport en sels minéraux et oligo-éléments.

Les fibres favorisent la satiété, améliorent le transit et diminuent l'absorption des graisses dans l'intestin. Sources : légumes, fruits sec et fruits à coques, céréales complètes.